



إسمنت المغرب
Ciments du Maroc
HEIDELBERGCEMENT Group



RAPPORT FINANCIER 2023

ENSEMBLE,
CONSTRUISONS
LE MAROC



Sommaire

01

L'ESSENTIEL 2023

Message du Directeur Général	06
L'appartenance à un leader mondial Heidelberg Materials dans le monde	08
Ciments du Maroc en bref Profil	09

02

PRÉSENTATION DE CIMENTS DU MAROC

Chiffres-clés	12
Gouvernance Un modèle de gestion efficace	14
Conseil d'Administration Actionnariat	16
Historique Plus de 70 ans de réalisations	18
Produits et savoir-faire Un portefeuille de matériaux performants et innovants	20
Implantations Un réseau national	24
Capital humain Des collaborateurs créateurs de valeur	26
Responsabilité sociétale et environnementale Une approche concrète et durable	28
Santé et sécurité Employeur responsable et engagé	32

03

COMMENTAIRES SUR L'EXERCICE

Faits marquants

Un leadership renforcé et des fondamentaux solides **36**

Analyse de l'activité **38**

Résultats **40**

Perspectives **41**

14

ÉTATS FINANCIERS

Rapport de gestion du Conseil d'Administration
à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle **44**

Comptes sociaux **52**

Assemblée Générale Ordinaire
Texte des résolutions **74**

Comptes consolidés **78**

Rapport Général et Spécial des CAC **90**

03

INFORMATIONS JURIDIQUES

Informations juridiques **114**

01

L'ESSENTIEL 2023

- Message du Directeur Général 06
- L'appartenance à un leader mondial
Heidelberg Materials dans le monde 08
- Ciments du Maroc en bref
Profil 09





Message du Directeur Général



L'année 2023 a été marquée par une forte inflation combinée à un déficit hydrométrique important ayant pénalisé l'activité agricole dans le pays. Par conséquent, le secteur de la construction n'a pas connu la reprise escomptée sur l'exercice. Ainsi, le marché du ciment est resté stable par rapport au 31 décembre 2022 (Source : Ministère de l'Habitat).

Pour Ciments du Maroc, l'année 2023 s'est soldée par une hausse du chiffre d'affaires opérationnel qui ressort à +6,5% par rapport à 2022 et un résultat net de +8,4% par rapport à l'exercice précédent.

Ainsi, malgré la pression de l'inflation subie sur les facteurs de coût et le ralentissement des volumes suite au tremblement de terre du 8 septembre et à l'entrée d'un nouveau cimentier dans le marché, Ciments du Maroc a pu compenser cette pression grâce à la baisse du prix des combustibles fossiles sur le marché international et au niveau d'exportations record du clinker réalisé depuis son usine d'Aït Baha.

L'activité du Béton Prêt à l'Emploi (BPE), quant à elle, a enregistré une hausse de 29% par rapport à l'exercice précédent, et ce, malgré un contexte de concurrence accrue. Ciments du Maroc préserve, ainsi, sa position de leader du marché du BPE avec une présence dans les principaux chantiers d'infrastructures au Maroc.

En 2023, l'activité Granulats a connu une croissance significative des ventes de l'ordre de 10% comparée à 2022. Une hausse liée à une demande importante dans le secteur de la construction avec une stratégie de diversification des ventes.

L'année 2023 a également été marquée par la poursuite de nos engagements en faveur du développement durable et de la réduction de notre empreinte carbone, notamment à travers la maximisation de l'utilisation de combustibles alternatifs et de matériaux à basse teneur en carbone. Ces actions viennent en complément des initiatives sociales que nous menons dans l'ensemble des régions où nous sommes présents. Ciments du Maroc a activement contribué à l'effort national de support apporté aux victimes du tremblement de terre qui a frappé la région d'Al Haouz.

En matière de santé et sécurité au travail, nous avons, tout au long de l'année 2023, amélioré nos performances ainsi que celles de nos sous-traitants et transporteurs. Nous avons également été vigilants sur les points à améliorer. C'est un effort continu qui mobilise l'ensemble des employés et qui constitue l'ADN de notre Groupe.

Pour l'année 2024, nous nous attendons à une nouvelle dynamique dans le secteur mais également à une forte compétitivité. Les perspectives positives que devrait connaître le marché du ciment sont liées aux ambitieux programmes d'infrastructures en cours, ainsi qu'aux prochaines réalisations relatives à l'organisation du Championnat d'Afrique des Nations en 2025 et de la Coupe du Monde de Football en 2030. L'engagement actif de l'État en faveur d'aides directes au logement via des investissements importants annoncés dans la loi de finances renforce davantage les perspectives optimistes quant au marché.

Dans ce contexte, nous poursuivons nos engagements quant à la réduction des émissions de carbone dans nos sites en investissant dans l'installation d'un système de récupération de chaleur qui produit de l'électricité. Nous comptons également sur l'installation de centrales

photovoltaïques dans quelques-uns de nos sites afin de consacrer notre promesse en matière de durabilité. Enfin, nous prévoyons de lancer notre nouvelle gamme de produits durables EvoBuild, confirmant ainsi notre engagement en faveur de la décarbonation.

Notre capital humain n'est pas en reste. Ainsi, nous accordons une attention particulière aux employés de Ciments du Maroc en leur assurant un environnement de travail sain, sécurisé et stimulant. Pour ce faire, nous privilégions une approche RH innovante construite autour de la digitalisation, du

renforcement des compétences via la formation, mais également la mise en place de programmes encourageant la créativité. C'est en ce sens que l'année 2023 a été celle du lancement du projet CIMAR Academy dont l'objectif est de former et d'échanger autour des meilleures compétences au sein de la région AMWA (Africa Middle East Western Asia).

Severin WEIG
Directeur Général

Les perspectives positives que devrait connaître le marché du ciment sont liées aux ambitieux programmes d'infrastructures en cours, ainsi qu'aux prochaines réalisations relatives à l'organisation du Championnat d'Afrique des Nations en 2025 et de la Coupe du Monde de Football en 2030.

L'appartenance à un leader mondial

En septembre 2023, Heidelberg Materials a célébré une année de changement d'identité visuelle. Une évolution qui est venue consacrer l'essor que connaît le groupe depuis sa création il y a un siècle et demi de cela. Bien au-delà du ciment, ce sont de véritables solutions capables de répondre aux défis de la durabilité et de la digitalisation que notre groupe continue de développer dans un marché en perpétuel changement.

Capacités cimentières ⁽¹⁾

million de tonnes

EUROPE	
Belgique	3,9
Bulgarie	2,2
Allemagne	10,1
Estonie	1,0
France	7,0
Grèce	0,9
Royaume-Uni	6,2
Italie	9,6
Pays-Bas	2,3
Norvège	1,8
Pologne	5,1
Roumanie	6,1
Suède	2,7
Espagne	1,3
République tchèque	2,6
	62,8

AMÉRIQUE DU NORD

Canada	3,8
USA	12,3
	16,1

million de tonnes

ASIE - PACIFIQUE	
Bangladesh	3,7
Brunei	0,5
Inde	12,5
Indonésie	30,9
Thaïlande	5,9
	53,5

AFRIQUE - MÉDITERRANÉE - ASIE DE L'OUEST

Égypte	9,3
Bénin	0,6
Burkina Faso	1,4
RD Congo	0,8
Ghana	4,3
Libéria	0,7
Maroc	5,9
Mozambique	0,3
Tanzanie	3,5
Togo	1,6
Kazakhstan	4,1
Russie	4,7
	37,2

Total Heidelberg Materials 169,6

1) Capacités opérationnelles basées sur une utilisation à 80% du temps.

Ciments du Maroc

En bref

PLUS DE 70 ANS D'EXISTENCE

Filiale du leader mondial Heidelberg Materials, Ciments du Maroc est un acteur majeur du ciment dans le Royaume et le premier opérateur dans le béton prêt à l'emploi et les granulats. Depuis la reconstruction de la ville d'Agadir, suite à sa destruction par le séisme de 1960, la société a développé, en plus de 70 ans, des expertises et un savoir-faire qui en font un partenaire-clé des grands chantiers du pays : modernisation des infrastructures, nouveaux équipements portuaires et autoroutiers, accélération du développement industriel, renforcement de l'intégration logistique...

Employant plus de 700 salariés, Ciments du Maroc dispose d'un solide ancrage territorial qui s'appuie sur un dispositif industriel complet constitué, aujourd'hui, de 34 sites comprenant des cimenteries, des centres de broyage, des carrières et des centrales à béton.

Société responsable et engagée, Ciments du Maroc consacre une grande partie de ses efforts à la réduction de son empreinte environnementale et au soutien des communautés environnant ses sites. Ces valeurs font de l'entreprise l'une des plus dynamiques de son secteur en matière de développement durable.

UNE IMPLANTATION SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

3 Cimenteries intégrées à Aït Baha (Agadir), Had Hrara (Safi) et M'zoudia (Marrakech) ;

4 Carrières de granulats ;

4 Centres de broyage (2 à Laâyoune, 1 à Jorf Lasfar et 1 à Nador) ;

23 Centrales à béton.

02

PRÉSENTATION DE CIMENTS DU MAROC

■ Chiffres-clés	12
■ Gouvernance	
Un modèle de gestion efficace	14
■ Conseil d'Administration	
Actionnariat	16
■ Historique	
Plus de 70 ans de réalisations	18
■ Produits et savoir-faire	
Un portefeuille de matériaux performants et innovants	20
■ Implantations	
Un réseau national	24
■ Capital humain	
Des collaborateurs créateurs de valeur	26
■ Responsabilité sociétale et environnementale	
Une approche concrète et durable	28
■ Santé et sécurité	
Employeur responsable et engagé	32

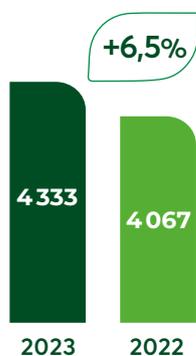




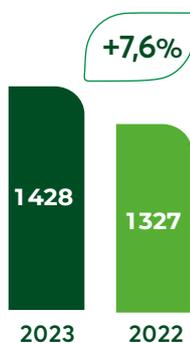
Chiffres-clés

Comptes consolidés

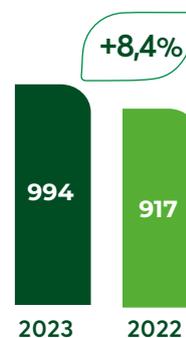
CHIFFRE D'AFFAIRES
(MMAD)



RÉSULTAT
D'EXPLOITATION
(MMAD)



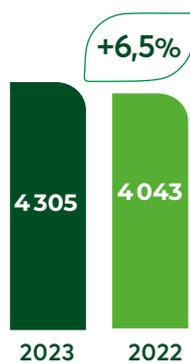
RÉSULTAT NET
(MMAD)



CAPACITÉ
D'AUTOFINANCEMENT
(MMAD)

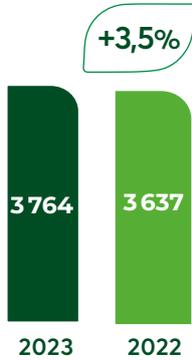


CHIFFRE D'AFFAIRES
OPÉRATIONNEL
(MMAD)



Comptes sociaux

CHIFFRE D'AFFAIRES
(MMAD)



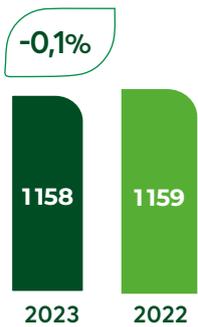
RÉSULTAT
D'EXPLOITATION
(MMAD)



RÉSULTAT NET
(MMAD)



CAPACITÉ
D'AUTOFINANCEMENT
(MMAD)



CHIFFRE D'AFFAIRES
OPÉRATIONNEL
(MMAD)



34 SITES
DE PRODUCTION



6,9 MT
CAPACITÉ DE PRODUCTION
DE CIMENT



760
COLLABORATEURS



167 MMAD
D'INVESTISSEMENT



4 MD MAD
CHIFFRE D'AFFAIRES

Gouvernance

Un modèle de gestion efficace

Comité de Direction au 1^{er} février 2024



Severin WEIG
Directeur Général



Mohamed BOUJANOU
Directeur Général Délégué



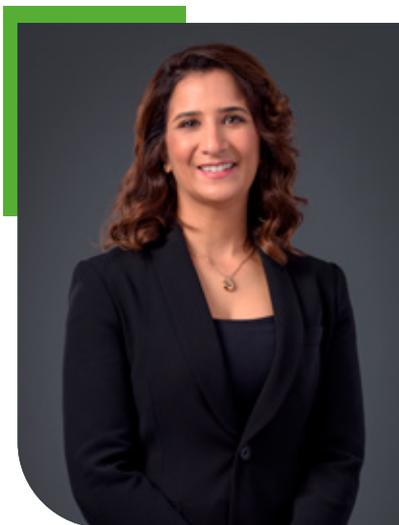
Mohamed CHAFIQ
Directeur Technique



Saïd EL GHAZI
Directeur des Ressources Humaines



Christophe Allouchery
Directeur Administratif et Financier



Imane Belmejdoub
Directrice Juridique & Compliance Officer



Juan TERÈS
Directeur des Achats



Fayçal Diouri
Directeur Activité BPE

Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'Administration

Au 31 décembre 2023



Président

M. Mohamed CHAÏBI

Administrateurs

M. Mohamed CHAÏBI

M. Matteo ROZZANIGO

M. Hakan GÜRDAL

M. Yassine HADDAOUI

Mme Amina FIGUIGUI
(Administrateur Indépendant)

M. Ahmed NAKKOUCH
(Administrateur Indépendant)

HEIDELBERG MATERIALS ITALIA CEMENTI SPA

COFIPAR

MENAF

PROCIMAR

FIPAR HOLDING

CIMR

ABU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT

Secrétaire

Imane BELMEJDOUB

Représentant légal

Matteo ROZZANIGO
Directeur Général

Mohamed BOUJANOUI
Directeur Général Délégué

Commissaires aux comptes

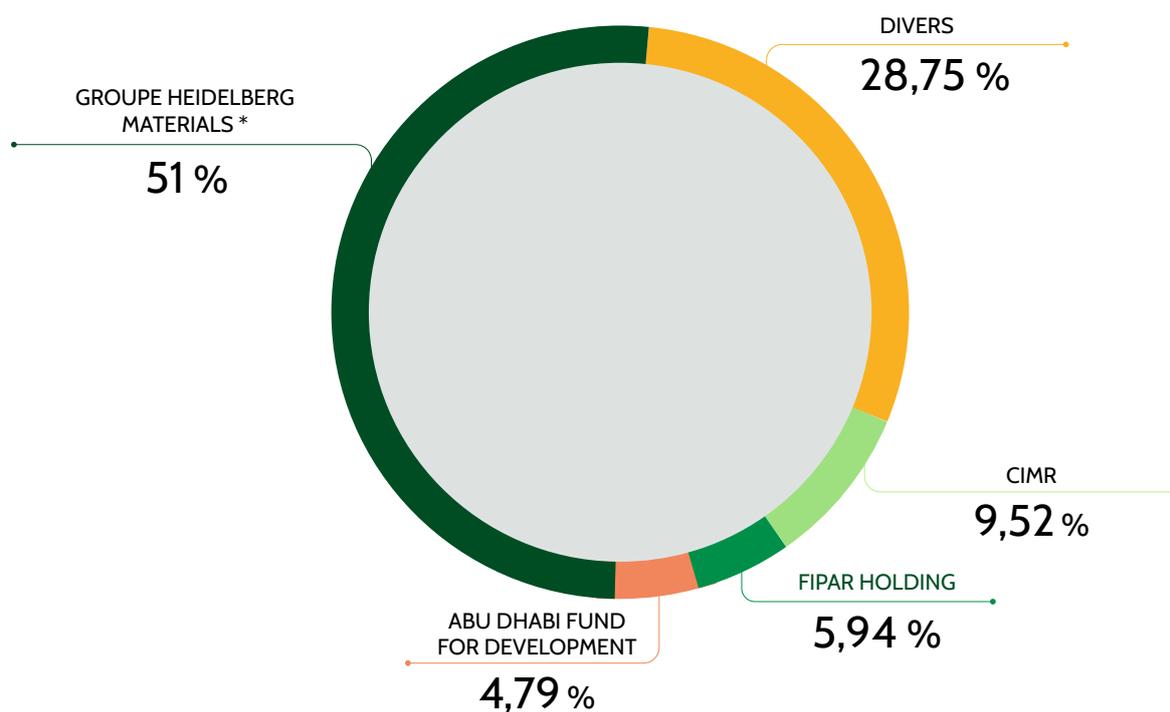
MAZARS

PwC Maroc

Répartition du Capital Social de Ciments du Maroc

Au 31 décembre 2023

ACTIONNARIAT



CIMR : Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites

CMR : Caisse Marocaine des Retraites

ADFD : Abu Dhabi Fund For Development

* Groupe Heidelberg Materials à travers ses filiales Heidelberg Materials Italia cementi S.p.A avec 41% et Procimar avec 10%

Historique

Plus de 70 ans d'histoire

LES GRANDES ÉTAPES D'INVESTISSEMENT

1951

Une usine liée à sa région

Suite au tremblement de terre de 1960 qui a détruit Agadir, l'usine d'Anza a su se montrer à la hauteur de la situation et a activement participé à la reconstruction de la ville. Ainsi, un lien fort s'est créé entre la cimenterie et la région puisque tous les édifices et les infrastructures ont été bâtis avec le ciment produit par l'usine.



Cimenterie d'Anza : Une success story

La cimenterie a connu une croissance importante grâce à la reconstruction de la ville. Anza de son côté est devenue une zone industrielle liée à l'activité du port. Cette nouvelle donne urbaine incite la société des Ciments d'Agadir à lancer dès 1982 une série de programmes d'investissements.

BETOMAR

● 1989

Création de deux filiales dans les matériaux de construction : Bétomar pour le béton prêt à l'emploi (BPE) et Sagram pour les granulats.



● 1990

La construction d'une nouvelle cimenterie d'une capacité de 600 000 tonnes à Safi avec la SNI et la BNDE en constituant la société Cimasfi.



● 1997

Création de la filiale Indusaha à Laâyoune et entrée en production de son centre de broyage.



● 1999

Fusion-Absorption de la société Asmar contrôlant la cimenterie de M'Zoudia (Marrakech) par Ciments du Maroc.



● 2010

Mise en service de la cimenterie d'Aït Baha, d'une capacité de production de 2,2 millions de tonnes.



● 2011

Mise en service du premier parc éolien à Laâyoune, pour alimenter en énergie le centre de broyage de Laâyoune, composé de 6 turbines d'un total de 5,25 MW.



● 2014

Mise en service du centre de broyage de Jorf Lasfar.



● 2016

Intégration de Ciments du Maroc dans HeidelbergCement Group.



● 2019

Acquisition de Cimsud et Atlantic Cement.



● 2020

Lancement de la construction du nouveau centre de broyage de Nador. L'investissement dans ce nouveau centre représente un tournant majeur pour Ciments du Maroc, qui, depuis, est présent dans l'ensemble du Royaume.



● 2021

Ensemble depuis 70 ans et plus encore

2021 marque la date anniversaire de Ciments du Maroc dont l'origine remonte à la société Ciments d'Agadir. Le groupe a été l'acteur principal de la construction des édifices dans le sud du Maroc.



● 2022

Mise en service du centre de broyage de Nador.

Produits et savoir-faire

Parce que nous répondons aux besoins d'un pays en perpétuelle évolution, Ciments du Maroc œuvre continuellement pour l'amélioration de ses matériaux et veille à leur constante innovation.

En tant qu'acteur majeur de l'industrie des matériaux de construction, notamment le ciment, liant routier, granulats et béton, nous proposons un portefeuille de produits qui respectent les exigences les plus strictes en matière de technicité, de durabilité et de préservation de l'environnement. Le tout, accompagné de nombreux bénéfices : résistance et résilience, efficacité énergétique, isolation, faibles coûts d'entretien...

Les ciments

LAMALEM 35® :

Lamaalem 35 est un ciment Portland de classe CPJ 35 avec ajouts qui contient un pourcentage minimum en clinker de 65 %, le reste étant constitué de gypse et d'ajouts (calcaire, cendres volantes, pouzzolane). Parmi les principales caractéristiques garanties par la norme, la résistance à la compression à 28 jours doit être supérieure à 22,5 Mpa.

Le ciment CPJ 35 est utilisé pour la préparation des bétons faiblement sollicités, des bétons non armés et tous les types de mortiers.

CIMARPRO 45® :

Cimarpro 45 est un ciment Portland de classe CPJ 45 avec ajouts qui contient un pourcentage minimum en clinker de 65 %, le reste étant constitué de gypse et d'ajouts (calcaire, cendres volantes, pouzzolane). Parmi les principales caractéristiques garanties par la norme, la résistance à la compression à 28 jours doit être supérieure à 32,5 Mpa.

Le ciment CPJ 45 est utilisé pour réaliser des bétons fortement sollicités (structures porteuses et fondations), des bétons armés courants et des éléments préfabriqués en béton armé ou non-armé (poutres, poutrelles, éléments de grande surface, buses, hourdis) ou pour réaliser des travaux spéciaux, tels que les barrages ou des ouvrages de génie civil ou industriel.

CIMARTOB® :

Cimartob est un ciment gris de classe CM tel que défini par la norme NM 10.1.004. Le ciment Cimartob® est obtenu par un surmoulage de clinker, de gypse, de plusieurs constituants secondaires tels que les fillers ou les cendres volantes définis par la norme NM 10.1.004, ainsi que des additifs chimiques permettant d'assurer une composition optimisée destinée à l'ensemble des mortiers de la maçonnerie.

La finesse, les performances mécaniques, la composition ainsi que le conditionnement dans des sacs de 45kg du Cimartob® sont optimisés pour toutes les utilisations des mortiers de la maçonnerie. C'est un produit multi-usager qui assure la meilleure rentabilité dans toutes les phases de la maçonnerie (enduit, hourdage, finition, carrelage, crépissage, chapes).

CIMAGGLO 55® ET CIMAGGLO OPTIMA® :

Cimagglo 55 est un ciment portland composé de classe CPJ 55 tel que défini par la norme NM 10.1.004 et 10.1.157 obtenu par la mouture de clinker, de gypse, avec en complément un ou plusieurs constituants secondaires tels que les fillers, pouzzolane ou les cendres volantes.

Le ciment Cimagglo 55 est destiné à être utilisé principalement pour la préfabrication artisanale et la réalisation d'ouvrages en béton armé fortement sollicité, pour la réalisation d'éléments préfabriqués et de béton armé, et pour la réalisation de travaux exigeant un décoffrage rapide et de hautes résistances initiales.

AWRACH 55® :

Awrach 55® est un ciment portland composé de classe CPJ 55. Les niveaux de qualité garantis par la norme (en particulier les résistances à 28 jours supérieures à 42,5 MPa) lui confèrent une bonne aptitude pour la confection des bétons armés destinés aux ouvrages du bâtiment et travaux publics, ainsi que la préfabrication (agglos, poutrelles,...).

ALMOKAOUEM 45® ET 55® :

Almokaouem 45® et 55® sont des ciments portland composés Prise Mer de classes CPJ 45 PM et 55 PM tel que défini par les normes NM 10.1.004 et NM 10.1.157. Les ciments Almokaouem 45® et 55® sont des ciments obtenus par la mouture de clinker, le gypse avec en complément un ou plusieurs constituants secondaires tels que les fillers, pouzzolane où les cendres volantes définis par la norme NM 10.1.004. Ces ciments sont spécifiquement destinés aux travaux suivants : ouvrages en bord de mer, éléments en béton et des ouvrages en contact avec des milieux contenant des chlorures, ouvrages portuaires, plateformes industrielles, etc.

TEKNICIMA 65R® :

Teknicima 65R est un ciment portland de classe CPA 65R tel que défini par la norme NM 10.1.004 obtenu par la mouture de clinker, le gypse, avec en complément un ou plusieurs constituants secondaires tels que les fillers, pouzzolane ou les cendres volantes définis par la norme NM 10.1.004.

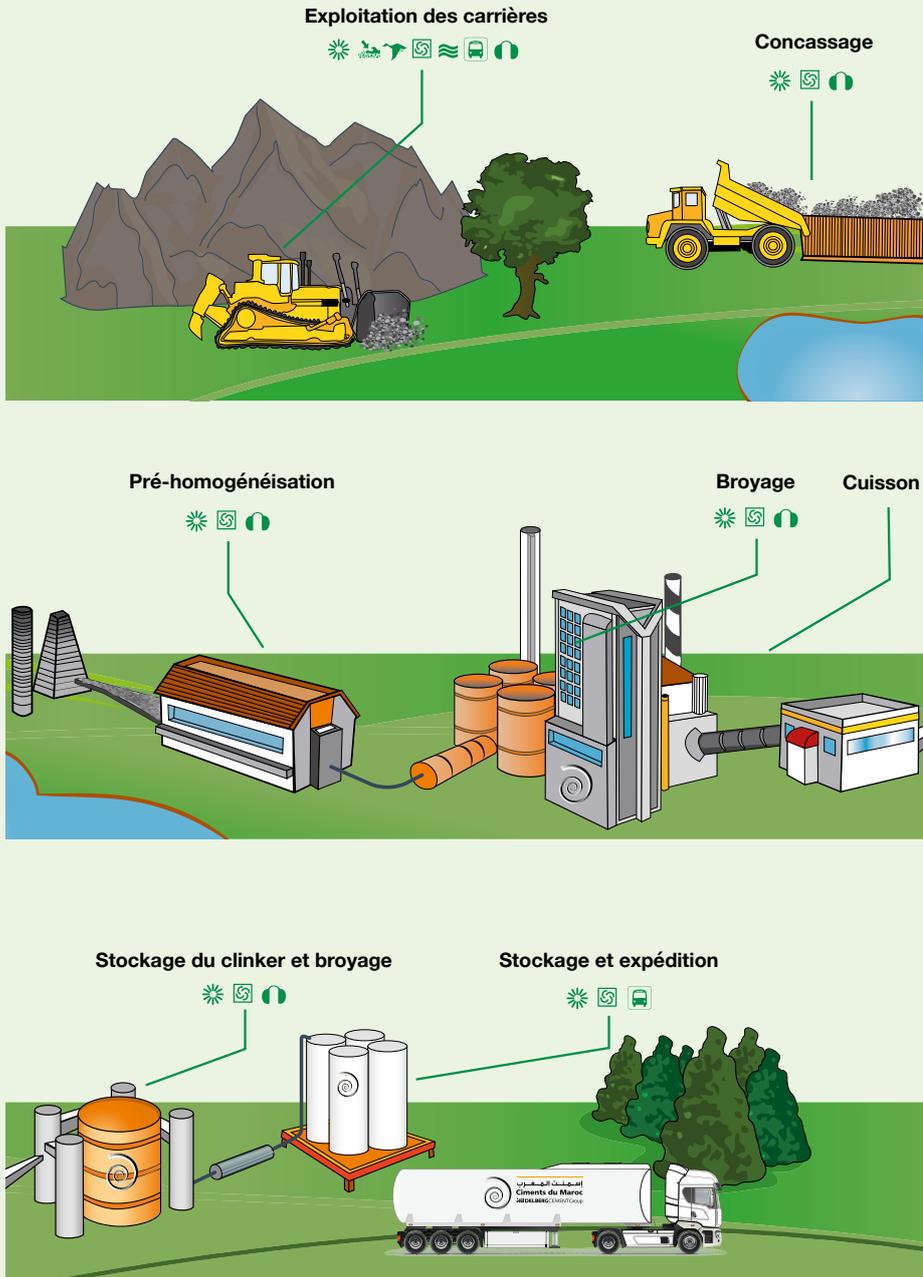
Le ciment Teknicima 65R est destiné à être utilisé pour la réalisation d'ouvrages en béton armé fortement sollicité, pour la réalisation d'éléments préfabriqués et de béton manufacturé, pour la réalisation de béton précontraint, pour la réalisation de coulis d'injection, et pour la réalisation de travaux exigeant un décoffrage rapide et de hautes résistances initiales.

L'innovation, levier de compétitivité

Dans un marché en évolution permanente, Ciments du Maroc fait de l'innovation et du développement de nouvelles solutions le fer de lance de sa stratégie commerciale, anticipant ainsi les besoins de ses clients et leurs attentes. Avec des produits plus spécifiques et des services sans cesse renouvelés, notamment une large gamme de ciments plus performants et résistants, ainsi qu'une palette variée

de bétons prêts à l'emploi pour toutes les applications constructives, nous sommes aujourd'hui en mesure de proposer à notre écosystème des solutions concrètes pour la réalisation de projets à grande valeur ajoutée. Tout cela fait de nous un levier de compétitivité indéniable dans un marché de plus en plus concurrentiel.

Production et durabilité du ciment



ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

- Consommation d'énergie
- Émissions d'air
- Consommation de matières premières
- Utilisation d'eau
- Trafic
- Bruit
- Écosystème et protection du paysage
- Gaz à effet de serre

ASPECTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

Développement économique régional, modernisation des infrastructures, transfert de technologies, emploi, santé et sécurité des employés, santé et bien-être communautaire, soutien à la communauté.

LES LIANTS HYDRAULIQUES ROUTIERS :

Les liants hydrauliques routiers (LHR) de Ciments du Maroc sont des liants adaptés au traitement des matériaux utilisés pour la réalisation des :

- Couches de bases de fondations et de formes ;
- Stabilisation et/ou amélioration des sols ;
- Travaux de terrassement pour des structures routières, ferroviaires, aéroportuaires... ;
- Travaux de retraitements des chaussées dégradées.

Nous proposons une gamme de produits LHR de types M3 et M4 à faible empreinte carbone, conformément à la norme marocaine NM 10.1.015, pour satisfaire les exigences de nos clients en matière de technicité, de qualité du produit et d'environnement.

LES BÉTONS PRÊTS À L'EMPLOI

Répondant aux différents besoins du bâtiment, de l'aménagement urbain, des travaux publics, de la voirie et du génie civil, les bétons prêts à l'emploi respectent des exigences techniques rigoureuses.

Etant les matériaux de construction les plus utilisés dans le monde, les BPE présentent des avantages indéniables, en l'occurrence en matière de maniabilité, de mise en œuvre, de résistance et de durabilité, et ce, grâce aux mélanges minutieusement dosés de ciment, granulats, eau et adjuvant, et l'association techniquement étudiée avec les autres matériaux au niveau de l'ouvrage.

Leader des BPE sur le marché national, Ciments du Maroc garantit à ses clients et partenaires une qualité régulière, une gestion logistique et une assistance technique à la hauteur des attentes des projets et des chantiers livrés,

leur assurant une optimisation opérationnelle en matière de délais et de prestations. Sa large gamme de BPE offre un éventail complet de solutions constructives axées sur le concept de la performance et adaptées à chaque domaine d'application.

LES GRANULATS

À base de sables et de graviers naturels issus des carrières de roches alluvionnaires ou massives, les granulats forment la matière première du béton, de la maçonnerie, de l'asphalte et de matériaux de base utilisés pour la construction des routes, remblais et bâtiments. Leur composition physique et chimique, en particulier leur granulométrie et leur dureté, varie selon la géologie locale. Au Maroc, environ 70 % des granulats sont utilisés dans le bâtiment.

Le métier des granulats concerne l'extraction, le traitement et la vente de matériaux minéraux tels que le sable, le gravier, et d'autres matériaux similaires. Les granulats sont utilisés dans plusieurs industries allant de la construction jusqu'à l'industrie alimentaire.

Chez Ciments du Maroc, les carrières sites sont exploitées de manière responsable et durable, en respectant les normes environnementales et de sécurité.

Outre une veille permanente sur les tendances du marché pour répondre aux demandes de nos clients, la veille réglementaire est aussi l'une de nos principales préoccupations.

Le métier des granulats est un secteur important dans le tissu économique du pays. De ce fait et grâce à ses compétences techniques et son expertise en matière de normes environnementales et de sécurité, Ciments du Maroc se positionne en tant que pionnier du secteur dans le Royaume.



Implantation

Un réseau national

Un réseau national

Villes	Dispositif	
Aït Baha	1 	1 
Marrakech	1 	1 
Safi	1 	
Berrechid	1 	
El Jadida	2 	
Benguerir	1 	
Benslimane	1 	
Khouribga	1 	
Rabat	4 	
Casablanca	5 	
Settat	1 	
Tanger	1 	
Oulad Abbou	1 	
Jorf Lasfar	1 	
Oued Souss	1 	
Agadir	2 	
Laâyoune	4 	1  2 
Nador	1 	



3 cimenteries



4 carrières granulats



4 centres de broyage



1 parc éolien



23 centrales BPE



Siège social

**UN OPÉRATEUR PRÉSENT
DANS L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NATIONAL**





Capital humain

Des collaborateurs créateurs de valeur

Notre entreprise bénéficie quotidiennement de la contribution de plus de 760 collaborateurs qui incarnent notre précieuse richesse et assurent notre croissance ainsi que notre pérennité.

En 2023, malgré une reprise économique timide et ce, aussi bien sur l'échelle nationale qu'au niveau du secteur de la construction et du bâtiment, Ciments du Maroc a su faire face aux défis. L'année a été marquée par le séisme d'Al Haouz qui a touché une grande partie de notre zone de chalandise.

Dans ce contexte, Ciments du Maroc a poursuivi une politique RH en phase avec ses valeurs, assurant la protection de ses salariés et garantissant des conditions de travail dans le respect des consignes gouvernementales.

L'année 2023 a connu une montée en régime (après la Covid) des séances de formation avec plus 22.500 heures de formation et une moyenne d'un jour de formation par personne et par an.

Enfin, 2023 a également été celle du lancement du projet AMWA (Africa Middle East Western Asia) Academy avec deux sessions de formation au bénéfice d'une soixantaine de personnes et d'une dizaine de nationalités.

Questions au DRH

Comment faire de l'innovation dans la fonction RH un levier d'acquisition de talents au lieu d'une activité «classique» de recrutement ?

Pour faire de l'innovation RH un levier d'acquisition de talents, il faut adopter une culture de l'innovation au sein de l'entreprise, utiliser la technologie de manière novatrice et à bon escient, développer des partenariats stratégiques avec le monde des entreprises, investir dans le développement des talents internes, et enfin, mesurer les résultats pour ajuster les stratégies. En intégrant ces approches, la fonction RH peut devenir un moteur d'attraction des meilleurs talents et un levier de croissance pour l'entreprise.

La culture de la formation continue est inscrite dans l'ADN de la politique RH de Ciments du Maroc. En quoi l'apprentissage peut-il être le moteur d'une meilleure performance ?

La formation continue joue un rôle crucial dans l'amélioration de la performance organisationnelle en permettant aux employés de s'adapter aux évolutions du marché grâce à l'acquisition de nouvelles compétences et connaissances. De plus, elle favorise l'innovation en exposant les employés à de nouvelles idées et perspectives. En investissant dans le développement professionnel de ses collaborateurs, une entreprise renforce leur engagement, ce qui se traduit par une meilleure performance individuelle et une réduction du turnover.

En offrant des programmes de formation en leadership, l'entreprise stimule également le développement du leadership interne, tout en renforçant sa réputation en tant qu'employeur attractif et soucieux du bien-être de ses employés.

L'apprentissage continu est un moteur essentiel de l'excellence organisationnelle, permettant à l'entreprise de rester compétitive, innovante et attractive sur le marché.

**Plus de 36 employés,
dont 12 jeunes cadres
et ingénieurs, ont été
recrutés en 2023**





Responsabilité sociétale et environnementale

UNE APPROCHE CONCRÈTE ET DURABLE

La préservation des ressources est un défi majeur du 21^{ème} siècle. En tant qu'industriel leader en matériaux de construction, Ciments du Maroc a pour ambition d'apporter des solutions qui s'appuient sur ses avancées progressives de réduction des émissions de CO₂. Cet engagement est clairement stipulé dans la stratégie 2030 déployée par Heidelberg Materials au niveau mondial, une stratégie qui adhère complètement aux objectifs des Nations Unies en matière de développement durable.

Activité Ciments

Au cours de l'année 2023, Ciments du Maroc a mené un large éventail d'actions significatives en vue de diminuer l'impact de ses activités sur l'environnement. S'inscrivant dans la continuité des programmes initiés lors des années précédentes, ce programme a porté sur :

DES ACTIONS DURABLES RENFORCÉES

L'ensemble de nos sites de production de ciment est certifié ISO 14001 version 2015, une norme internationale utilisée par les organismes qui souhaitent gérer leur responsabilité environnementale d'une manière systématique, avec une réelle valeur ajoutée pour leurs écosystèmes. S'appuyant sur la politique environnementale de Heidelberg Materials, la dynamique générée par ces systèmes de management nous permet d'identifier les différents leviers d'amélioration de notre performance environnementale. Cette démarche

est également consacrée via d'autres outils spécifiques, notamment le CIP (Programme d'amélioration continue) et le MIP (Programme d'amélioration de la maintenance).

Parallèlement aux audits de suivi dans le cadre des systèmes de management environnemental, Ciments du Maroc a étendu l'instauration de nouveaux outils basés sur un modèle opérationnel des usines unifié (POM) à l'intégralité de ses sites, avec une attention particulière apportée à la gestion du développement durable. Le concept des objectifs accélérés (FTT) a également été déployé pour des actions ayant trait à la protection de l'environnement, à la biodiversité, à l'eau, ou encore, à la responsabilité sociétale.

Conduites par les directeurs des sites et des activités, ces actions ont porté sur des thèmes élargis, à l'aune des exigences de la norme ISO 14001, et ont contribué au renforcement du leadership de notre approche.

MIEUX NOUS INTÉGRER DANS LE PAYSAGE

Ciments du Maroc exploite ses carrières en s'appuyant sur le principe fondamental de « l'utilisation responsable du sol ». Nos carrières bénéficient, dans ce cadre, de véritables plans de réaménagement, à travers lesquels nous nous engageons à assurer la remise en état de toutes les excavations exploitées, de manière à garantir une intégration optimale dans le paysage environnant.

En 2023, des études d'impact ont été réalisées pour l'exploitation de quelques carrières, avec l'objectif d'assurer la conformité aux exigences et gérer au mieux les ressources naturelles.

Des actions ont été réalisées dans ce sens, couronnées par l'obtention d'attestations d'acceptabilité environnementale et de renouvellement d'autorisations d'exploitation. De même, des plans de réaménagement ont été revus. Enfin, les travaux de réhabilitation d'anciennes carrières ont enregistré des taux avancés de réalisation depuis leur lancement.

RÉDUIRE NOTRE CONSOMMATION D'EAU

L'eau tient une place prépondérante dans la réduction de notre empreinte environnementale. Notre consommation est suivie au quotidien et tout est fait pour en réduire le niveau, en accordant la priorité au recyclage, à l'entretien et à la mise à niveau des circuits, et enfin, à la chasse aux fuites à la sensibilisation du personnel. Mis en place sur un site pilote, un projet de plan d'urgence est en cours de généralisation dans l'ensemble de notre réseau. Il ambitionne de diminuer davantage notre consommation spécifique d'eau, en renforçant la contribution de Ciments du Maroc aux efforts nationaux de lutte contre les effets de la sécheresse, notre consommation spécifique d'eau a été nettement réduite aux cours des deux dernières années.

UTILISER LES MATIÈRES PREMIÈRES ET COMBUSTIBLES DE MANIÈRE RESPONSABLE

Ciments du Maroc mène depuis quelques années une politique de valorisation énergétique dont l'objectif est la réduction de notre empreinte carbone. Cette politique se base sur la valorisation thermique des résidus de substitution par rapport au combustible conventionnel.

En 2023, nous avons poursuivi l'exploration de nouvelles solutions qui nous permettent d'augmenter notre taux de substitution thermique (TST) à travers la valorisation d'autres déchets. Outre les pneus déchiquetés, nous avons valorisé les grignons d'olives qui constituent une solution biomasse à 100 %. Des essais de valorisation ont également été opérés sur des déchets industriels banals.

Des études ont également été menées, en concertation avec les autorités et communes concernées, pour la mise en place d'une plateforme de valorisation énergétique des déchets ménagers du Grand Agadir. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Protocole National pour la Valorisation des Déchets Ménagers et Assimilés signé en janvier 2022. De même, Ciments du Maroc a finalisé les études de mise en place d'installations de coprocessing du RDF à l'usine d'Aït Baha.

Notre approche en matière d'économie circulaire vise aussi à augmenter de manière continue le pourcentage des résidus de substitution, principalement les cendres volantes et les résidus des oxydes de fer. En 2023, une nouvelle installation de valorisation des cendres volantes a été mise en exploitation permettant ainsi l'augmentation de la capacité d'incorporation de cendres volantes. Notre feuille de route CO₂ prévoit encore d'importants investissements pour l'amélioration de la substitution des matières et des combustibles.

Acteur engagé auprès des autorités, Ciments du Maroc a par ailleurs activement participé en 2023 à l'élaboration du dossier technique qui doit encadrer la gestion des déchets ménagers de la décharge d'Agadir pour la production de combustibles solides de récupération (CSR).

DIMINUER NOS ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES

Le plan de réduction globale suivi par Ciments du Maroc visant à réduire son empreinte environnementale inclut également la baisse significative de nos émissions atmosphériques.

Celles-ci sont tous les jours contrôlées au niveau de nos usines. Un investissement important a été alloué à la mise à niveau des analyseurs des cheminées de nos fours, assurant le suivi en continu et en temps réel des émissions de gaz et de poussière issues de la cuisson.

En 2023, les résultats des mesures menées par Ciments du Maroc en collaboration avec un laboratoire externe sont conformes aux seuils réglementaires et aux standards du groupe Heidelberg Materials au niveau mondial.

Conformément aux nouveaux cahiers des charges, et en préparation des évolutions réglementaires sur les seuils des émissions atmosphériques, nos usines ont lancé des campagnes de surveillance environnementale. Des projets d'améliorations ont également été initiés, voire réalisés, pour permettre de tirer profit des dernières technologies d'optimisation industrielle basées sur des systèmes experts et sur l'intelligence artificielle.

Activité Matériaux

En 2023, l'activité Granulats a été marquée par plusieurs réalisations emblématiques de la démarche de Ciments du Maroc en matière de protection de l'environnement de ses sites industriels.

Ces actions ont notamment porté sur :

- La validation de l'étude d'impact de l'extension de Benslimane et l'obtention du certificat d'acceptabilité environnementale ;
- Le réaménagement des zones exploitées au niveau des carrières de Benslimane et d'Oulad Abbou ;
- L'entretien systématique des zones reboisées au niveau de la carrière de Benslimane ;
- Le déploiement de campagnes de mesure du bruit, des vibrations et des poussières dans les carrières d'Oulad Abbou, Benslimane, Oued Souss et Aït Baha dans le cadre du programme de suivi et de surveillance environnementale ;
- L'analyse de la qualité de l'eau du puits implanté dans la carrière d'Oued Souss et du puits d'Ain Tolba situé dans les alentours de la carrière d'Oulad Abbou dans le cadre du programme de suivi et de surveillance environnementale ;
- La réalisation de l'auto-évaluation environnementale des carrières de Benslimane, Oulad Abbou, Oued Souss et Aït Baha.







Santé et sécurité

Employeur responsable et engagé

Nous mettons tout en œuvre pour offrir les meilleures conditions de travail à nos collaborateurs, avec comme priorité absolue, la santé et la sécurité de chacun.

Ciments du Maroc place la sécurité au cœur de son ambition d'entreprise responsable. C'est autour de cette valeur fondamentale, partagée par l'ensemble de notre écosystème, et dans le respect des normes les plus strictes, notamment en matière de santé, que sont structurés les dispositifs opérationnels et les indicateurs de pilotage de nos activités. L'identification des risques et enjeux en matière de santé et de sécurité des personnes résulte d'un processus dynamique qui s'appuie sur le savoir-faire reconnu de l'entreprise.

Aussi, dans une démarche évolutive, Ciments du Maroc a amélioré tout au long de l'année 2023 ses performances en matière de santé et sécurité au travail, ainsi que celles de ses sous-traitants et transporteurs. Et ce, afin de répondre à trois défis principaux :

- Accompagner les sous-traitants et transporteurs dans la mise en place de leur propre système de gestion de la sécurité et de maîtrise des activités opérationnelles ;
- Franchir un nouveau cap en passant du stade de la sensibilisation à celui de la formation ;
- Garantir et assurer la maturité globale de notre système.

Un large éventail d'actions ciblées menées en 2023

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Ciments du Maroc a continué durant l'année 2023 à capitaliser sur sa stratégie en matière de santé et sécurité tout en passant à la concrétisation d'actions ciblées auparavant.

- Intégration et installation de 700 unités dans notre plateforme GPS ;
- Accompagnement de nos transporteurs dans leur démarche de mise à niveau à travers un programme d'audits et d'inspections ;
- Formation des conducteurs sur différents modules conformément à notre procédure de gestion des conducteurs : accueil, sécurité, compétences réglementaires (inspection du camion, gestion des trajets), compétences professionnelles (suivi du comportement du conducteur, profil, écoconduite), prévention de la fatigue et de l'épuisement (lunettes de simulation d'alcoolémie et fatigue) ;
- Réalisation des inspections et contrôles techniques sur nos sites afin de s'assurer que les camions sont conformes à nos exigences de sécurité à l'aide d'outils dématérialisés ;
- Lancement de workshops pour l'analyse des trajets critiques.

SOUS-TRAITANTS

- Équipement de la majorité de nos sites en salles de formation dédiées aux sous-traitants ;
- Formations prodiguées à nos sous-traitants ;
- Suivi du respect de notre charte de sécurité : formations obligatoires, vêtements de travail, qualification des agents... ;
- Intégration de notre charte de sécurité dans tous les appels d'offres et obligation de préqualification pour la validation technique des offres reçues ;
- Mise en place digitalisée d'un outil pour la gestion des sous-traitants sur site ;
- Audit et accompagnement de nos sous-traitants ;
- Mise à jour de la procédure de qualification sécurité des sous-traitants.

OPÉRATIONS

- Lancement, sur l'ensemble de nos sites, du processus de qualification assurant la maturité dans la gestion de notre système de sécurité ;
- Réalisation d'un programme de formation pour nos employés ;
- Développement de 5 guides résumant les directives et exigences de Ciments du Maroc en matière de santé et de sécurité : « Sécurité dans les carrières », « LOTOTO », « Espace confiné », « Travail en hauteur », « Sécurité dans le siège » ;
- Organisation de plusieurs événements, notamment la Semaine de la sécurité ;
- Lancement d'ateliers 5S dans nos usines ;
- Lancement d'une campagne de distribution de plus de 500 casques pour les motos des sous-traitants et employés de Ciments du Maroc dans les usines ;
- Accompagnement dans la démarche Health and Safety de plus de 20 sous-traitants ;
- Organisation des événements Safety Poster et Wissam Assalama au profit des sous-traitants et employés.

EN 2023, CIMENTS
DU MAROC A RÉUSSI
À INTÉGRER PLUS DE
700 GPS SUR LA FLOTTE.

03

COMMENTAIRES SUR L'EXERCICE

■ Faits marquants 2023	36
■ Analyse de l'activité	38
■ Résultats	40
■ Perspectives	41





Faits marquants de l'année 2023

Activité Ciment

VARIATION MENSUELLE DES VENTES NATIONALES DE CIMENT EN 2023



Source : Données internes des membres de l'APC, à savoir Asment Temara, Ciments de L'Atlas, Ciments du Maroc, Lafarge Holcim Maroc

Poursuite de la tendance baissière au premier semestre

Les ventes de ciment avaient plongé de -10,7% en 2022 à 12,49 millions de tonnes en raison de la dégradation de la conjoncture économique. Cette tendance s'est poursuivie au premier semestre 2023 en raison de la persistance d'une inflation élevée et de la sécheresse qui ont négativement impacté la demande en ciment.

Légère reprise au second semestre

A l'exception du mois de septembre, tous les mois du second semestre ont connu une hausse de la consommation de ciment, ce qui a permis d'achever l'année 2023 avec une légère note positive de 0,2% à 12,51 millions de tonnes, soit 24 milliers de tonnes de plus que 2022. Cette inversion de tendance s'explique par un ralentissement de l'inflation, et par les effets positifs de l'action de l'État, tant au niveau de l'investissement avec l'accélération de la mise en œuvre du programme d'infrastructures hydrauliques pour lutter contre les impacts de la pénurie d'eau, qu'au niveau du secteur de la construction avec le programme d'aides directes aux acheteurs de biens immobiliers. Ce dernier a eu un impact positif sur la demande en logement et a encouragé la reprise des chantiers de construction.

ACTIVITÉ BÉTON PRÊT À L'EMPLOI

Stagnation du secteur BTP par rapport à 2022, impacté par la pression inflationniste, ainsi que la succession des périodes de sécheresse.

En dépit du contexte concurrentiel de plus en plus agressif, Ciments du Maroc consolide sa position de leader du marché du béton prêt à l'emploi avec une hausse significative de ses volumes sur ce dernier exercice dans un marché en relance de +4% par rapport à 2022.

- Détérioration des conditions du marché dans un contexte de sinistralité élevée et de manque de liquidité ;
- Multiplication des acteurs avec l'émergence et le développement de grands opérateurs non-cimentiers ;
- Accentuation de la pression continue sur les prix de ventes BPE dans un contexte concurrentiel de plus en plus agressif.

ACTIVITÉ GRANULATS

L'activité Granulats de Ciments du Maroc durant l'année 2023 s'est caractérisée par :

- Une nouvelle certification des carrières de Benslimane et de Oued Souss NM EN 12 620 ;
- Un projet d'électrification de la carrière d'Aït Baha ;
- Une nouvelle extension de la carrière de Benslimane (6ha) ;
- L'acquisition de nouveaux terrains à Ouled Abbou (8ha) ;
- Un projet de mise à niveau de la station de concassage à Oued Souss.

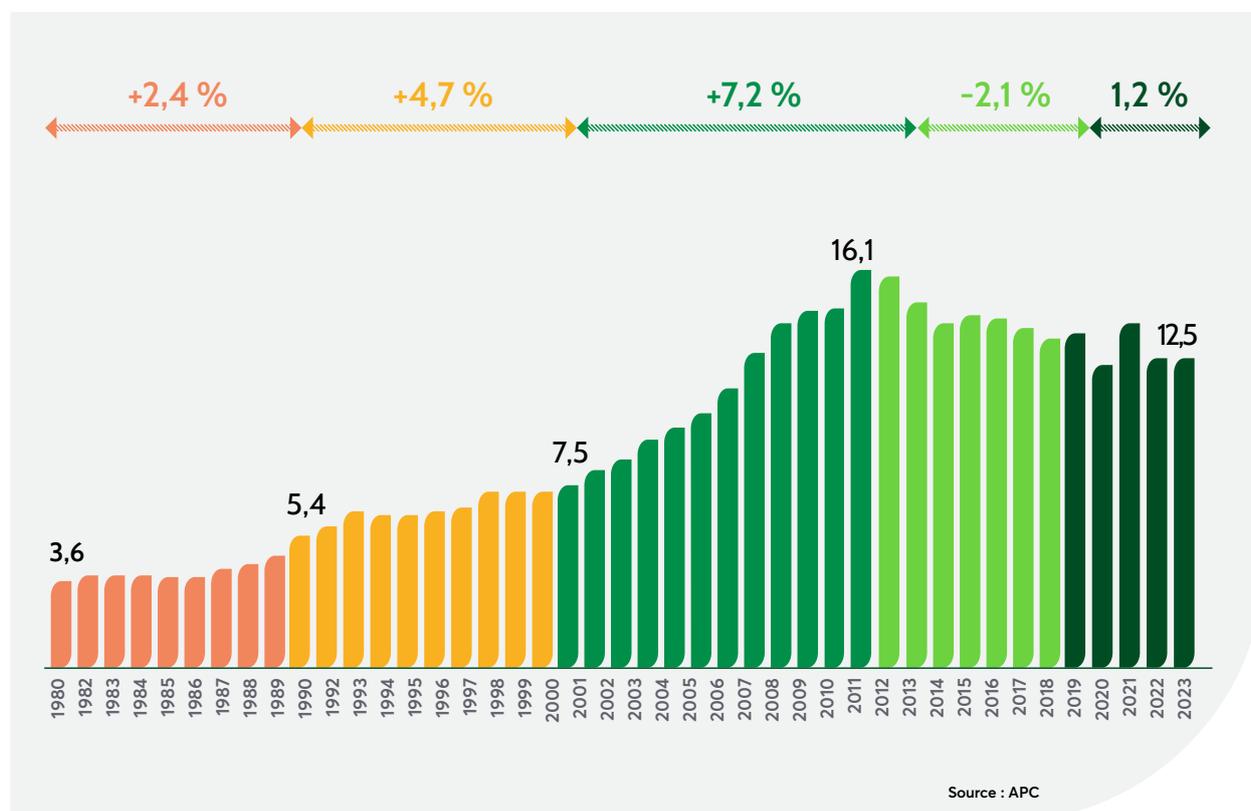


Analyse de l'activité

Activité Ciment

L'année 2023 s'est soldée par une très légère hausse de 0,2%. En termes de volumes, les ventes nationales

de ciment ont représenté 12,51 millions de tonnes, soit 24 000 tonnes de plus que l'année 2022.



Le marché cimentier est inscrit dans un cycle baissier depuis 2011 et dans une très forte variabilité depuis 2020 en raison d'évènements exceptionnels : Covid en 2020 et crise ukrainienne en 2022.

ACTIVITÉ BÉTON PRÊT À L'EMPLOI

Progression de la consommation nationale du béton prêt à l'emploi en 2023

Le marché national du BPE a progressé de 3,8% par rapport à 2022, dans un contexte global marqué par une stagnation du BTP, affichant une évolution de la consommation en ciment de 0,19%.

L'année 2023 a attiré de nouveaux opérateurs BPE dans un marché déjà caractérisé par une forte pression sur les prix de vente.

Le chiffre d'affaires BPE de Ciments du Maroc a enregistré une hausse de 29% par rapport à 2022, et ce, dans un contexte de concurrence accrue que connaît le secteur notamment avec l'émergence de grands opérateurs non-cimentiers et en raison des plans de développement ambitieux de certains opérateurs cimentiers.

Ciments du Maroc préserve, néanmoins, sa position de leader du marché national du béton prêt à l'emploi avec une présence sur les principaux chantiers d'infrastructures au Maroc, grâce à son dispositif, son professionnalisme, sa démarche qualité et à sa politique d'innovation et de développement de nouveaux produits.

Le dispositif industriel de Ciments du Maroc à fin 2023 est composé de 23 centrales BPE.

ACTIVITÉ GRANULATS

L'année 2023 a connu une croissance significative des ventes de granulats, soit 1 911 Kto. Une croissance qui représente +10% vs 2022, démontrant une performance commerciale positive.

Les chiffres clés :

- Volume des ventes : **1 910 689 To**
- Croissance vs 2022 : **+10 %**
- Ventes Hors groupe : **60 %**
- Ventes Internes : **40 %**

Croissance notable

La performance positive et l'**augmentation significative de 10% vs 2022** témoignent d'une capacité d'adaptation permettant à l'entreprise de tirer parti des opportunités offertes dans un marché en constante évolution et marqué par une domination des opérateurs indépendants et des pratiques déloyales.

Variabilité du marché

Le marché des granulats a connu une forte variabilité depuis 2010, avec des fluctuations importantes liées à des événements externes comme la crise sanitaire en 2020. En effet, cette dernière a entraîné une baisse temporaire de la demande. La guerre en Ukraine, autre événement externe, a, quant à elle, eu un impact direct sur les coûts de production et la chaîne d'approvisionnement et, par conséquent, le ralentissement et l'arrêt des projets.

Facteurs de croissance

La croissance des ventes de granulats en 2023 s'explique par plusieurs facteurs :

- Demande accrue du secteur de la construction : la reprise économique et l'augmentation des fonds d'investissements par l'état dédiés aux grands projets structurants dans la loi de finance 2023 ont stimulé la demande pour les granulats ;
- Bonne performance du secteur BTP : le dynamisme du secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) a fortement contribué à la hausse des ventes ;
- Stratégie de diversification des ventes : l'accent mis sur le développement de nouveaux clients a permis d'accroître la part des ventes externes à 60% et de réduire la dépendance vis-à-vis des ventes internes sans pour autant réduire ou perdre les volumes captifs.

Résultats 2023

Comptes consolidés* (en MMAD)

	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Chiffre d'affaires opérationnel	4 305	4 043	+6,5%
Excédent brut d'exploitation	1 654	1 587	+4,2%
Résultat d'exploitation	1 428	1 327	+7,6%
Résultat net	994	917	+8,4%
Capacité d'autofinancement	1 171	1 146	+2,2%

* Les comptes consolidés de Ciments du Maroc sont établis conformément aux normes marocaines.

Dans un contexte économique national toujours aussi marqué par une forte inflation combinée à un déficit hydrométrique important ayant pénalisé l'activité agricole dans le pays, le secteur de la construction n'a pas connu la reprise escomptée pour l'exercice. Ainsi, le marché du ciment ressort en progression de +0,2% par rapport au 31 décembre 2022 (Source : Ministère de l'Habitat).

Dans ce contexte de stabilité relative du secteur de la construction, la société a connu une progression des volumes de ventes dans tous ses métiers et a consolidé le niveau de ses exportations de clinker depuis son usine d'Aït Baha. La pression inflationniste subie sur ses facteurs de coûts a pu être totalement compensée par la baisse du prix des combustibles fossiles sur le marché international.

Compte tenu des éléments précités, le chiffre d'affaires opérationnel ressort en progression de +6,5% par rapport à l'exercice précédent, alors que le résultat d'exploitation est en hausse de +7,6% par rapport au 31 décembre 2022.

Le résultat net s'élève à 994 MMAD, affichant ainsi une amélioration de 77 MMAD (+8,4%) par rapport à l'exercice précédent.

La capacité d'autofinancement ressort en hausse de +2,2% pour s'établir à 1 171 MMAD.

Dans le cadre de sa politique de développement durable, et en phase avec son programme de réduction des émissions de dioxyde de carbone (CO₂), la société a poursuivi son plan de maximisation de l'utilisation de combustibles alternatifs et de promotion de matériaux à basse teneur en carbone. Cette politique vient en complément des nombreuses initiatives menées auprès des communautés locales. Le lancement annoncé de sa gamme evoBuild composée de produits à basse teneur en carbone permettra à la société de confirmer son engagement pour la décarbonation.

Pour faire face au drame qui a affecté la région d'AL Haouz le 8 septembre 2023, Ciments du Maroc a activement participé au soutien des victimes, à travers l'implication de ses équipes dans l'acheminement de matériel et de nourriture vers les villages sinistrés, et également via un don de 10 MMAD au Fonds spécial de gestion des effets du tremblement de terre.

La société demeure très confiante dans les perspectives positives que devrait connaître le marché du ciment dans les prochaines années, notamment du fait des ambitieux programmes d'infrastructures en cours, ainsi que des prochaines réalisations liées à l'organisation du Championnat d'Afrique des Nations 2025 et de la Coupe du Monde de Football 2030.

Comptes sociaux (en MMAD)

	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Chiffre d'affaires opérationnel	3 758	3 622	+3,7%
Excédent brut d'exploitation	1 447	1 411	+2,5%
Résultat d'exploitation	1 247	1 195	+4,2%
Résultat net	982	1 008	-2,6%
Capacité d'autofinancement	1 158	1 159	-0,1%

Perspectives

ACTIVITÉ CIMENT

La légère reprise au second semestre 2023 peut laisser espérer que le cycle baissier entamé depuis 2011 a touché son point le plus bas, offrant ainsi comme perspectives pour l'année 2024 le début d'un nouveau cycle haussier.

Il faut dire que les raisons objectives de cette reprise sont nombreuses tant les fondamentaux économiques du secteur cimentier sont solides. Parmi ces fondamentaux, on peut citer une forte demande latente pour compenser un déficit en logements encore non résorbé, ainsi que les besoins en infrastructures structurantes inscrites dans la stratégie gouvernementale pour accélérer le développement économique et répondre au défi du changement climatique.

À cela s'ajoutent des éléments conjoncturels positifs tels que le programme de reconstruction suite au séisme d'Al Haouz, l'organisation de la Coupe du Monde 2030, la croissance soutenue des échanges extérieurs portée par les industries exportatrices et le tourisme, le recul des tensions inflationnistes et les annonces récentes de grands programmes d'infrastructures ferroviaires, routières et hydrauliques.

ACTIVITÉ BÉTON PRÊT À L'EMPLOI

Nouvelle dynamique du marché BPE attendue pour 2024 grâce notamment :

- À l'important programme d'investissement de modernisation des ports et autoroutes ;
- À l'accompagnement des programmes d'Infrastructures Urbaines, stimulé notamment par les prochains événements sportifs d'envergure (CAN 2025 et Coupe du Monde 2030) ;
- Au programme d'infrastructures rentrant dans le cadre du Plan national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation ;
- Au programme de reconstruction post-séisme dans la région d'Al Haouz ;
- Au programme gouvernemental d'aide directe à l'acquisition de logements principaux ;
- Aux ambitieux plans de développement intégrés des pôles urbains dans les grandes villes.

Consolidation de la position de Ciments du Maroc et renforcement du dispositif pour 2024 :

- Installation de nouvelles centrales à béton au niveau de projets-phares d'infrastructures et de bâtiments.

ACTIVITÉ GRANULATS

Malgré une conjoncture toujours marquée par la guerre en Ukraine et une hausse persistante de l'inflation, d'autres facteurs tels que les dernières précipitations qu'ont connues les différentes régions, le lancement de plusieurs projets structurants, l'augmentation du budget d'investissement de 22% dans la loi de finances 2023 et l'organisation de la CAN 2025 pourraient bien donner lieu à une relance du segment infrastructures et, par conséquent, des ventes des granulats.

Aussi, les ambitieux plans de développement et d'extension de ses carrières, notamment celles de Benslimane, Ouled Abbou et Aït Baha ainsi que d'autres opportunités de croissance renforcent le caractère stratégique de cette activité pour Ciments du Maroc qui se veut une entreprise pionnière du secteur et anticipatrice de la relance du marché.

L'engagement actif de l'état qui se traduit dans la loi de finances 2024 en faveur de son soutien au secteur BTP et de sa stimulation de la demande de logements renforce encore davantage les perspectives optimistes pour le marché des granulats en ouvrant la voie à des opportunités considérables.

Des événements majeurs

Plusieurs événements majeurs contribueront à stimuler la demande et à dynamiser le marché des granulats dans les années à venir :

- **Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2025 et la co-organisation de la Coupe du Monde 2030**, ces événements-phares stimuleront les investissements dans les infrastructures et les projets de construction en offrant de grandes opportunités de développement aux acteurs du marché ;
- **Programmes de développement régionaux (PDR)** : La mise en œuvre de ces programmes favorisera l'aménagement urbain et le développement des infrastructures dans différentes régions du Maroc, créant ainsi une demande accrue pour les granulats et particulièrement dans le périmètre de notre dispositif industriel à savoir Casablanca-Settat, Agadir-Souss Massa, Rabat-Kénitra.

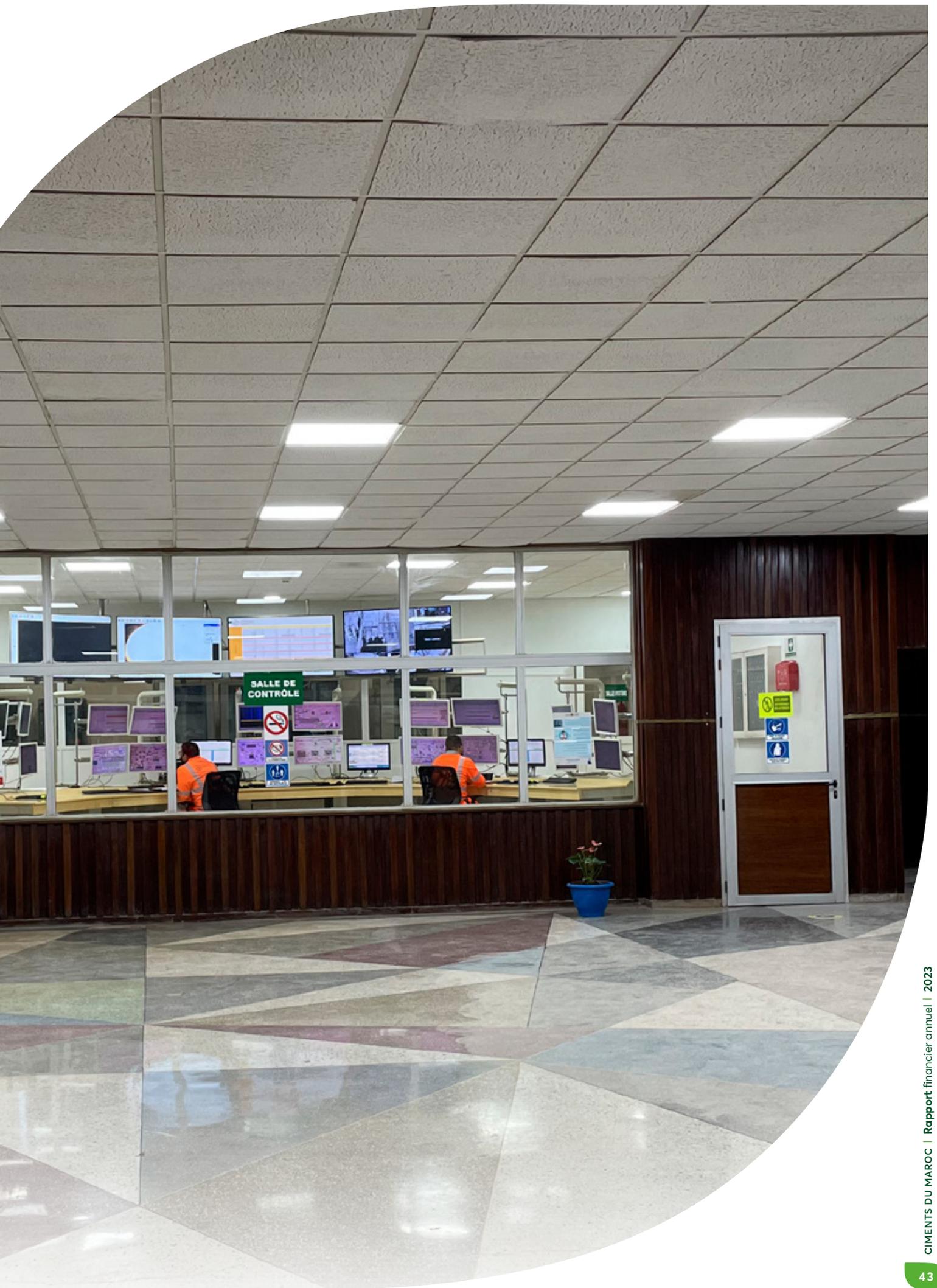
En plus de ces événements majeurs, plusieurs facteurs sous-jacents contribueront à la croissance du marché des granulats tels que les programmes de requalification urbaine, les chantiers de tramway, TGV et BHNS, les projets de ports, d'aéroports, d'ouvrages d'art et d'infrastructures sportives et touristiques et enfin, le nouveau dispositif d'aide à l'acquisition de logements.

04

ÉTATS FINANCIERS

■ Rapport de gestion du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle	44
■ Comptes sociaux	52
■ Assemblée Générale Ordinaire Texte des résolutions	74
■ Comptes consolidés	78
■ Rapport Général et spécial des CAC	90





Rapport de gestion

du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023

I. SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

L'exercice clos au 31 décembre 2023 a été marqué par les événements suivants que nous vous rapportons :

Après une année 2022 fortement impactée par une importante sécheresse combinée aux conséquences de la guerre en Ukraine ayant généré une inflation importante (+6,6%) et un ralentissement de la croissance à +1,1%, l'année 2023 peut être assimilée à une année de transition, avec une reprise de la croissance toujours très dépendante de l'agriculture et du tourisme et freinée par une inflation toujours élevée, bien qu'en diminution en fin d'année 2023. Les effets du tremblement de terre du 8 septembre restent difficiles à estimer avec une baisse notable de l'activité sur les derniers mois de l'année, notamment dans les régions impactées.

De manière globale, l'environnement mondial demeure perturbé, fragilisant les économies nationales.

Le marché du ciment ressort en légère hausse par rapport à l'exercice précédent de +0,2% (Source : APC hors Novacim, Cemos, Centrale Gypse, Dakhla Aménagement).

La consommation de ciment reste principalement liée à l'immobilier résidentiel (70% des volumes selon le HCP). Une consommation qui est restée stable au cours de l'exercice.

La consommation nationale de ciment pour l'année 2023 s'est établie à 12 511 kt (source : APC).

Les ventes annuelles en volume consolidé de Ciments du Maroc ont, quant à elles, présenté une progression de +1,5 %.

Du fait d'un mix régional favorable et de la participation à des projets d'infrastructures significatifs, les ventes de l'activité Béton ont progressé de 25,6% par rapport à l'exercice précédent.

Les ventes de l'activité Granulats ont, quant à elles, enregistré une hausse de 9,7%.

La société a, par ailleurs, investi 167 MMAD au titre de l'exercice 2023 dont une partie relative à la finalisation du projet Nador.

Les autres investissements ont été affectés à des projets de remplacement, d'amélioration continue et de mise en conformité légale, ainsi qu'à des projets de réduction de l'empreinte carbone, en phase avec la politique de développement durable de la Société.

II. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES AU COURS DE L'EXERCICE, ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Malgré un ralentissement de l'inflation en 2023 dans le pays (+6,1% ; Source HCP vs +8,1% en 2022), les facteurs de coûts ont nécessité une attention constante au cours de l'exercice : les coûts de transports, de sous-traitance et de matières premières ont augmenté, à la suite, notamment, de la hausse conséquente des prix des carburants dans le pays. Les frais de fonctionnement ont également subi les effets de l'augmentation du salaire minimal.

Les coûts de production ont cependant bénéficié de la baisse de 29% du prix des combustibles fossiles, essentiels à la marche des fours.

Compte tenu des prévisions de Bank Al Maghrib annonçant une croissance du PIB pour l'année 2024 (+3,6%) ainsi que l'évolution des principaux indicateurs-clés liés à l'activité du ciment et de la construction, la consommation nationale de ciment devrait connaître un rebond important en raison :

- Des projets d'infrastructures importants notamment en prévision de l'organisation de la CAN 2025 et de la Coupe du Monde de Football ;
- De l'impact positif espéré par les subventions accrues sur les logements sociaux ;
- De la phase de reconstruction post-séisme du 8 septembre ;
- D'une inflation qui semble s'atténuer sur les derniers mois, propice à un regain de la confiance des ménages à investir.

Les facteurs de coûts sont, quant à eux, attendus stables sur l'exercice.

III. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous prions de trouver ci-joint en **Annexe 1** le tableau des filiales et participations.

IV. SITUATION DE L'ACTIVITÉ DES FILIALES

Indusaha : Filiale détenue à 91% par Ciments du Maroc.

(K MAD)	YTD 2023	YTD 2022	Variation en valeur	Variation en %
Chiffre d'affaires	706 747	611 622	+95 126	+16%
Résultat net	153 239	146 680	+6 559	+4%

L'exercice clos au 31 décembre 2023 a été marqué par les événements suivants que nous vous rapportons :

- Une conjoncture économique toujours fragile au niveau national, mais dynamique sur le marché d'Indusaha ;
- Une inflation importante dans le pays ayant généré un accroissement significatif des facteurs de coûts, notamment ceux des combustibles et du gasoil.

Betosaha : Filiale détenue à 51 % par Ciments du Maroc.

Cette société a été constituée en décembre 2019 avec pour objet la fourniture de béton prêt à l'emploi pour le nouveau port phosphatier de Laâyoune.

Atlantic Ciment : Filiale détenue à 100 % par Ciments du Maroc.

Cette filiale permet le renforcement du positionnement de Ciments du Maroc sur le marché national.

V. ANALYSE DES COMPTES

Nous allons maintenant vous présenter en détails les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2023 que nous soumettons à votre approbation.

1. Comptes sociaux

1.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de CIMAR à fin décembre 2023 s'établit à 3 764 MMAD, ce qui représente une hausse de 127 MMAD par rapport à l'année antérieure. Cet accroissement est principalement expliqué par la progression des volumes vendus dans tous les métiers, accentuée par l'effet sur année pleine des hausses de prix pratiquées en 2022 pour compenser les effets négatifs de l'inflation.

1.2 Valeur ajoutée

En corrélation avec la hausse des ventes, la valeur ajoutée présente une progression de +3,8% par rapport à l'année antérieure.

1.3 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation présente une hausse de 4% par rapport à l'année précédente.

1.4 Résultat financier

Le résultat financier enregistre une baisse de 66 MMAD expliquée essentiellement par les facteurs suivants :

- La baisse des dividendes distribués par Indusaha entre les deux exercices de 55 MMAD ;
- La hausse des pertes de change entre les deux périodes.

1.5 Résultat net

En conséquence, le résultat net de l'activité ressort à 982 MMAD.

2. Comptes consolidés

(K MAD)	YTD 2023	YTD 2022	Variation en valeur	Variation en %
Chiffres d'affaires	4 333	4 068	+265	+6,52%
Résultat net de l'ensemble consolidé	994	917	+78	+8,39%
Résultat net (part du Groupe)	970	905	+65	+7,19%

Rapport de gestion

du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023

2.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé de CIMAR à fin décembre 2023 s'établit à 4 333 M MAD, ce qui représente une hausse de 6,52% par rapport à l'année antérieure. Cette variation résulte d'une progression des volumes de ventes dans tous les métiers par rapport à l'exercice précédent.

2.2 Valeur ajoutée

La valeur ajoutée ressort en progrès de 5% par rapport à l'année précédente.

2.3 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation présente une hausse de 4,2% par rapport à l'année précédente.

2.4 Résultat financier

Le résultat financier enregistre une hausse de 3 MMAD entre les deux périodes.

2.5 Résultat net

Le résultat net de l'ensemble consolidé ressort à 994 MMAD en hausse de 8,39% et le résultat net part du groupe s'établit à 970 MMAD, soit en progrès de 7,19% par rapport à l'exercice précédent.

VI. PRÉSENTATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2023 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au 31 décembre 2023, le périmètre de consolidation est composé des sociétés dont le détail figure dans les comptes consolidés qui vous sont présentés.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes sociaux et consolidés qui vous sont présentés.

VII. AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation du résultat ci-après de l'exercice clos au 31 décembre 2023 :

Bénéfice net comptable :	981 648 303,57 MAD
Augmenté des réserves facultatives :	385 952 755,96 MAD
Soit un bénéfice distribuable de :	1 367 601 059,53 MAD
Dividendes aux actionnaires (soit 60 dirhams par action)	866 160 240,00 MAD
Au compte réserves facultatives :	501 440 819,53 MAD

VIII. DÉCOMPOSITION PAR ÉCHÉANCE DU SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS AU 31 DÉCEMBRE 2023

En application des dispositions de la loi n° 69-21 relative aux délais de paiements, nous vous présentons ci-après le tableau de décomposition des dettes fournisseurs en milliers de dirhams par échéances au 31 décembre 2023 :

KMAD	Dettes Fournisseurs à la clôture					
	Dettes Fournisseurs à la clôture	Montant dettes Fournisseurs non échues	Montant dettes Fournisseurs échues < 30 jours	Montant dettes Fournisseurs échues 31 jours < x < 60 jours	Montant dettes Fournisseurs échues 61 jours < x < 90 jours	Montant dettes Fournisseurs échues > 90 jours
2022	-615 869,57	-476 289,07	-27 110,09	-12 869,92	-8 453,12	-91 147,36
2023	-562 792,12	-457 833,31	-20 853,19	-429,78	-7 211,98	-76 463,86

IX. CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE 56 DE LA LOI

Nous vous demandons également d'approuver les conventions visées à l'article 56 de la Loi et figurant dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

Nous vous rappelons, par ailleurs, les conventions visées à l'article susmentionné conclues antérieurement et dont les effets se sont poursuivis pendant l'exercice écoulé.

Vos Commissaires aux Comptes ont été informés de ces conventions qu'ils vous relatent dans leur rapport spécial.

X. RATIFICATION DE LA NOMINATION DE M. SEVRIN WEIG EN TANT QU'ADMINISTRATEUR – NOMINATION DE MME SONIA MEZZOUR EN TANT QUE NOUVEL ADMINISTRATEUR INDEPENDANT - SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Nous vous proposons de ratifier la nomination de M. Severin Weig en tant que nouvel administrateur en remplacement de M. Matteo Rozzanigo, décidée par le Conseil d'Administration réuni en date du 04 janvier 2024. Le mandat de M. Severin Weig expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2025 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Par ailleurs, nous vous informons que le mandat d'administrateur de M. Ahmed Nakkouch arrive à expiration et vous proposons de nommer en remplacement Mme Sonia Mezzour en tant que nouvel administrateur indépendant et ce, pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2026 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

Nous vous prions de noter que M. Yassine Haddaoui a démissionné de ses fonctions d'administrateur en date du 4 mars 2024 et vous proposons de ne pas pourvoir à son remplacement.

Enfin, nous vous informons, par ailleurs, que les mandats d'administrateurs ci-après arrivent à expiration et vous proposons de les renouveler pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2026 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 :

- M. Mohamed Chaïbi
- Mme Amina Figuigui
- HEIDELBERG MATERIALS ITALIA CEMENTI S.P.A

XI. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats des Commissaires aux Comptes, PwC et Mazars n'expireront qu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025. Il n'y a donc pas lieu de statuer sur leur renouvellement.

XII. LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION OU CONSEILS DE SURVEILLANCE AINSI QUE LEURS EMPLOIS OU FONCTIONS PRINCIPAUX

Conformément aux dispositions de l'article 142 de la Loi, nous vous prions de trouver ci-après en **Annexe 2** la liste des mandats des administrateurs dans d'autres conseils d'administration ou conseils de surveillance ainsi que leurs emplois ou fonctions principaux.

XIII. JETONS DE PRÉSENCE

Nous vous proposons de fixer le montant global des jetons de présence à la somme maximum de 2 060 000 MAD bruts à répartir entre les administrateurs sur décision du Conseil d'Administration.

Vos Commissaires aux Comptes relatent dans leur rapport général leur opinion sur les comptes sociaux et consolidés au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Votre Conseil vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Fait à Casablanca, le 12 mars 2024.

Le Conseil d'Administration

Rapport de gestion

du Conseil d'Administration
à l'Assemblée Générale
Ordinaire annuelle statuant
sur les comptes de l'exercice
clos au 31 décembre 2023

ANNEXE 1

DÉTAIL DES TITRES DE PARTICIPATION DÉTENUES PAR LA SOCIÉTÉ (EN MAD)

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital % 3	Prix d'acquisition globale 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C. de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
Indusaha	Matériaux de construction	121 680 000,00	91,00	396 379 191,82	396 379 191,82	31/12/2023	824 190 977,65	153 239 012,72	155 019 200,00
Banque Populaire	Banque	1,00	0,00	145 000,00	145 000,00	31/12/2023	0,00	0,00	9 350,00
Suez Cement Company (1)	Matériaux de construction	909 282 535,00	11,70	1 600 834 979,09	94 131 937,75	31/12/2023	540 655 103,98	-44 807 947,63	0,00
AFRICIM	Gestion des valeurs mobilières	20 000 000,00	100,00	19 999 600,00	15 674 450,19	31/12/2023	16 097 128,34	197 571,08	0,00
BETOSAHA	Matériaux de construction	10 000 000,00	51,00	5 099 900,00	5 099 900,00	31/12/2023	26 046 232,21	16 139 144,05	0,00
ATLANTIC CIMENT	Matériaux de construction	22 000 000,00	100,00	301 572 540,58	301 572 540,58	31/12/2023	20 983 553,10	11 026,66	0,00
TOTAL	1.082.962.536,00	1082962536,00	--	2 324 031 211,49	813 003 020,34	--	1 427 972 995,28	124 778 806,88	155 028 550,00

ANNEXE 2

LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION OU CONSEILS DE SURVEILLANCE

Identité de l'Administrateur	Mandat occupé dans d'autres Conseils d'administration ou Conseils de surveillance
M. Mohamed CHAÏBI	<ul style="list-style-type: none">• PROCIMAR : Président du Conseil d'Administration• INDUSAHA : Président du Conseil d'Administration• SUEZ CEMENT COMPANY SAE : Représentant permanent de l'administrateur personne morale Ciments du Maroc• LA FONDATION MOHAMMED VI POUR LA RÉINSERTION DES DETENUS : membre du Conseil d'Administration• L'OBSERVATOIRE DE LA PALMERAIE DE MARRAKECH : Président• APD : Administrateur

M. Matteo ROZZANIGO	<ul style="list-style-type: none"> • INDUSAHA : Directeur Général non Administrateur • PROCIMAR : Représentant permanent de HEIDELBERG MATERIALS ITALIA CEMENTI S.P.A, personne morale administrateur au Conseil de Procimar • BETOSAHA : Administrateur • ASMENT DE TEMARA : Représentant permanent de HEIDELBERG MATERIALS ITALIA CEMENTI S.P.A, personne morale administrateur au Conseil d'Asment de Témara • ATLANTIC CIMENT : Président Directeur Général
M. Hakan GÜRDAL	<ul style="list-style-type: none"> • HEIDELBERG MATERIALS AG : Administrateur • AKÇANSA ÇIMENTO SANAYI VE TICARET A.S., TURKEY : Vice-Président • ASMENT DE TEMARA : représentant permanent de PROCIMAR (administrateur personne morale) • CEMZA (PTY) LTD (Afrique du Sud) : Administrateur • CONTINENTAL BLUE INVESTMENT SA2 (Suisse) : Administrateur • AUSTRAL CIMENTOS SOFALA SA (Mozambique) : Administrateur • CIMBURKINA S.A. (Burkina Faso): Administrateur • CIMENTS DU TOGO SA (Togo) : Administrateur • CIMBENIN SA (Bénin) : Président du Conseil • CALCIM SA (Bénin) : Président du Conseil • GHACEM LTD. (Ghana) : Président du Conseil • GRANUBURKINA SA (Burkina Faso) : Président du Conseil • HANSON ISRAEL LIMITED (Israël) : Administrateur • HELWAN CEMENT COMPANY (Egypte) : Président du Conseil • LA CIMENTERIE DE LUKALA S.A.R.L., (République Démocratique du Congo) : Administrateur • GRANUTOGO SA (Togo) : Président du Conseil • SCANCEM HOLDING AS (Norvège) : Président du Conseil • SCANCEM INTERNATIONAL DA (Norvège) : Président du Conseil • SCANTOGO MINES SA (Togo) : Président du Conseil • SUEZ CEMENT COMPANY S.A.E (Egypte) : Administrateur • TOURAH PORTLAND CEMENT COMPANY (Egypte) : Administrateur • TPCPLC TANZANIA PORTLAND CEMENT PUBLIC LIMITED COMPANY (Tanzanie) : Président du Conseil • TANGA CEMENT PLC, TANZANIA : Président du Conseil • VASSILIKO CEMENT WORKS SA (Chypre) : Administrateur • HC TRADING GMBH (Allemagne): membre du Advisory Board
HEIDELBERG MATERIALS ITALIA CEMENTI S.P.A (Mme Natalya SEYALOVA)	<ul style="list-style-type: none"> • ASMENT DE TEMARA : Administrateur personne morale • PROCIMAR : Administrateur personne morale
COFIPAR (M. Dominik MICHEL)	<ul style="list-style-type: none"> • GACEM : Administrateur personne morale • PROCIMAR : Administrateur personne morale • TANGA CEMENT PLC, TANZANIA : Administrateur (personne physique)

Rapport de gestion

du Conseil d'Administration
à l'Assemblée Générale
Ordinaire annuelle statuant
sur les comptes de l'exercice
clos au 31 décembre 2023

MENAF (M. Francesco BRAMBILLA)	<ul style="list-style-type: none">• Gacem : Administrateur personne morale• Suez Cement : Administrateur personne morale• Cemenco (Liberia) : Administrateur (personne physique)• Ghacem (Ghana) : Administrateur (personne physique)• Continental Blue Investments Ghana (Ghana) : Administrateur (personne physique)• Scantogo Mines SA (Togo) : Administrateur (personne physique)• CimENTS du Togo (Togo) : Administrateur (personne physique)• Fortia (Togo) : Administrateur (personne physique)• Tanzania Portland cement public limited company (Tanzania) : Administrateur (personne physique)• Tanga cement public limited company (Tanzania) : Administrateur (personne physique)• ACH Investments (Ile Maurice) : Administrateur (personne physique)
FIPAR HOLDING (M. Khalid ZIANE)	<ul style="list-style-type: none">• CDG Invest Infrastructures : Administrateur personne physique• MEDI TELECOM : Administrateur personne morale représentée par M. Khalid ZIANE• MEDI1 TV : Représentant permanent de CDG Invest• AFMA : Administrateur personne morale représentée par M. Khalid ZIANE• SCE CHEMICALS : Administrateur personne morale représentée par M. Khalid ZIANE• TANGER MED PORT AUTHORITY : Administrateur personne morale représentée par M. Khalid ZIANE• FONDATION AHLY : Administrateur personne physique• AFRIQUIA SMDC : Administrateur personne morale représentée par M. Khalid ZIANE• EVIOSYS PACKAGING MAROC : Administrateur personne morale représentée par M. Khalid ZIANE
CIMR (M. Mohamed ABOUMEJD)	<ul style="list-style-type: none">• AFMA : Administrateur personne morale• AL MADA HOLDING : Administrateur personne morale• A6 IMMOBILIER : Administrateur personne morale• BANQUE CENTRALE POPULAIRE : Administrateur personne morale• AL MADA VENTURE CAP : Administrateur personne morale• OPCI AVENIR PATRIMOINE SECURITE : Administrateur personne morale• BRASSERIES DU MAROC : Administrateur personne morale• CFG BANK : Administrateur personne morale• EQDOM : Administrateur personne morale• LAFARGE HOLCIM MAROC : Administrateur personne morale• RISMA : Administrateur personne morale

	<ul style="list-style-type: none"> • SOCIÉTÉ DE SEL DE MOHAMMEDIA : Administrateur personne morale • SOMED : Administrateur personne morale • SONASID : Administrateur personne morale • LESIEUR CRISTAL : Administrateur personne morale • JORF FERTILIZERS COMPANY V : Administrateur personne morale • IMC : Administrateur personne morale • TANGER MED ZONE : Administrateur personne morale • RAMICAL : Administrateur personne morale • AKWA AFRICA : Administrateur personne morale • IMMORENTE : Administrateur personne morale • AM INVEST MOROCCO : Administrateur personne morale
ABU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT (S.E. Khalifa Abdulla AL QUBAISI)	<ul style="list-style-type: none"> • MAROC TELECOM : Administrateur personne morale • REBAB COMPANY : Administrateur personne morale
Mme Amina FIGUIGUI	<ul style="list-style-type: none"> • MAROCLEAR : Administrateur indépendant - président du comité d'audit • EQDOM : Administrateur indépendant – président du comité d'audit et des risques • SNEP : Administrateur indépendant • TERRAMIS : Administrateur indépendant • INPPLC : Membre désigné par les autorités compétentes • ISCAE : Administrateur désigné par arrêté du Ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique
M. Ahmed NAKKOUCH	<ul style="list-style-type: none"> • GREEN OF AFRICA : PDG • ASSOCIATION R&D : Président • APD : Administrateur
M. Yassine HADDAOUI	<ul style="list-style-type: none"> • FIPAR HOLDING : Président et représentant permanent de CDG Invest • NAMA HOLDING : Président • CDG INVEST GROWTH : Président • CDG INVEST INFRASTRUCTURES : Président • DXC TECHNOLOGY : Administrateur • JAIDA : Président • PREV INVEST : Représentant permanent du RCAR • CFG BANK : Représentant permanent de PREV INVEST • MARSAMAROC : Représentant permanent du RCAR
PROCIMAR	<ul style="list-style-type: none"> • INDUSAHA : Administrateur personne morale • ASMENT DE TEMARA : Administrateur personne morale

Comptes sociaux

au 31 décembre 2023

BILAN ACTIF (Modèle normal)

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
	Immobilisations en non-valeurs → [A]	50 576 988,46	29 094 930,50	21 482 057,96	22 759 906,13
	Frais préliminaires				
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	50 576 988,46	29 094 930,50	21 482 057,96	22 759 906,13
	Primes de remboursement des obligations				
	Immobilisations incorporelles → [B]	328 549 114,23	9 517 911,44	319 031 202,79	319 025 061,11
	Immobilisations en R&D.				
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	10 185 478,77	9 517 911,44	667 567,33	661 425,65
	Fonds commercial	318 363 635,46		318 363 635,46	318 363 635,46
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles → [C]	8 165 028 618,61	6 668 216 329,56	1 496 812 289,05	1 529 420 841,62
	Terrains	194 723 792,97		194 723 792,97	194 723 792,97
	Constructions	1 641 641 674,93	1 217 593 587,17	424 048 087,76	447 637 949,72
	Installations techniques, matériel et outillage	5 963 118 524,77	5 369 175 479,19	593 943 045,58	614 524 499,22
	Matériel de transport	21 636 649,48	21 628 625,31	8 024,17	805 253,33
	Mobilier, Mat. de bureau, Aménag. Divers	69 183 009,33	59 818 637,89	9 364 371,44	11 008 534,24
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours	274 724 967,13		274 724 967,13	260 720 812,14
	Immobilisations financières → [D]	2 354 476 590,78	1 512 593 313,54	841 883 277,24	841 826 582,92
	Prêts immobilisés	7 529 666,29	1 270 172,39	6 259 493,90	6 283 860,78
	Autres créances financières	22 915 713,00	294 950,00	22 620 763,00	22 539 701,80
	Titres de participation	2 324 031 211,49	1 511 028 191,15	813 003 020,34	813 003 020,34
	Autres titres immobilisés				
	Ecarts de conversion actif → [E]				
	Diminution des créances immobilisées				
	Augmentations des dettes de financement				
	TOTAL (A+B+C+D+E)	10 898 631 312,08	8 219 422 485,04	2 679 208 827,04	2 713 032 391,78
	Stocks → [F]	668 637 558,78	100 814 635,93	567 822 922,85	610 458 598,05
	Marchandises	265 483,24		265 483,24	265 483,24
	Matières et fournitures consommables	482 221 711,09	89 118 863,21	393 102 847,88	368 861 009,81
	Produits en cours				
	Produits intermédiaires et produits résiduels	141 730 759,44	219 611,54	141 511 147,90	202 544 681,54
	Produits finis	44 419 605,01	11 476 161,18	32 943 443,83	38 787 423,46
	Créances de l'actif circulant → [G]	926 478 162,66	103 555 186,79	822 922 975,87	942 378 954,98
	Fournis. débiteurs, avances et acomptes	9 736 417,71	903 438,82	8 832 978,89	14 957 841,66
	Clients et comptes rattachés	834 799 510,71	88 874 486,87	745 925 023,84	798 825 275,47
	Personnel	2 503 340,31	619 384,37	1 883 955,94	1 830 863,27
	État	54 481 236,26		54 481 236,26	114 459 720,81
	Comptes d'associés	1 858 214,85		1 858 214,85	1 858 214,85
	Autres débiteurs	22 694 935,35	13 157 876,73	9 537 058,62	9 944 962,31
	Comptes de régularisation- Actif	404 507,47		404 507,47	502 076,61
	Titres valeurs de placement → [H]	470 325 586,93		470 325 586,93	134 834 169,74
	Écarts de conversion actif → [I] Éléments circulants	14 086 698,93		14 086 698,93	21 475 930,91
	TOTAL II (F+G+H+I)	2 079 528 007,30	204 369 822,72	1 875 158 184,58	1 709 147 653,68
	TRÉSORERIE				
	Trésorerie-Actif	92 546 829,67	4 238 253,75	88 308 575,92	73 824 244,54
	Chèques et valeurs à encaisser	17 362 371,76		17 362 371,76	16 870 897,88
	Banques, T.G et C.C.P	74 879 993,89	4 238 253,75	70 641 740,14	56 731 342,15
	Caisse, Régie d'avances et accreditifs	304 464,02		304 464,02	222 004,51
	TOTAL III	92 546 829,67	4 238 253,75	88 308 575,92	73 824 244,54
	TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	13 070 706 149,05	8 428 030 561,51	4 642 675 587,54	4 496 004 290,00

BILAN PASSIF (Modèle normal)

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
CAPITAUX PROPRES	3 308 867 213,98	3 193 379 150,41
Capital social ou personnel (1)	1 443 600 400,00	1 443 600 400,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non-appelé		
Capital appelé	1 443 600 400,00	1 443 600 400,00
Dont versé	1 443 600 400,00	1 443 600 400,00
Prime d'émission, de fusion, d'apport	201 299 210,47	201 299 210,47
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	144 360 040,00	144 360 040,00
Autres réserves	537 959 259,94	152 006 503,98
Report à nouveau (2)		244 642 298,92
Résultat en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice (2)	981 648 303,57	1 007 470 697,04
Total des capitaux propres (A)	3 308 867 213,98	3 193 379 150,41
Capitaux propres assimilés (B)	1 260 535,75	1 617 200,26
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées	1 260 535,75	1 617 200,26
Dettes de financement (C)		
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement		
Provisions durables pour risques et charges (D)	202 541 020,65	220 337 918,95
Provisions pour risques	300 000,00	300 000,00
Provisions pour charges	202 241 020,65	220 037 918,95
Écarts de conversion-passif (E)		
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
TOTAL I (A+B+C+D+E)	3 512 668 770,38	3 415 334 269,62
Dettes du passif circulant (F)	914 912 251,34	908 156 626,74
Fournisseurs et comptes rattachés	596 633 608,61	628 833 831,14
Clients créditeurs, avances et acomptes	55 957 226,03	37 043 958,85
Personnel	33 185 750,69	25 762 827,09
Organismes sociaux	28 820 231,53	25 642 589,99
État	130 773 115,11	86 045 967,57
Comptes d'associés	5 470 859,19	9 270 010,09
Autres créanciers	64 071 460,18	95 557 442,01
Comptes de régularisation passif		
Autres provisions pour risques et charges (G)	24 731 704,53	32 120 936,51
Écarts de conversion - passif (Éléments circulants) (H)	2 703 813,09	433 962,45
TOTAL II (F+G+H)	942 347 768,96	940 711 525,70
TRÉSORERIE PASSIF	187 659 048,20	139 958 494,68
Crédits d'escompte	309 556,15	362 402,00
Crédits de trésorerie		
Banques (Soldes créditeurs)	187 349 492,05	139 596 092,68
TOTAL III	187 659 048,20	139 958 494,68
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	4 642 675 587,54	4 496 004 290,00

Comptes sociaux

au 31 décembre 2023

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

DÉSIGNATION	OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 2 +1	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 4
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
EXPLOITATION				
I PRODUITS D'EXPLOITATION	3 764 533 441,12		3 764 533 441,12	3 821 508 890,84
Ventes de marchandises (en l'état)				
Ventes de biens et services produits	3 764 385 674,00		3 764 385 674,00	3 637 454 211,75
Chiffre d'affaires	3 764 385 674,00		3 764 385 674,00	3 637 454 211,75
Variation de stocks de produits (1)	-74 395 208,27		-74 395 208,27	108 998 087,33
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	5 858 262,12		5 858 262,12	10 526 708,54
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitation: transferts de charges	68 684 713,27		68 684 713,27	64 529 883,22
Total I	3 764 533 441,12		3 764 533 441,12	3 821 508 890,84
II CHARGES D'EXPLOITATION	2 517 597 222,90	2 136 744,17	2 519 733 967,07	2 630 083 077,36
Achats revendus (2) de marchandises				
Achats consommés (2) de matières et fournitures	1 405 492 256,75		1 405 492 256,75	1 578 340 041,45
Autres charges externes	510 091 254,03	1 951 426,47	512 042 680,50	465 639 657,04
Impôts et taxes	3 483 364,96	182 894,60	3 666 259,56	30 708 011,79
Charges de personnel	296 381 705,55	2 423,10	296 384 128,65	271 251 234,29
Autres charges d'exploitation	9 635 841,84		9 635 841,84	20 063 121,73
Dotations d'exploitation	261 162 520,77		261 162 520,77	264 081 011,06
Total II	2 517 597 222,90	2 136 744,17	2 519 733 967,07	2 630 083 077,36
III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 246 936 218,22	-2 136 744,17	1 244 799 474,05	1 191 425 813,48
FINANCIER				
IV PRODUITS FINANCIERS	201 690 481,00	393,30	201 690 874,30	253 904 202,74
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	155 028 550,00		155 028 550,00	210 392 550,00
Gains de change	19 338 309,09		19 338 309,09	32 129 805,55
Intérêts et autres produits financiers	5 847 691,00	393,30	5 848 084,30	9 480 832,72
Reprises financières; transferts de charges	21 475 930,91		21 475 930,91	1 901 014,47
Total IV	201 690 481,00	393,30	201 690 874,30	253 904 202,74
V CHARGES FINANCIÈRES	57 833 359,90		57 833 359,90	44 433 331,65
Charges d'intérêts	2 272 923,50		2 272 923,50	3 523 546,56
Pertes de change	41 473 737,47		41 473 737,47	19 433 854,18
Autres charges financières				
Dotations financières	14 086 698,93		14 086 698,93	21 475 930,91
Total V	57 833 359,90		57 833 359,90	44 433 331,65
VI RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)	143 857 121,10	393,30	143 857 514,40	209 470 871,09
VII RÉSULTAT COURANT (III + VI)	1 390 793 339,32	-2 136 350,87	1 388 656 988,45	1 400 896 684,57

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes) (Suite)

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

DÉSIGNATION	OPÉRATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE 3 = 2 +1	TOTALS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 4
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
VII RÉSULTAT COURANT (III+VI)	1 390 793 339,32	-2 136 350,87	1 388 656 988,45	1 400 896 684,57
NON-COURANT				
PRODUITS NON-COURANTS	62 148 664,71	7 186,20	62 155 850,91	82 376 151,49
Produits des cessions d'immobilisations	2 935 416,66		2 935 416,66	19 451 933,34
Subventions d'équilibre				
VIII Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non-courants	29 172 518,36	7 186,20	29 179 704,56	17 158 715,83
Reprises non-courantes; transferts de charges	30 040 729,69		30 040 729,69	45 765 502,32
Total VIII	62 148 664,71	7 186,20	62 155 850,91	82 376 151,49
CHARGES NON-COURANTES	77 536 066,79		77 536 066,79	111 955 439,02
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	2 568 096,81		2 568 096,81	6 247 054,28
Subventions accordées				
IX Autres charges non-courantes	74 959 293,10		74 959 293,10	103 703 328,40
Dotations non-courantes aux amortissements et aux provisions	8 676,88		8 676,88	2 005 056,34
Total IX	77 536 066,79		77 536 066,79	111 955 439,02
X RÉSULTAT NON-COURANT (VIII-IX)	-15 387 402,08	7 186,20	-15 380 215,88	-29 579 287,53
XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)	1 375 405 937,24	-2 129 164,67	1 373 276 772,57	1 371 317 397,04
XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	391 628 469,00		391 628 469,00	363 846 700,00
XIII RÉSULTAT NET (XI-XII)	983 777 468,24	-2 129 164,67	981 648 303,57	1 007 470 697,04
XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VII)	4 028 372 586,83	7 579,50	4 028 380 166,33	4 157 789 245,07
XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)	3 044 595 118,59	2 136 744,17	3 046 731 862,76	3 150 318 548,03
XVI RÉSULTAT NET (total des produits-total des charges)	983 777 468,24	-2 129 164,67	981 648 303,57	1 007 470 697,04

Comptes sociaux

au 31 décembre 2023

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (ESG)

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

DÉSIGNATION		Exercice	Exercice Précédent
1	Ventes de marchandises (en l'état)		
2	- Achats revendus de marchandises		
I	= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT		
II	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE (3 +4 +5)	3 695 848 727,85	3 756 979 007,62
3	Ventes de biens et services produits	3 764 385 674,00	3 637 454 211,75
4	Variation stocks produits	-74 395 208,27	108 998 087,33
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	5 858 262,12	10 526 708,54
III	- CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE (6 +7)	1 917 534 937,25	2 043 979 698,49
6	Achats consommés de matières et fournitures	1 405 492 256,75	1 578 340 041,45
7	Autres charges externes	512 042 680,50	465 639 657,04
IV	= VALEUR AJOUTÉE (I + II + III)	1 778 313 790,60	1 712 999 309,13
8	+ Subventions d'exploitation		
9	- Impôts et taxes	35 016 538,56	30 708 011,79
10	- Charges de personnel	296 384 128,65	271 251 234,29
V	= EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	1 446 913 123,39	1 411 040 063,05
11	+ Autres produits d'exploitation		
12	- Autres charges d'exploitation	9 635 841,84	20 063 121,73
13	+ Reprises d'exploitation transferts de charges	68 684 713,27	64 529 883,22
14	- Dotations d'exploitation	261 162 520,77	264 081 011,06
VI	= RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	1 244 799 474,05	1 191 425 813,48
VII	+ RÉSULTAT FINANCIER	143 857 514,40	209 470 871,09
VIII	= RÉSULTAT COURANT (+ ou -)	1 388 656 988,45	1 400 896 684,57
IX	+ RÉSULTAT NON-COURANT	-15 380 215,88	-29 579 287,53
15	- Impôt sur les résultats	391 628 469,00	363 846 700,00
X	= RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	981 648 303,57	1 007 470 697,04

TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (T,F,R)		Exercice	Exercice Précédent
1	Résultat net de l'exercice	981 648 303,57	1 007 470 697,04
	Bénéfice +	981 648 303,57	1 007 470 697,04
	Perte -		
2	+ Dotations d'exploitation (1)	206 509 872,18	194 391 035,58
3	+ Dotations financières (1)		
4	+ Dotations non-courantes (1)	8 676,88	5 056,34
5	- Reprises d'exploitation (2)		
6	- Reprises financières (2)		
7	- Reprises non-courantes (2)	30 040 729,69	29 956 290,66
8	- Produits des cessions d'immobilisations	2 935 416,66	19 451 933,34
9	+ Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	2 568 096,81	6 247 054,28
I	CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C,A,F)	1 157 758 803,09	1 158 705 619,24
10	Distributions de bénéfices	866 160 240,00	1 371 420 380,00
II	AUTOFINANCEMENT	291 598 563,09	-212 714 760,76

TABLEAU DE FINANCEMENT (Modèle Normal)

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

I, SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN	EXERCICE a	EXERCICE PRÉCÉDENT b	Exercice a - b	
			EMPLOIS c	RESSOURCES d
Financement Permanent	3 512 668 770,38	3 415 334 269,62		97 334 500,76
Moins actif immobilisé	2 679 208 827,04	2 713 032 391,78		33 823 564,74
= Fonds de Roulement Fonctionnel (1-2) (A)	833 459 943,34	702 301 877,84		131 158 065,50
Actif circulant	1 875 158 184,58	1 709 147 653,68	166 010 530,90	
Moins passif circulant	942 347 768,96	940 711 525,70		1 636 243,26
= Besoin de Financement Global (4-5) (B)	932 810 415,62	768 436 127,98	164 374 287,64	
TRÉSORERIE NETTE (Actif - Passif) = A-B	-99 350 472,28	-66 134 250,14		33 216 222,14
II, EMPLOIS ET RESSOURCES	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I, RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE				
AUTOFINANCEMENT (A)		291 598 563,09		-212 714 760,76
+ Capacité d'autofinancement		1 157 758 803,09		1 158 705 619,24
- Distributions de bénéfices		866 160 240,00		1 371 420 380,00
CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		14 325 585,47		33 076 703,68
+ Cessions d'immobilisations incorporelles				
+ Cessions d'immobilisations corporelles		2 935 416,66		3 751 833,34
+ Cessions d'immobilisations financières				15 700 100,00
+ Récupérations sur créances immobilisées		11 390 168,81		13 624 770,34
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)				
+ Augmentations de capital, apports				
+ Subventions d'investissement				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)] (nettes de primes de remboursement)				
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		305 924 148,56		-179 638 057,08
II, EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	166 227 254,13		340 812 655,02	
+ Acquisitions d'immobilisations incorporelles				
+ Acquisitions d'immobilisations corporelles	154 780 391,00		327 758 019,74	
+ Acquisitions d'immobilisations financières				
+ Augmentation des créances immobilisées	11 446 863,13		13 054 635,28	
*REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
*REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT (G)				
EMPLOIS EN NON-VALEURS (H)	8 538 828,93		7 181 229,93	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	174 766 083,06		347 993 884,95	
III, VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)	164 374 287,64			391 619 080,77
IV, VARIATION DE LA TRÉSORERIE		33 216 222,14		136 012 861,26
TOTAL GÉNÉRAL	339 140 370,70	339 140 370,70	347 993 884,95	347 993 884,95

Sommaire

Comptes sociaux

au 31 décembre 2023

SOMMAIRE

A. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

- A1. PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES À L'ENTREPRISE
- A2. ÉTAT DES DÉROGATIONS
- A3. ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

B. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES AU BILAN (B L) ET AU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

- B1. DÉTAIL DES NON-VALEURS
- B2. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES
- B2 BIS. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS
- B3. TABLEAU DES PLUS OU MOINS-VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS
- B4. TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION
- B5. TABLEAU DES PROVISIONS
- B6. TABLEAU DES CRÉANCES
- B7. TABLEAU DES DETTES
- B8. TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES
- B9. ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATION DE CRÉDIT-BAIL
- B10. TABLEAU DES BIENS EN CRÉDIT-BAIL
- B11. DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C
- B12. PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL
- B13. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS
- B14. DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE
- B15. PASSIF ÉVENTUEL

C. AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- C1. ÉTAT DE RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL
- C2. TABLEAU D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE
- C3. RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES
- C4. TABLEAU DES OPÉRATIONS EN DEVICES COMPTABILISÉES PENDANT L'EXERCICE
- C5. DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Comptes sociaux

au 31 décembre 2023

A1 - PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES À L'ENTREPRISE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

I. ACTIF IMMOBILISÉ

A- Évaluation à l'entrée

1- Immobilisations en non-valeurs

La valeur d'entrée est constituée par le coût de revient de l'immobilisation.

2- Immobilisations incorporelles

La valeur d'entrée est constituée par le coût de revient de l'immobilisation.

3- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

4- Immobilisations financières

La valeur d'entrée correspond aux sommes payées pour l'acquisition des titres de participation, ainsi que pour les dépôts et cautionnements. Les titres de participation acquis à titre onéreux sont évalués au prix d'achat à l'exclusion des frais d'acquisition qui sont directement comptabilisés en charges. Ils sont ensuite évalués à chaque clôture au plus faible de leur coût d'entrée et de leur valeur actuelle. La valeur actuelle des titres de participation est déterminée en fonction de l'utilité que la participation présente pour l'entreprise compte tenu des perspectives de rentabilité des titres, de la conjoncture économique, des capitaux propres réels de la société contrôlée et des effets de complémentarité technique, commerciale ou économique susceptibles de résulter de la participation. Eventuellement en cas de valeur d'utilité calculée en monnaie étrangère, celle-ci est convertie en dirhams sur la base du cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

B- Corrections des valeurs

1- Méthodes d'amortissements

Les méthodes d'amortissement pratiquées sont les méthodes prévues par les règles fiscales en vigueur pour chaque catégorie d'immobilisation

2- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif

Les titres et valeurs de placement sont comptabilisées à leur valeur d'entrée.

II- ACTIF CIRCULANT

A- Évaluation à l'entrée

1- Stocks

La méthode d'évaluation du stock à la fin d'exercice est la méthode du premier entré, premier sorti (FIFO).

2- Créances

Les créances sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non-recouvrement.

3- Titres et valeurs de placement

Les titres et valeurs de placement sont estimés à la date de clôture au cours de la valeur à la date de fin d'exercice.

B- Corrections des valeurs

1- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif

Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

III- FINANCEMENT PERMANENT

1- Méthodes de réévaluation

Les capitaux propres et dettes de financement sont inscrites à leur valeur nominale.

2- Méthodes d'évaluation des provisions réglementées

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3- Dettes de financement permanent

Les dettes de financement sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal.

- 4- Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges
 Une provision pour risques et charges est constituée pour faire face à la charge future ou aux risques créés au cours de l'exercice.
- 5- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif
 Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

IV- PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)

- 1- Dettes du passif circulant
 Les dettes du passif circulant sont inscrites pour leur montant nominal.
- 2- Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges
 Une provision pour risques et charges est constituée pour faire face à la charge future ou aux risques créés au cours de l'exercice.
- 3- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif
 Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

V- TRÉSORERIE

- 1- Trésorerie - Actif
 La trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement. La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables aux soldes bancaires.
- 2- Trésorerie - Passif
 La trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement. La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables aux soldes bancaires.
- 3- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation
 Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

A2 - ÉTAT DES DÉROGATIONS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Indication des Dérogations	Justifications des Dérogations	Influence des Dérogations sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
----------------------------	--------------------------------	---

V- TRÉSORERIE

- I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux
 II- Dérogations aux méthodes d'évaluation
 III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse

A3 - ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Nature des Changements	Justification des Changements	Influence sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
------------------------	-------------------------------	---

- I CHANGEMENT AFFECTANT LES MÉTHODES D'ÉVALUATION
- II CHANGEMENT AFFECTANT LES RÈGLES DE PRÉSENTATION

Comptes sociaux

au 31 décembre 2023

B1 - DÉTAIL DES NON-VALEURS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Compte Principal	Intitulé	Montant
211	FRAIS PRÉLIMINAIRES	
2111	Frais de constitution	
2112	Frais préalables au démarrage	
2113	Frais d'augmentation du capital	
2114	Frais sur opérations de fusions, scissions et transformations	
2116	Frais de prospection	
2117	Frais de publicité	
2118	Autres frais préliminaires	
212	CHARGES A RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	50 576 988,46
2121	Frais d'acquisitions des immobilisations	
2125	Frais d'émission des emprunts	
2128	Autres charges à répartir	50 576 988,46
213	PRIME DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	
2130	Primes de remboursements des obligations	
	TOTAL	50 576 988,46

B2 - TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

NATURE	Montant brut début exercice	Augmentation			Diminution			Montant brut fin exercice
		Acquisition	Prod. par l'entrep. pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	42 038 159,53			8 538 828,93				50 576 988,46
• Frais préliminaires								
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	42 038 159,53			8 538 828,93				50 576 988,46
• Primes de remboursement des obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	364 491 777,34			357 482,44		36 300 145,55		328 549 114,23
• Immobilisation en recherche et développement								
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	46 128 141,88			357 482,44		36 300 145,55		10 185 478,77
• Fonds commercial	318 363 635,46							318 363 635,46
• Autres immobilisations incorporelles								
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 088 036 709,29	157 460 956,75	5 858 262,12	-8 896 311,43	31 317 546,94	46 113 451,18		8 165 028 618,61
• Terrains	194 723 792,97							194 723 792,97
• Constructions	1 606 816 348,58			34 893 600,76		68 274,41		1 641 641 674,93
• Installations techniques, matériel et outillage	5 865 935 159,26			104 408 092,05		7 224 726,54		5 963 118 524,77
• Matériel de transport	65 163 490,98				31 317 546,94	12 209 294,56		21 636 649,48
• Mobilier, matériel bureau et aménagements divers	94 677 105,36			1 117 059,64		26 611 155,67		69 183 009,33
• Autres immobilisations corporelles								
• Immobilisations corporelles en cours	260 720 812,14	157 460 956,75	5 858 262,12	-149 315 063,88				274 724 967,13
TOTAL GÉNÉRAL	8 494 566 646,16	157 460 956,75	5 858 262,12	-0,06	31 317 546,94	82 413 596,73		8 544 154 721,30

B2 - (BIS) TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

NATURE	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1+2-2b-3
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	19 278 253,40	9 816 677,10		29 094 930,50
*Frais préliminaires				
*Charges à répartir sur plusieurs exercices	19 278 253,40	9 816 677,10		29 094 930,50
*Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	45 466 716,23	351 340,76	36 300 145,55	9 517 911,44
*Immobilisation en recherche et développement				
*Brevets marques droits et valeurs similaires	45 466 716,23	351 340,76	36 300 145,55	9 517 911,44
*Fonds commercial				
*Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 558 615 867,67	184 463 364,32	74 862 902,43	6 668 216 329,56
*Terrains				
*Constructions	1 159 178 398,86	58 483 462,72	68 274,41	1 217 593 587,17
*Installations techniques; matériel et outillage	5 251 410 660,04	123 198 029,26	5 433 210,11	5 369 175 479,19
*Matériel de transport	64 358 237,65	154 996,73	42 884 609,07	21 628 625,31
*Mobilier matériel de bureau et aménagements divers	83 668 571,12	2 626 875,61	26 476 808,84	59 818 637,89
*Autres immobilisations corporelles				
*Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL GÉNÉRAL	6 623 360 837,30	194 631 382,18	111 163 047,98	6 706 829 171,50

B3 - TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Prix de cession	Plus-Values	Moins-Values
07/02/2023	2220000000	36 300 145,55	36 300 145,55	0,00	0,00	0,00	0,00
07/02/2023	2321400000	42 674,41	42 674,41	0,00	0,00	0,00	0,00
07/02/2023	2327100000	25 600,00	25 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
07/02/2023	2332110000	1 665 584,26	1 635 565,41	30 018,85	0,00	0,00	30 018,85
07/02/2023	2340000000	10 009 395,68	10 008 634,34	761,34	0,00	0,00	761,34
07/02/2023	2340100000	2 199 899,00	2 034 936,22	164 962,78	0,00	0,00	164 962,78
07/02/2023	2351000000	1 779 165,56	1 779 165,56	0,00	0,00	0,00	0,00
07/02/2023	2352000000	1 623 528,38	1 613 516,63	10 011,75	0,00	0,00	10 011,75
07/02/2023	2355000000	21 958 076,77	21 934 814,76	23 262,01	0,00	0,00	23 262,01
07/02/2023	2358100000	470 633,83	470 633,83	0,00	0,00	0,00	0,00
31/03/2023	2331000000	3 859 439,03	2 834 479,55	1 024 959,48	0,00	0,00	1 024 959,48
31/03/2023	2332110000	1 699 703,24	963 165,15	736 538,09	0,00	0,00	736 538,09
31/03/2023	2351000000	172 729,54	172 729,18	0,36	0,00	0,00	0,36
31/03/2023	2352000000	3 438,40	3 438,11	0,29	0,00	0,00	0,29
31/03/2023	2355000000	127 704,76	125 357,15	2 347,61	0,00	0,00	2 347,61
31/03/2023	2358100000	475 878,44	377 153,62	98 724,82	0,00	0,00	98 724,82
31/07/2023	2340000000	2 608 224,00	2 608 224,00	0,00	366 666,66	366 666,66	0,00
30/10/2023	2340000000	28 552 091,74	28 082 709,52	469 382,22	2 450 000,00	1 980 617,78	0,00
01/12/2023	2340100000	157 232,20	150 104,99	7 127,21	118 750,00	111 622,79	0,00
Total		113 731 144,79	111 163 047,98	2 568 096,81	2 935 416,66	2 458 907,23	2 091 587,38

Comptes sociaux

au 31 décembre 2023

B4 - TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital % 3	Prix d'acquisition globale 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C. de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
Indusaha	Matériaux de construction	121 680 000,00	91,00	396 379 191,82	396 379 191,82	31/12/2023	824 190 977,65	153 239 012,72	155 019 200,00
Banque Populaire	Banque	1,00	0,00	145 000,00	145 000,00	31/12/2023	0,00	0,00	9 350,00
Suez Cement Company (1)	Matériaux de construction	909 282 535,00	11,70	1 600 834 979,09	94 131 937,75	31/12/2023	540 655 103,98	-44 807 947,63	0,00
AFRICIM	Gestion des valeurs mobilières	20 000 000,00	100,00	19 999 600,00	15 674 450,19	31/12/2023	16 097 128,34	197 571,08	0,00
BETOSAHA	Matériaux de construction	10 000 000,00	51,00	5 099 900,00	5 099 900,00	31/12/2023	26 046 232,21	16 139 144,05	0,00
ATLANTIC CIMENT	Matériaux de construction	22 000 000,00	100,00	301 572 540,58	301 572 540,58	31/12/2023	20 983 553,10	11 026,66	0,00
TOTAL	1.082.962.536,00	1082962536,00	--	2 324 031 211,49	813 003 020,34	--	1 427 972 995,28	124 778 806,88	155 028 550,00

B5 - TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

NATURE	MONTANT DÉBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 512 593 313,54							1 512 593 313,54
2. Provisions réglementées	1 617 200,26			8 676,88			365 341,39	1 260 535,75
3. Provisions durables pour risques et charges	220 337 918,95	11 878 490,00					29 675 388,30	202 541 020,65
SOUS-TOTAL (A)	1 734 548 432,75	11 878 490,00		8 676,88			30 040 729,69	1 716 394 869,94
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	204 499 395,51	52 652 648,59			52 782 221,38			204 369 822,72
5. Autres provisions pour risques et charges	32 120 936,51	2 000 000,00	14 086 698,93		2 000 000,00	21 475 930,91		24 731 704,53
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	4 238 253,75							4 238 253,75
SOUS-TOTAL (B)	240 858 585,77	54 652 648,59	14 086 698,93		54 782 221,38	21 475 930,91		233 339 781,00
TOTAL (A + B)	1 975 407 018,52	66 531 138,59	14 086 698,93	8 676,88	54 782 221,38	21 475 930,91	30 040 729,69	1 949 734 650,94

B6 - TABLEAU DES CRÉANCES

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et Org. Publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	30 445 379,29	23 570 863,82	5 309 393,08	1 565 122,39		20 676 378,14		
• Prêts immobilisés	7 529 666,29	950 100,82	5 309 393,08	1 270 172,39				
• Autres créances financières	22 915 713,00	22 620 763,00		294 950,00		20 676 378,14		
DE L'ACTIF CIRCULANT	926 478 162,66		822 922 975,87	103 555 186,79	19 765 778,96	54 481 236,26	25 990 733,06	108 089 756,92
• Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	9 736 417,71		8 832 978,89	903 438,82	48 295,34			
• Clients et comptes rattachés	834 799 510,71		745 925 023,84	88 874 486,87	201 125 998,25		227 116 731,31	108 089 756,92
• Personnel	2 503 340,31		1 883 955,94	619 384,37	204 584,56			
• État	54 481 236,26		54 481 236,26			54 481 236,26		
• Compte d'associés	1 858 214,85		1 858 214,85					
• Autres débiteurs	22 694 935,35		9 537 058,62	13 157 876,73			6 056 833,36	
• Comptes de régularisation actif	404 507,47		404 507,47					
TOTAUX	956 923 541,95	23 570 863,82	828 232 368,95	105 120 309,18	19 765 778,96	75 157 614,40	25 990 733,06	108 089 756,92

B7 - TABLEAU DES DETTES

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non payées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'État et Org. Publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT								
• Emprunts obligataires								
• Autres dettes de financement								
DU PASSIF CIRCULANT	914 912 251,34		914 912 251,34		273 368 158,70	142 243 808,23		54 414 575,41
• Fournisseurs et comptes rattachés	596 633 608,61		596 633 608,61		273 057 148,46	5 326 855,82		53 989 114,14
• Clients créditeurs, avances et acomptes	55 957 226,03		55 957 226,03					
• Personnel	33 185 750,69		33 185 750,69					
• Organismes Sociaux	28 820 231,53		28 820 231,53			6 143 837,30		
• État	130 773 115,11		130 773 115,11			130 773 115,11		
• Comptes d'associés	5 470 859,19		5 470 859,19		311 010,24			
• Autres créanciers	64 071 460,18		64 071 460,18					425 461,27
• Comptes de régularisation passif								
TOTAUX	914 912 251,34		914 912 251,34		273 368 158,70	142 243 808,23		54 414 575,41

Comptes sociaux

au 31 décembre 2023

B8 - TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

TIERS CRÉDITEURS OU TIERS DÉBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
• Sûretés données Néant					
• Sûretés reçues Néant					

B9 - ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Engagement donné	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
Engagement donné		
* Avals et cautions	156 180 943,66	122 690 596,66
Engagement reçu		
* Avals et cautions	178 894 620,00	243 822 720,00
* Autres engagements reçus / assurance	547 700 000,00	457 350 000,00
* Autres engagements reçus / Fournisseur	16 200 211,82	25 772 398,41

B10 - TABLEAU DES BIENS EN CRÉDIT-BAIL

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Rubriques 1	Date de la 1ère échéance 2	Durée du contrat en mois 3	Valeur estimée du bien à la date du contrat 4	Durée théorique d'amortis- sement du bien 5	Cumul des exercices précédents des redevances 6	Montant de l'exercice des redevances 7	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat 10	Observa- tions 11
							À moins d'un an 8	À plus d'un an 9		
Contrat N° 69333-CM-0 Mat Criblage	01/07/2016	84	4 500 000,00	10	4 996 671,60	395 263,20			45 000,00	
Total			4 500 000,00	-	4 996 671,60	395 263,20			45 000,00	-

B11 - DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C.

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	DÉSIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
	PRODUITS D'EXPLOITATION		
	Ventes de marchandises		
711	Ventes de marchandises au Maroc		
	Ventes de marchandises à l'étranger		
	Reste du poste des ventes de marchandises		
	Total		
	Ventes de biens et services produits	3 764 385 674,00	3 637 454 211,75
	Ventes de biens au Maroc	3 160 184 568,16	3 089 691 436,05
	Ventes de biens à l'étranger	515 769 831,48	452 656 448,60
712	Ventes des services au Maroc	15 057 094,98	11 771 272,33
	Ventes des services à l'étranger		
	Redevances pour brevets, marques, droits..		
	Reste du poste des ventes et services produits	73 374 179,38	83 335 054,77
	Total	3 764 385 674,00	3 637 454 211,75
	Variation des stocks de produits	-74 395 208,27	108 998 087,33
	Variation des stocks des biens produits (+/-)	-74 395 208,27	108 998 087,33
713	Variation des stocks des services produits (+/-)		
	Variation des stocks des produits en cours (+/-)		
	Total	-74 395 208,27	108 998 087,33
	Autres produits d'exploitation		
718	Jetons de présence reçus		
	Reste du poste des produits divers		
	Total		
	Reprises d'exploitation transferts de charges	68 684 713,27	64 529 883,22
719	Reprises	54 782 221,38	42 966 902,63
	Transferts de charges	13 902 491,89	21 562 980,59
	Total	68 684 713,27	64 529 883,22
	PRODUITS FINANCIERS		
	Intérêts et autres produits financiers	5 848 084,30	9 480 832,72
738	Intérêts et produits assimilés	222 202,59	258 986,70
	Revenus des créances rattachées à des participations		
	Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement		
	Reste du poste intérêts et autres produits financiers	5 625 881,71	9 221 846,02
	Total	5 848 084,30	9 480 832,72

Comptes sociaux

au 31 décembre 2023

B11 - DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C.(SUITE)

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	DÉSIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
1	PRODUITS D'EXPLOITATION		
2	Commissions reçues		
3	Commissions sur opérations d'intermédiation		
4	Commissions sur opérations de règlement/ livraison	515 769 831,48	452 656 448,60
5	Commissions sur conservation de titres	3 183 908 612,65	3 110 408 204,53
6	commissions de gestion de portefeuille sous mandat		
7	Reste du poste commissions reçues	64 707 229,87	74 389 558,62
8	TOTAL	3 764 385 674,00	3 637 454 211,75
9	Produits reçus	-74 395 208,27	108 998 087,33
10	Produits de conseil		
11	Produits de placement de titres	-74 395 208,27	108 998 087,33
12	Produits d'animation de titres		
13	Produits de liquidité		
14	Produits de programme de rachat de titres		
15	Reste du poste produits reçus		
16	TOTAL	-74 395 208,27	108 998 087,33
17	Autres produits d'exploitation		
18	Jetons de présence reçus		
19	Reste du poste des produits divers		
20	TOTAL		
21	Reprises d'exploitation transferts de charges	68 684 713,27	64 529 883,22
22	Reprises	54 782 221,38	42 966 902,63
23	Transferts de charges	13 902 491,89	21 562 980,59
24	TOTAL	68 684 713,27	64 529 883,22

B12 - PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

INTITULÉ	MONTANT (+)	MONTANT (-)
I. RÉSULTAT NET COMPTABLE		
Bénéfice net	981 648 303,57	
Perte nette		
II. RÉINTÉGRATIONS FISCALES	544 444 269,53	
RÉINTÉGRATIONS FISCALES COURANTES	72 686 878,71	
. Amortissement voitures leasing (partie excédent 300 000.00 dh)	633 860,10	
. Provision pour LTI CODIR (PROV GRATIFICATIONS)	4 767 614,00	
. Cadeaux à la clientèle	651 533,00	
. Dons non-déductibles et libéralité	3 223 325,45	
. Provision allocation départ en retraite (DOT PROV POUR INDÉMNITÉ)	1 282 000,04	
. Provision couverture Médicale personnel retraité (DOT PERS RETRAITE)	2 625 999,96	
. Provision allocation départ en retraite (DOT PROV PENSION)	6 168 999,96	
. Provision pour dépréciation stocks pièces de rechange	1 657 512,07	
. Provision pour dépréciation des stocks	11 454 025,00	
. Provision pour dépréciation sur créances non-déductibles	34 963 810,00	
. Charges des exercices antérieurs : Autres Charges externes	1 951 426,47	
. Charges des exercices antérieurs : Impôt et Taxes	182 894,60	
. Charges des exercices antérieurs - Charges de personnel	2 423,10	
. Dot d'exploitation pour risque et charges pénalité délai paiement	2 000 000,00	
. Autres charges non courantes (Mani)	1 121 454,96	
RÉINTÉGRATIONS FISCALES NON-COURANTES	471 757 390,82	
. Plus-value de fusion	2 954 627,61	
. Impôt sur les sociétés	391 628 468,06	
. Contribution sociale de solidarité sur les bénéfices 2023	61 201 233,00	
. Dons Séisme 2023 => 10.000.000*4/5	8 000 000,00	
. Pénalités & Amendes	2 412 021,86	
. Pénalités & Amendes	1 418,00	
. Autres charges NC	2 817 084,43	
. Charges NC => Diff s/règlement	1 699,31	
. Loyer logement personnel	28 348,58	
. DNC Amortissement dérogatoire	8 676,88	
. Écart de conversion passif au 31.12.2023	2 703 813,09	
III. DÉDUCTIONS FISCALES		259 883 205,72
DÉDUCTIONS FISCALES COURANTES		155 028 550,00
- Dividende des titres de participation perçu sur action INDUSAHA		155 019 200,00
- Dividende des titres de participation perçu sur action CINOR		9 350,00
DÉDUCTIONS FISCALES NON COURANTES		104 854 655,72
. Écart de conversion passif 31/12/2022-REPRISE ÉCART CONVERSION		433 962,45
. Reprise provision pour dépréciation stocks pièces de rechange		1 231 825,60
. Reprise provision pour dépréciation des stocks		16 646 388,00
. Reprise provision clts dout.initial. Non déduct. (REP /PROV CLTS DED)		34 501 750,00
. Dons COVID-19 => 100.000.000*1/5 2020 --> 2024		20 000 000,00
. REP Amortissement dérogatoire		365 341,39
. Reprise provision initiale.		28 789 000,00
. Reprise provision IS / plus-value de fusion (REP PROV POUR IMPÔT)		886 388,28
. Rep prov non-utilisée (hausse des prix transport)		2 000 000,00
Total	1 526 092 573,10	259 883 205,72
IV. RÉSULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1> T2 (A)	1 266 209 367,38	
Déficit brut fiscal si T2> T1 (B)		
V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		
VI - RESULTAT NET FISCAL		
. Bénéfice net fiscal (A - C) (OU)	1 266 209 367,38	
. Déficit net fiscal (B)		
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		

Comptes sociaux

au 31 décembre 2023

B13 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS

Au 31 décembre 2023

I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
Résultat courant d'après C.P.C (+/-)	1 388 656 988,45
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	72 686 878,71
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	155 028 550,00
Résultat courant théoriquement imposable (=)	1 306 315 317,16
Impôt théorique sur résultat courant (-)	418 020 901,46
Résultat courant après impôts (=)	970 636 086,99

B14 - DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

Au 31 décembre 2023

NATURE	Solde au début de l'exercice (1)	Opérations comptables de l'exercice (2)	Déclarations T.V.A de l'exercice (3)	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A. T.V.A. Facturée		741 031 377,43	741 031 377,43	
B. T.V.A. Récupérable	17 368 847,64	418 791 510,40	383 699 066,26	52 461 291,78
sur charges	11 770 889,86	399 304 609,40	362 916 784,97	48 158 714,29
sur immobilisations	5 597 957,78	19 486 901,00	20 782 281,29	4 302 577,49
C. T.V.A. due ou crédit de T.V.A = (A - B)	-17 368 847,64	322 239 867,03	357 332 311,17	-52 461 291,78

B15 - PASSIF ÉVENTUEL

Au 31 décembre 2023

PASSIF ÉVENTUEL

Conformément à la législation fiscale en vigueur, les exercices 2020, 2021, 2022 et 2023 ne sont pas prescrits. Les déclarations fiscales de Ciments du Maroc au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de la TVA et de l'impôt sur les revenus salariaux (IR), peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration et de rappels éventuels d'impôts, taxes. Au titre des périodes non-prescrites, les impôts émis par voie de rôles peuvent également faire l'objet de révision. Les déclarations sociales au titre de la CNSS peuvent faire l'objet de contrôle et de rappels éventuels de cotisations.

C1 - ÉTAT DE RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2023

Principaux associés		Ident. Fiscal	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nomin. de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
				Exercice précédent	Exercice actuel		Souscrit	Appelé	Libéré
Nom, prénom	Associés								
Heidelberg Materials Italia Cementi S.p.A.		2222		5918737	5918737	100	591 873 700,00	0,00	591 873 700,00
Divers Porteurs		2222		7318316	6382416	100	638 241 600,00	0,00	638 241 600,00
PROCIMAR		01031646		507746	1443646	100	144 364 600,00	0,00	144 364 600,00
ABU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT		2222		691160	691160	100	69 116 000,00	0,00	69 116 000,00
CHAIBI MOHAMED		2222		10	10	100	1 000,00	0,00	1 000,00
COFIPAR		2222		10	10	100	1 000,00	0,00	1 000,00
MENAF		2222		10	10	100	1 000,00	0,00	1 000,00
NANOT RENET YVES		2222		5	5	100	500,00	0,00	500,00
HAKAN GURDAL		2222		5	5	100	500,00	0,00	500,00
ROZZANIGO MATTEO		2222		5	5	100	500,00	0,00	500,00
Total				14436004	14436004	-	1 443 600 400,00	0,00	1 443 600 400,00

Comptes sociaux

au 31 décembre 2023

C2 - TABLEAU D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Au 31 décembre 2023

A. ORIGINE DES RÉSULTATS À AFFECTER	MONTANT	B. AFFECTATION DES RÉSULTATS	MONTANT
Décision du 30/06/2023		Réserve légale	
Report à nouveau	244 642 298,92	Autres réserves	385 952 755,96
Résultats nets en instance d'affectation		Tantièmes	
Résultat net de l'exercice	1 007 470 697,04	Dividendes	866 160 240,00
Prélèvements sur les réserves		Autres affectations	
Autres prélèvements		Report à nouveau	
TOTAL A	1 252 112 995,96	TOTAL B	1 252 112 995,96

C3 - RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Au 31 décembre 2023

Nature des Indications	Exercice n-2	Exercice n-1	Exercice n
SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE			
Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisations en non-valeurs	3 541 665 787,31	3 172 236 444,54	3 288 645 691,77
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE			
1. Chiffre d'affaires hors taxes	3 640 773 512,10	3 637 454 211,75	3 764 385 674,00
2. Résultat avant impôts	1 663 786 487,65	1 371 317 397,04	1 373 276 772,57
3. Impôts sur les résultats	454 631 354,00	363 846 700,00	391 628 469,00
4. Bénéfices distribués (y compris les tantièmes) de l'exercice précédent	1 443 600 400,00	1 371 420 380,00	866 160 240,00
5. Résultats non-distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)	1 209 155 133,65	1 007 470 697,04	981 648 303,57
RÉSULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par actions et SARL)			
Résultat net par action ou part sociale de l'exercice	83,76	69,79	68,00
Bénéfices distribués par action ou part sociale de l'exercice précédent	100,00	95,00	60,00
PERSONNEL			
Montant des salaires bruts de l'exercice	259 208 369,38	271 251 234,29	296 384 128,65
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	651	646	

C4 - TABLEAU DES OPÉRATIONS EN DEVISES COMPTABILISÉES PENDANT L'EXERCICE

Au 31 décembre 2023

Nature	Entrée Contre-Valeur en Dirhams	Sortie Contre-Valeur en Dirhams
Financement permanent		
Immobilisations brutes		72 384 951,77
Rentrées sur immobilisations		
Remboursement des dettes de financement		
Produits		
Charges		567 309 942,03
* Charges		567 309 942,03
TOTAL DES ENTRÉES		
TOTAL DES SORTIES		639 694 893,8
BALANCE DEVISES	123 925 062,32	
TOTAL (ÉGALITÉ)	639 694 893,8	639 694 893,8

C5 - DATATIONS ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Au 31 décembre 2023

Date de clôture(1) 31/12/2023

Date d'établissement des états de synthèse (2) 31/12/2023

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON-RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA PREMIÈRE COMMUNICATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

INDICATION DES ÉVÉNEMENTS

Événements favorables

Événements défavorables

Assemblée Générale

Ordinaire du 29 mai 2024

Texte des projets de résolutions

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023, approuve expressément les états de synthèse tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, se soldant par un bénéfice net comptable de **981 648 303,57 MAD**.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, décide d'affecter le résultat ci-dessus approuvé, soit le bénéfice net de **981 648 303,57 MAD** ainsi qu'il suit :

BÉNÉFICE NET COMPTABLE :	981 648 303,57 MAD
Augmenté des réserves facultatives :	385 952 755,96 MAD
Soit un bénéfice distribuable de :	1 367 601 059,53 MAD
DIVIDENDES AUX ACTIONNAIRES (soit 60 dirhams par action)	866 160 240,00 MAD
AU COMPTE RÉSERVES FACULTATIVES :	501 440 819,53 MAD

Les dividendes bruts, ainsi fixés à **866 160 240,00 MAD**, seront payables à compter du 15 juillet 2024.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, sur les conventions relevant de l'article 56 de la Loi, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIÈME RÉOLUTION

Par suite de l'adoption des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale confère aux administrateurs quitus définitif, et sans réserve, de leur gestion pendant l'exercice dont les comptes ont été ci-dessus approuvés.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la nomination de M. Severin WEIG en tant qu'administrateur décidée par le Conseil d'Administration en date du 04 janvier 2024 par suite de la démission de M. Matteo ROZZANIGO et ce, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

L'Assemblée Générale décide, conformément à l'article 49 de la Loi, de ratifier la nomination de M. Severin WEIG en tant qu'administrateur.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le mandat de M. Ahmed NAKKOUCH en tant qu'administrateur indépendant expirera à l'issue de la présente Assemblée Générale et décide de nommer en remplacement Mme Sonia MEZZOUR en qualité d'administrateur indépendant, et ce, pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de M. Yassine HADDAOUI de son mandat d'administrateur intervenue en date du 04 mars 2024 et décide de ne pas pourvoir à son remplacement.

HUITIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le mandat de M. Mohamed CHAÏBI en tant qu'administrateur expirera à l'issue de la présente Assemblée Générale et décide de le renouveler pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

NEUVIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le mandat de Mme Amina FIGUIGUI en tant qu'administrateur indépendant expirera à l'issue de la présente Assemblée Générale et décide de le renouveler pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

DIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le mandat de Heidelberg Materials Italia Cementi SPA en tant qu'administrateur expirera à l'issue de la présente Assemblée Générale et décide de le renouveler pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

ONZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide de fixer à 2 060 000 MAD bruts le montant maximum des jetons de présence à répartir entre les administrateurs sur décision du Conseil d'Administration.

DOUZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une expédition, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités prescrites par la loi.

Le Conseil d'Administration

Sommaire

Comptes consolidés

au 31 décembre 2023

SOMMAIRE

NOTE DE PRÉSENTATION
PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION
BILAN CONSOLIDÉ
CPC CONSOLIDÉ
DÉTAIL ACTIF CONSOLIDÉ
DÉTAIL PASSIF CONSOLIDÉ
DÉTAIL RÉSULTAT CONSOLIDÉ
FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ
NOTE 1- SYNTHÈSE DES IMMOBILISATIONS
NOTE 2- AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS
NOTE 3- TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDÉS
NOTE 4- STOCKS
NOTE 5- ÉTAT DES CRÉANCES
NOTE 6- VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT
NOTE 7- VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
NOTE 8- PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES
NOTE 9- ÉTAT DES DETTES
NOTE 10- ENGAGEMENTS HORS BILAN
NOTE 11- FRAIS DE PERSONNEL
NOTE 12- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT
NOTE 13- DOTATIONS D'EXPLOITATION
NOTE 14- CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS
NOTE 15- PRODUITS ET CHARGES NON-COURANTS
NOTE 16- RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS
NOTE 17- INFORMATIONS SECTORIELLES
NOTE : CHANGEMENT DE MÉTHODE

Comptes consolidés

au 31 décembre 2023

Principes et règles de consolidation

1- RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés de la Société Ciments du Maroc sont établis conformément aux Normes Marocaines telles que prescrites par le Conseil National de Comptabilité.

2- PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation englobe les sociétés Indusaha, Africim, Betosaha et Atlantic Ciment sur lesquelles la Société Ciments du Maroc exerce un contrôle exclusif. Les sociétés exclues du périmètre sont listées dans le tableau relatif aux titres de participation non-consolidés.

3- MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les sociétés contrôlées de manière exclusive sont intégrées globalement.

4- PRINCIPAUX RETRAITEMENTS

La consolidation est réalisée à partir des comptes annuels retraités selon les Normes Marocaines. Ces retraitements portent sur :

- les immeubles acquis au moyen de contrat de leasing ;
- les écarts de conversion ;
- les provisions à caractère fiscal ;
- la réévaluation de fusion ;
- les actifs en non-valeur ;

Les résultats internes (dividendes).

5- PRINCIPALES RÈGLES D'ÉVALUATION

- Écarts d'acquisition : la différence entre le coût d'acquisition des titres et la valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. L'écart positif, inscrit à l'actif sous la rubrique « Écarts d'acquisition » est amorti linéairement sur une durée de 20 ans. Cette durée reflète raisonnablement les hypothèses et objectifs fixés lors de l'acquisition. L'écart de première consolidation réalisé suite à l'acquisition de la société Atlantic Ciment a été initialement affecté aux écarts d'acquisition et amortis sur une durée de 20 ans. En 2021, cet écart de première consolidation a été affecté définitivement aux immobilisations incorporelles s'agissant d'un contrat d'exploitation de carrière. La durée d'amortissement de cet actif incorporel est de 30 ans et démarrera à la date de début d'exploitation de la carrière.

- Immobilisations incorporelles : elles se composent principalement des logiciels et licences enregistrés au bilan à leur coût d'acquisition et le fonds de commerce. Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 5 ans.

- Immobilisations corporelles : elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production pour celles produites en interne. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées d'utilisations usuelles au Maroc. Ainsi les constructions sont amorties sur 20 ans, les installations techniques, matériel et outillage sur 10 ans, le matériel informatique sur 6 ans et le matériel et mobilier de bureau, agencements et aménagement divers sur 10 ans.

- Immobilisations financières : La valeur d'entrée des titres de participation non-consolidés correspond aux sommes payées pour l'acquisition des titres de participation, ainsi que pour les dépôts et cautionnements. Les titres de participation acquis à titre onéreux sont évalués au prix d'achat à l'exclusion des frais d'acquisition qui sont directement comptabilisés en charges.

Ils sont ensuite évalués à chaque clôture au plus faible de leur coût d'entrée et de leur valeur actuelle. La valeur actuelle des titres de participation est déterminée en fonction de l'utilité que la participation présente pour l'entreprise compte tenu des perspectives de rentabilité des titres, de la conjoncture économique, des capitaux propres réels de la société contrôlée et des effets de complémentarité technique, commerciale ou économique susceptibles de résulter de la participation. Lorsque la valeur actuelle est inférieure au coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Créances et dettes en monnaie étrangères : les gains latents et les pertes latentes de conversion sont pris en considération dans le compte de résultat.
- Provision pour dépréciation des créances clients : La provision pour dépréciation des créances clients est calculée sur la base de la règle statistique reflétant les créances dont le règlement final prévu paraît certain.
- Contrats de location financement : les biens acquis au moyen de contrats de location financement "leasing" font l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés dans la mesure où ils présentent un caractère significatif. Les actifs retraités sont identifiés dans le tableau d'évolution des immobilisations.
- Provisions réglementées : les écritures passées pour la seule application des législations fiscales sont éliminées dans les comptes consolidés.
- Engagement de retraite et prestations assimilées : les engagements comptabilisés, en matière d'indemnités de départ à la retraite et de couverture médicale du personnel retraité, sont calculés en appliquant une évaluation actuarielle. Cette évaluation a été confiée à un cabinet spécialisé.
- Provisions pour risques et charges : Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face à la charge future ou aux risques créés au cours de l'exercice.
- Impôts différés : les impositions différées résultantes des décalages temporaires et des retraitements de consolidation sont calculées sur la base du taux en vigueur.
- Trésorerie Actif et passif : La trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement. La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables aux soldes bancaires.

6- RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé par le nombre d'actions en circulation à la clôture de l'exercice.

7- COMPARABILITÉ DES COMPTES

Les données comparatives ont été retraitées et présentées selon les mêmes normes. Aucun changement n'est à relever.

Comptes consolidés

au 31 décembre 2023

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

au 31 décembre 2023

Société	Activité	Pourcentage d'intérêt 31.12.2023	Pourcentage d'intérêt 31.12.2022	Méthode de consolidation	Type de contrôle
Ciments du Maroc	Ciment	100%	100%	Intégration globale	Contrôle exclusif
Indusaha	Ciment	91%	91%	Intégration globale	Contrôle exclusif
Africim*	Ciment	100%	100%	Intégration globale	Contrôle exclusif
Betosaha	Matériaux de construction	51%	51%	Intégration globale	Contrôle exclusif
Atlantic Ciment	Ciment	100%	100%	Intégration globale	Contrôle exclusif

*En date du 18 octobre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution de Africim et sa mise en liquidation avec effet au 18 octobre 2023. Les principales résolutions retenues sont les suivantes : décision de la dissolution, nomination du liquidateur et la fixation du siège de liquidation.

La filiale Africim est en arrêt d'activité et en cours de liquidation.

BILAN ACTIF CONSOLIDÉ

En milliers de dirhams

ACTIF	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
Actif immobilisé	2 657 196	2 728 903
Goodwill	180 792	191 882
Immobilisations incorporelles	560 169	559 585
Immobilisations corporelles	1 659 800	1 711 072
Immobilisations financières	128 678	128 509
Impôt différé actif	127 758	137 855
Titres mis en équivalence	-	-
Actif circulant	2 277 513	2 064 376
Stocks et en-cours	617 025	692 337
Clients et comptes rattachés	815 716	826 899
Autres créances et comptes de régularisation	69 485	141 082
Valeurs mobilières de placement	662 387	307 999
Disponibilités	112 900	96 059
TOTAL ACTIF	4 934 708	4 793 279

BILAN PASSIF CONSOLIDÉ

En milliers de dirhams

PASSIF	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
Capitaux propres (Part du groupe)	3 428 715	3 321 526
Capital	1 443 600	1 443 600
Primes d'émission et de fusion	146 908	143 954
Réserves	868 012	828 892
Résultat net par du groupe	970 195	905 080
Autres	0	0
Intérêts minoritaires	47 107	38 713
Provisions pour risques et charges	205 426	223 755
Dettes	1 253 460	1 209 285
Emprunts et dettes financières	0	407
Fournisseurs et comptes rattachés	708 629	745 243
Autres dettes et comptes de régularisation	357 172	323 676
Trésorerie - Passif	187 659	139 958
Total du passif	4 934 708	4 793 279

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En milliers de dirhams

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
Chiffres d'affaires	4 333 153	4 067 756
Autres produits d'exploitation	2 359	189 471
Achats consommés	-2 263 407	-2 285 814
Charges de personnel	-313 008	-287 599
Autres charges d'exploitation	-17 493	-32 678
Impôts et taxes	-35 027	-30 788
Dotations d'exploitation	-278 415	-293 245
Résultat d'exploitation	1 428 162	1 327 103
Charges et produits financiers	-3 002	-6 351
Résultat courant	1 425 160	1 320 752
Charges et produits non-courants	-17 967	-31 817
Impôts sur les résultats	-401 801	-360 490
Résultat net des entreprises intégrées	1 005 391	928 445
Quote-part dans les résultats des entreprises incluses par mises en équivalence	0	0
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-11 090	-11 090
Résultat net de l'ensemble consolidé	994 301	917 355
Résultat minoritaire	-24 107	-12 275
Résultat net part Groupe	970 195	905 080
Résultat net consolidé par action en dirhams	67	63
Nombre d'actions	14 436 004	14 436 004

Comptes consolidés

au 31 décembre 2023

Tableau des flux de trésorerie consolidé

	En milliers de dirhams	
	Au 31 déc 2023	Au 31 déc 2022
Résultat net des sociétés intégrées	994 301	917 355
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non-liés à l'activité		
* Dotations nettes consolidées	179 228	229 022
* Reprises subventions d'investissements	0	0
* Variation des impôts différés	-2 134	-431
* Plus ou moins-values de cessions nettes d'impôt	0	0
* Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	0	0
* Autres impacts sans incidence sur la trésorerie	0	0
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	1 171 395	1 145 947
Dividendes reçus de sociétés mises en équivalence	0	0
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	192 027	-640 803
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 363 423	505 144
Acquisitions d'immobilisations, nettes d'impôt	-161 027	-366 729
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt Prise dans le résultat	2 935	19 452
Variation immobilisations financières	168	-1 552
Incidence des variations de périmètre	0	-7 113
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-157 924	-355 942
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-866 160	-1 371 420
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-15 402	-20 809
Augmentations de capital en numéraire	0	0
Émissions d'emprunts	0	0
Remboursement d'emprunts	-407	-1 825
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-881 970	-1 394 054
Variation de trésorerie	323 529	-1 244 852
Trésorerie d'ouverture	264 099	1 508 952
Trésorerie de clôture	587 629	264 099
Incidence des variations des monnaies étrangères		
Variation de trésorerie	323 529	-1 244 852

NOTE 1. SYNTHÈSE DES IMMOBILISATIONS

ÉVOLUTION DES IMMOBILISATIONS AU 31/12/2023

En milliers de dirhams

	Valeur brute au 31-12-2022	Augmenta- tion	Diminution	Virements poste à poste	Cessions et sorties	Valeur brute au 31-12-2023
Écart d'acquisition *	231 352					231 352
Immobilisations incorporelles	606 181		-36 300	1 357		571 239
Brevets marque droits et valeurs similaires	45 585		-36 300	1 357		10 643
Fonds commercial	560 596					560 596
Immobilisations corporelles	8 672 944	156 710	-77 798	-1 357		8 750 499
Terrains	188 811					188 811
Constructions	1 703 849		-137	34 894		1 738 606
Installations techniques, matériel et outillage	6 320 510		-7 293	105 550		6 418 768
Matériel de transport	67 937		-43 527			24 410
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	99 254		-26 842	1 117		73 529
Immobilisations en cours	292 583	156 710		-142 918		306 374
Immobilisations financières	1 636 778	12 657	-12 489			1 636 946
Titres de participation non-consolidés	1 601 428					1 601 428
Prêts immobilisés	7 867	12 657	-12 489			8 036
Autres créances financières	27 482					27 482
Titres mis en équivalence						
Total	11 147 255	169 368	-126 587	0		11 190 036

* Écarts d'acquisition : la différence entre le coût d'acquisition des titres et la valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. L'écart positif, inscrit à l'actif sous la rubrique « Écarts d'acquisition » est amorti linéairement sur une durée de 20 ans. Cette durée reflète raisonnablement les hypothèses et objectifs fixés lors de l'acquisition. L'écart d'acquisition réalisé suite à l'acquisition de la société Atlantic Ciment a été affecté aux immobilisations incorporelles du moment qu'il s'agit d'un contrat d'exploitation de carrière. La durée d'amortissement de ce goodwill est de 30 ans.

L'écart d'acquisition réalisé suite à l'acquisition de la société Atlantic Ciment a été affecté en immobilisations incorporelles du moment qu'il s'agit d'un contrat d'exploitation de carrière.

NOTE 2. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS

ÉVOLUTION DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS AU 31/12/2023

En milliers de dirhams

	Montant au 31-12-2021	Dotations	Reprises	Cessions et sorties	Virements de poste à poste	Montant au 31-12-2023
Écart d'acquisition *	39 471	11 090				50 561
Immobilisations incorporelles	46 540	774				47 314
Brevets marque droits et valeurs similaires	46 596	774		-36 300		11 070
Fonds commercial						
Immobilisations corporelles	6 961 872	206 462		-77 635		7 090 699
Terrains						
Constructions	1 199 432	64 964		-112		1 264 284
Installations techniques, matériel et outillage	5 613 355	138 468		-7 937		5 743 885
Matériel de transport	61 903	209		-42 885		19 227
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	87 182	2 821		-26 701		63 302
Immobilisations en cours						
Immobilisations financières	1 508 268					1 508 268
Titres de participation non-consolidés	1 506 703					1 506 703
Prêts immobilisés	1 270					1 270
Autres créances financières	295					295
Titres mis en équivalence						
Total	8 556 151	218 326		-77 635		8 696 841

* Écarts d'acquisition : la différence entre le coût d'acquisition des titres et la valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. L'écart positif, inscrit à l'actif sous la rubrique « Écarts d'acquisition » est amorti linéairement sur une durée de 20 ans. Cette durée reflète raisonnablement les hypothèses et objectifs fixés lors de l'acquisition. L'écart d'acquisition réalisé suite à l'acquisition de la société Atlantic Ciment a été affecté aux immobilisations incorporelles du moment qu'il s'agit d'un contrat d'exploitation de carrière. La durée d'amortissement de ce goodwill est de 30 ans.

L'écart d'acquisition réalisé suite à l'acquisition de la société Atlantic Ciment a été affecté en immobilisations incorporelles du moment qu'il s'agit d'un contrat d'exploitation de carrière.

Comptes consolidés

au 31 décembre 2023

NOTE 3. TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION NON-CONSOLIDÉS AU 31/12/2023

En milliers de dirhams

Sociétés non consolidées	% détention du groupe	Capital Social (1)	Résultat net au 31-12-2022 (1)	Valeur nette au 31-12-2023	Valeur nette au 31-12-2022	Variation
SUEZ CEMENT COMPANY	11,70%	909 283	- 847 111	94 132	94 132	0
BANQUE POPULAIRE				145	145	0

(1) Le capital social et le résultat net sont exprimés en millier de livre égyptienne

NOTE 4. STOCKS

En milliers de dirhams

	Valeur brute au 31-12-2022	Dépréciation	Valeur nette au 31-12-2022	Valeur brute au 31-12-2023
Marchandises	265	-	265	265
Matières premières et fournitures	535 397	92 954	444 668	537 622
Produits intermédiaires et produits résiduels	203 082	220	133 743	133 963
Produits finis	61 036	11 476	38 348	49 824
Total	799 781	104 650	617 025	721 674

NOTE 5. ÉTAT DES CRÉANCES

En milliers de dirhams

	valeur brute au 31-12-2023	Moins d'un an	Plus d'un an	Dépréciation	Valeur nette au 31-12-2022	Valeur nette au 31-12-2022
Clients et comptes rattachés	906 182	815 716	90 466	-88 174	818 008	826 899
Autres créances et comptes de régularisations	84 081	69 400	14 681	-14 681	69 400	141 084
Fournisseurs débiteurs	12 465	11 562	903	-903	11 562	18 955
Personnel	2 637	2 018	619	-619	2 018	1 955
État	55 674	55 674		0	55 674	115 645
Comptes d'associés	0	0		0	0	0
Autres débiteurs	13 158		13 158	-13 158	0	3 975
Comptes de régularisation actif	147	147		0	147	554
Écart de conversion actif	0	0		0	0	0
Total	990 263	885 116	105 147	-102 855	887 408	967 983

NOTE 6. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

En milliers de dirhams

	Valeur nette au 31-12-2023	Valeur nette au 31-12-2022
SICAV	662 387	307 998
Total	662 387	307 998

NOTE 7. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En milliers de dirhams

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres			Total des capitaux propres
					Écart de conversion	Titres de l'Ese Consolidée	Total autres	
Situation au 31.12.2021	1 443 600	140 999	1 006 363	1 197 051				3 788 013
Affectation du résultat 2021			1 197 051	-1 197 051				0
Distribution par l'Ese consolidante			-1 371 420					-1 371 420
Résultat consolidé 2022				905 080				905 080
Augmentation du capital								0
Autres affectations		2 955	-3 102					-147
Situation au 31.12.2022	1 443 600	143 954	828 892	905 080				3 321 526
Affectation du résultat 2022			905 080	-905 080				0
Distribution par l'Ese consolidante			-866 160					-866 160
Résultat consolidé 2023				970 195				970 195
Augmentation du capital								0
Autres affectations		2 955	200,09					3 155
Situation au 31.12.2023	1 443 600	146 908	868 012	970 195				3 428 715

NOTE 8. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En milliers de dirhams

	Montants au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Montants au 31/12/2023
Provisions pour risques	300			300
Provisions pour charges	220 910	11 346	29 675	202 581
Provisions pour impôts	2 545	0		2 545
Total	223 755	11 346	29 675	205 426

NOTE 9. ÉTAT DES DETTES

En milliers de dirhams

	Montant 31-12-2023	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Montant 31-12-2022
Emprunts et dettes financières	0	0	0	0	407
Emprunts et dettes financières	0	0	0	0	407
Fournisseurs et comptes rattachés	708 629	708 629			745 018
Autres dettes et comptes de régularisation	352 372	352 372			319 137
Clients créditeurs avances et acomptes	67 599	67 599			51 401
Personnel	34 299	34 299			26 843
Organismes sociaux	30 352	30 352			27 041
État	131 722	131 722			86 999
Comptes d'associés	11 174	11 174			15 315
Autres créanciers	45 619	45 619			73 935
Comptes de régularisation passif	0	0			0
Provisions pour risques et charges	28 875	28 875			37 169
Écart de conversion Passif	2 732	2 732			434
Total	1 061 001	1 061 001	0	0	1 064 563

Comptes consolidés

au 31 décembre 2023

NOTE 10. ENGAGEMENT HORS BILAN

	En milliers de dirhams	
	31/12/2023	31/12/2022
Engagements donnés	167 282	125 137
Cautions de garantie	167 282	125 137
Autres engagements donnés		
Engagements reçus	835 783	754 863
Avals et cautions reçus	201 895	260 123
Autres engagements reçus	633 888	494 740

NOTE 11. FRAIS DE PERSONNEL

	En milliers de dirhams	
CHARGES DE PERSONNEL	2023	2022
Salaires et appointements	231 603	212 904
Charges sociales sur salaires	66 343	61 165
Autres frais de personnel	15 062	13 530
Total	313 008	287 599

	En milliers de dirhams	
EFFECTIF EMPLOYÉ	2023	2022
Cadres	316	316
Mensuels	395	395
Horaires		
Total	711	711

NOTE 12. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

	En milliers de dirhams	
	2023	2022
Impôts exigibles	-391 631	-363 850
Impôts différés	-10 170	3 360
Total	-401 801	-360 490

NOTE 13. DOTATIONS D'EXPLOITATION

En milliers de dirhams

	2023	2022
Dotations aux amortissements	211 437	213 628
Dotations aux provisions pour risques et charges	13 878	9 813
Dotations aux provisions pour dépréciations	53 100	69 803
Total	278 415,42	293 244,92

NOTE 14. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

En milliers de dirhams

	2023	2022
Produits financiers	55 882	39 578
Produits des titres de participation et des autres titres immobilisés	10	10
Gains de change	19 518	32 296
Intérêts et autres produits financiers	36 354	7 272
Charges financières	58 884	45 929
Charges d'intérêts	2 444	3 753
Pertes de change	42 029	19 471
Dotations financières	14 411	22 705
Résultat financier	-3 002	-6 351

NOTE 15. PRODUITS ET CHARGES NON-COURANTS

En milliers de dirhams

	2023	2022
Produits non-courants	62 932	89 857
Produits des cessions des immobilisations	2 935	19 452
Autres produits non-courants	29 229	20 018
Reprises non courantes; transferts de charges	30 767	50 387
Charges non-courantes	80 899	121 674
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	2 648,00	8 775
Autres charges non-courantes	78 242,06	107 578
Dotations non-courantes	8,68	5 321
Résultat non-courant	-17 967	-31 817

Comptes consolidés

au 31 décembre 2023

NOTE 16. VACATION ET JETONS DE PRÉSENCE

En milliers de dirhams

	2023	2022
Rémunérations du Conseil d'Administration (jetons de présence)	1 190	1 190
Vacation comité d'investissement	670	670
TOTAL	1 860	1 860

NOTE 17- INFORMATIONS PAR ACTIVITÉ

En milliers de dirhams

	Exercice 2022				Exercice 2023			
	Activité Ciments	Activité Matériaux	Intra-groupe	TOTAL	Activité Ciments	Activité Matériaux	Intra-groupe	TOTAL
Chiffres d'affaires activité	3 791 357	512 479	-236 080	4 067 756	3 939 715	650 917	-257 479	4 333 153
Autres produits d'exploitation	136 712	52 759		189 471	-42 642	45 001		2 359
Charges d'exploitation	-2 507 736	-365 222	236 080	-2 636 879	-2 448 517	-437 897	257 479	-2 628 935
Dotations d'exploitation	-208 194	-85 051		-293 245	-207 569	-70 847		-278 415
Résultat d'exploitation	1 212 139	114 965	0	1 327 103	1 240 988	187 175	0	1 428 162
Résultat financier	-6 351		0	-6 351	-3 002		0	-3 002
Résultat courant	1 205 788	114 965	0	1 320 752	1 237 985	187 175	0	1 425 160
Résultat non courant	-37 964	6 147	0	-31 817	-24 340	6 373	0	-17 967
Impôts sur le résultat	-360 490	0		-360 490	-401 801	0		-401 801
Quote-part résultats entreprises mises en équivalence	0	0	0	0	0	0	0	0
Dotations amortissements écarts d'acquisition	-11 090	0	0	-11 090	-11 090	0	0	-11 090
Résultat net de l'ensemble consolidé	796 243	121 112	0	917 355	800 754	193 548	0	994 301
Intérêts minoritaires	-12 275	0	0	-12 275	-24 107	0	0	-24 107
Résultat net part du Groupe	783 968	121 112	0	905 080	776 647	193 548	0	970 195

NOTE 18. DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

I. DATATION

Date de clôture (1)	Le 31/12/2023
Date d'établissement des états de synthèse (2)	Le 18/03/2024

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice.

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèses

II. ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON-RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ère} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Dates	Indication des événements	
	* Favorables	Africim : en date du 18 octobre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution de AFRICIM et sa mise en liquidation avec effet au 18 octobre 2023. Les principales résolutions retenues sont les suivantes : décision de la dissolution, nomination du liquidateur et la fixation du siège de liquidation. La filiale Africim est en arrêt d'activité et en cours de liquidation.
	* Défavorables	Suez Cement : le 6 mars 2024, le gouvernement égyptien a laissé le taux de change officiel de la monnaie locale fluctuer librement, ce qui a conduit à une augmentation de la valeur du dollar américain par rapport à la livre égyptienne de plus de 61 %.

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Au 31 décembre 2023

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NÉANT	NÉANT

Rapport général

mazars

Avia Business Center
Bd, Sidi Abdellah Cherif
Casablanca



Lot 57, Tour CFC,
Casa-Anfa, 20220 Hay Hassani
Casablanca

Aux Actionnaires de la société
CIMENTS DU MAROC S.A
621, Boulevard Panoramique
20 150 Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2023

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 30 mai 2023, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Ciments du Maroc, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 3 310 127 749,73 MAD dont un bénéfice net de 981 648 303,57 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Ciments du Maroc au 31 décembre 2023, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Evaluation des titres de participation

Risque identifié

Les titres de participation figurent au bilan au 31 décembre 2023 pour un montant net de 813 003 020,34 MAD.

Comme indiqué dans la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC), les titres de participation sont évalués à chaque clôture au plus faible de leur coût d'entrée et de leur valeur actuelle, celle-ci étant estimée en fonction de l'utilité que la participation présente pour l'entreprise.

L'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre selon le cas à des éléments historiques (par exemple, capitaux propres pour certaines entités et transactions récentes pour d'autres) ou à des éléments prévisionnels (perspectives de rentabilité et conjoncture économique dans les pays considérés).

La concurrence et l'environnement économique auxquels sont confrontées certaines filiales, ainsi que l'implantation géographique de certaines d'entre elles, peuvent entraîner une baisse de leur activité et une dégradation du résultat opérationnel.

Du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments, notamment à la probabilité de réalisation des prévisions, accrues dans un contexte économique difficile, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation constituait un point clé de l'audit.

Réponse d'audit

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs, déterminée par la direction, est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés et, selon les titres concernés, à :

Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :

- vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante ;
- apprécier comment la direction a pris en considération les prix des transactions récentes et les éventuels faits marquants pouvant impacter les valeurs d'utilité qui en résultent ;

Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels :

- obtenir les prévisions d'exploitation et de flux de trésorerie des entités concernées établies par leurs directions opérationnelles sous le contrôle de leur direction générale et approuvées, le cas échéant, par le conseil d'administration ;
- vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes ;
- vérifier que la valeur résultant des prévisions de flux de trésorerie a été ajustée du montant de l'endettement à la date de clôture de l'entité considérée.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 25 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit et Conseil


MAZARS AUDIT ET CONSEIL
76, Bd Abdou Moulaye El Moughita
Résidence Koutoubia, 7ème Etage
Casablanca - Maroc
T: +212 522 423 423
www.mazars.ma

Abdour Djip
Associé

PwC Maroc


PwC Maroc
Lit 25 Tour OPC, 16ème étage, Casa Anfa,
20250 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 (0) 5 22 96 96 00 F: +212 5 22 23 68 70
RC : 184987 - TP : 37999126
IF : 1100705 - OUIS : 7562545

Leila Sijelmassi
Associée

mazars

Avia Business
Bd, Sidi Abdellah Cherif
Casablanca



Lot 57, Tour CFC, Casa-Anfa
20220 Hay Hassani
Casablanca

Aux Actionnaires de la société
CIMENTS DU MAROC S.A
621, Boulevard Panoramique
20 150 Casablanca

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2023**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société Ciments du Maroc et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 3 475 822 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 994 301 KMAD.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Evaluation des titres de participation non consolidés

Risque identifié

Les titres de participation non consolidés figurent au bilan consolidé au 31 décembre 2023 pour un montant net de 94 277 KMAD, compris dans un total d'immobilisations financières de 128 678 KMAD.

Comme indiqué dans la note « Principes et règles de consolidation » de l'Etat des informations complémentaires, les titres de participation non consolidés sont comptabilisés à la clôture au plus faible de leur coût d'entrée et de leur valeur actuelle, celle-ci étant estimée en fonction de l'utilité que la participation présente pour l'entreprise.

L'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre à des éléments prévisionnels (perspectives de rentabilité et conjoncture économique dans les pays considérés).

La concurrence et l'environnement économique auxquels sont confrontées certaines filiales et participations, ainsi que l'implantation géographique de certaines d'entre elles, peuvent entraîner une baisse de leur activité et une dégradation de leur résultat opérationnel.

Du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments, notamment à la probabilité de réalisation des prévisions, accrues dans un environnement économique difficile, nous avons considéré que la correcte évaluation de ces titres de participation non consolidés constituait un point clé de l'audit.

Réponse d'audit

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation non consolidés, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs, déterminée par la direction, est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés et, selon les titres concernés, à :

- obtenir les prévisions d'exploitation et de flux de trésorerie des entités concernées établies par leurs directions opérationnelles sous le contrôle de leur direction générale et approuvées, le cas échéant, par le conseil d'administration ;
- vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes ;
- vérifier que la valeur résultant des prévisions de flux de trésorerie a été ajustée du montant de l'endettement à la date de clôture de l'entité considérée.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 25 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit et Conseil

**MAZARS AUDIT ET CONSEIL**
76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia - Maroc
Casablanca - Maroc
Tél. : +212 522 423 423
www.mazars.ma

Abdou Diop
Associé

PwC Maroc

**PwC Maroc**
Lot 57 Tour OPC, 19ème étage, Case Anfa,
20220 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 (0) 5 22 86 99 00 F: +212 5 22 29 88 70
SNC : 184818 - TP : 37999736
IF : 1101708 - CNSS : 2567045

Leila Sijelmassi
Associée

Rapport spécial

mazars

Avia Business Center
Bd, Sidi Abdellah Cherif
Casablanca



Lot 57, Tour CFC
Casa Anfa
20220 Hay-Hassani
Casablanca - Maroc

Aux Actionnaires de la société
CIMENTS DU MAROC S.A.
621, Boulevard Panoramique
20 150 Casablanca

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et amendée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2023

Convention conclue avec Heidelberg Materials AG (HM AG)

Entités et personnes concernées

- Ciments du Maroc, filiale indirecte de HM AG à travers Heidelberg Materials Italia Cementi S.P.A et Procimar.
- M. Hakan Gürdal, administrateur commun de Ciments du Maroc et de HM AG.

Nature et objet de la convention

L'organisation et la réalisation par Ciments du Maroc, de manière directe ou indirecte, de sessions de formation au profit du personnel de Heidelberg Materials AG portant sur des thématiques ayant trait à l'activité du groupe.

Modalités essentielles

Refacturation des charges et coûts engagés par Ciments du Maroc au titre des prestations exécutées, majorés d'une marge de 10% pour les salaires et honoraires des prestataires et consultants externes et de 6% du coût des hébergements et logistique.

Montants comptabilisés

- Le montant comptabilisé en produits au cours de l'exercice 2023 s'élève à KMAD 567.
- Aucun montant n'a été encaissé au cours de l'exercice 2023.
- Le solde de la créance s'élève à KMAD 567 au 31 décembre 2023.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1. Conventions conclues avec Betosaha

Entités et personnes concernées

- Betosaha, détenue à 51% par Ciments du Maroc.
- M. Matteo Rozzanigo, administrateur des deux sociétés.

2.1.1. Convention d'assistance technique et prestations diverses

Nature et objet de la convention

Convention écrite d'assistance technique et de prestations diverses.

Modalités essentielles

Ciments du Maroc consent à fournir à Betosaha une assistance technique et des prestations de services notamment en matière administrative, comptable, financière, fiscale et juridique pour une rémunération correspondant à 0,5% du chiffre d'affaires annuel réalisé par Betosaha.

Montants comptabilisés

- Le montant comptabilisé en produits au cours de l'exercice 2023 s'élève à KMAD 498.
- Aucun montant n'a été encaissé au cours de l'exercice 2023.
- Le solde de la créance s'élève à KMAD 597 au 31 décembre 2023.

2.1.2. Convention d'avances en compte courant d'actionnaire

Nature et objet de la convention

Convention écrite d'avances en compte courant d'actionnaire.

Modalités essentielles

Ciments du Maroc accepte de consentir à Betosaha des avances en compte courant d'actionnaire d'un montant maximum de KMAD 20 000 pour une rémunération de 2,5% HT/an.

Montants comptabilisés

- Le montant total des avances consenties à fin 2023 s'élève à KMAD 6 000.
- Le montant comptabilisé en produits au cours de l'exercice 2023 s'élève à KMAD 155.

- Le montant encaissé en 2023 au titre de cette convention s'élève à KMAD 171.
- Le solde de la créance s'élève à KMAD 6 057 au 31 décembre 2023.

2.2. Conventions conclues avec Atlantic Ciment

Entités et personnes concernées

- Atlantic Ciment, détenue à 100% par Ciments du Maroc.
- M. Matteo Rozzani, administrateur des deux sociétés

2.2.1. Convention d'avances en compte courant d'actionnaire

Nature et objet de la convention

Convention écrite d'avances en compte courant d'actionnaire.

Modalités essentielles

Ciments du Maroc accepte de consentir à Atlantic Ciment une avance en compte courant d'actionnaire pour une rémunération de 2,23% HT/an.

Montants comptabilisés

- Le montant des avances consenties à fin 2023 s'élève à KMAD 2 408.
- Le montant comptabilisé en produits au cours de l'exercice 2023 au titre de cette convention s'élève à KMAD 41.
- Aucun montant n'a été encaissé au cours de l'exercice 2023 au titre de cette convention.
- Le solde de la créance, y compris les intérêts non encore réglés, s'élève à KMAD 2 571 au 31 décembre 2023.

2.2.2. Contrat de bail professionnel

Nature et objet de la convention

Contrat écrit de bail à usage professionnel.

Modalités essentielles

Ciments du Maroc donne à bail à usage professionnel à Atlantic Ciment un local professionnel de 12 m² sis au 621, boulevard Panoramique, Casablanca, moyennant un loyer mensuel de MAD 2 000 TTC.

Montants comptabilisés

- Le montant comptabilisé en produits au cours de l'exercice 2023 s'élève à KMAD 20.
- Aucun montant n'a été encaissé au cours de l'exercice 2023.
- Le solde de la créance s'élève à KMAD 84 au 31 décembre 2023.

2.3. Accord relatif aux frais du Directeur Administratif et Financier détaché avec HeidelbergCement France

Entités et personnes concernées

- HeidelbergCement France, actionnaire indirect de Ciments du Maroc.
- M. Laurent Meynet, représentant permanent de Ciments Français et administrateur des deux sociétés.

Nature et objet de la convention

Accord écrit relatif aux frais du Directeur Administratif et Financier.

Modalités essentielles

Ciments du Maroc accepte de prendre en charge les frais supportés par HeidelbergCement France concernant le détachement auprès de Ciments du Maroc d'un Directeur Administratif et Financier

Montants comptabilisés

- Le montant comptabilisé en charges au cours de l'exercice 2023 s'élève à KMAD 3 455.
- Le montant décaissé en 2023 au titre de cette convention s'élève à KMAD 3 366.
- Le solde de la dette s'élève à KMAD 3 455 au 31 décembre 2023.

2.4. Conventions conclues avec la société HeidelbergCement AG (HCAG)

Entités et personnes concernées

- HeidelbergCement AG, actionnaire indirect de Ciments du Maroc.
- M. Hakan Gürdal, administrateur des deux sociétés.

2.4.1. Accord relatif aux frais des expatriés

Nature et objet de la convention

Accord écrit relatif aux frais du Directeur des Achats et du Directeur Général.

Modalités essentielles

Ciments du Maroc s'engage à prendre en charge les frais supportés par HCAG en ce qui concerne les directeurs détachés auprès de Ciments du Maroc respectivement en qualité de Directeur des Achats ainsi que de Directeur Général.

Montants comptabilisés

- Le montant comptabilisé en charges au cours de l'exercice 2023 s'élève à KMAD 4 808.
- Le montant décaissé en 2023 au titre de cette convention s'élève à KMAD 6 751.
- Le solde de la dette s'élève à KMAD 13 609 au 31 décembre 2023.

2.4.2. Contrat de services (Technology Center)

Nature et objet de la convention

Convention écrite de prestations de services (conseil et ingénierie).

Modalités essentielles

Convention portant sur les modalités régissant les services de conseil et d'ingénierie effectués par HeidelbergCement AG au profit de Ciments du Maroc. La convention prend effet à partir du 1^{er} janvier 2018 et précise les taux horaires de facturation en fonction de l'expertise et de la qualification des prestataires de services.

Montants comptabilisés

- Le montant comptabilisé en charges en 2023 s'élève à KMAD 1 079.
- Le montant décaissé en 2023 s'élève à KMAD 1 226.
- Le solde de la dette s'élève à KMAD 519 au 31 décembre 2023.

2.4.3. Contrat-Cadre de Licence (Master Licence Agreement)

La convention écrite, conclue avec HeidelbergCement AG le 19 octobre 2018 pour une durée indéterminée avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2018, regroupe deux contrats à savoir :

– **Contrat de Licence**

Nature et objet de la convention

Contrat écrit de licence portant sur les différents droits de propriété intellectuelle notamment les brevets et savoir-faire.

Modalités essentielles

La convention porte sur les modalités de mise à disposition de la propriété intellectuelle HeidelbergCement et ses modalités de facturation par branche d'activité (Ciment, BPE, Granulats) à Ciments du Maroc. Des droits de licence sont calculés par branche d'activité comme suit : Taux des droits de licence * Marge sur Matières Premières de la branche d'activité.

Les taux par branche sont définis comme suit :

- Activité Ciment : 1,20%
- Activité BPE : 0,18%
- Activité Granulats : 0.40%

Montants comptabilisés

- Le montant comptabilisé en charges en 2023 s'élève à KMAD 39 861.
- Le montant décaissé en 2023 s'élève à KMAD 37 112.
- Le solde de la dette s'élève à KMAD 87 923 au 31 décembre 2023.

– **Contrat de prestation de services**

Nature et objet de la convention

Convention écrite de prestation de services, de conseil et d'assistance.

Modalités essentielles

Convention portant sur les modalités de répartition des coûts du siège HeidelbergCement AG et des coûts engagés par la Direction régionale AEM selon la méthode du coût de revient majoré.

Montants comptabilisés

- Le montant comptabilisé en charges en 2023 s'élève à KMAD 23 879 (allocation de coûts informatiques Groupe KMAD pour 16 918, frais de siège HC-Group pour KMAD 2 153 et refacturation des frais de personnel pour KMAD 4 808).
- Le montant décaissé en 2023 s'élève à KMAD 13 416.

2.4.4 Contrat de Recherche & Développement pour la culture des algues à l'usine de Safi

Nature et objet de la convention

Contrat écrit de recherche et développement.

Modalités essentielles

Convention prenant effet à partir du 15 février 2018 qui désigne Ciments du Maroc en tant que sous-traitant de HCAG dans le domaine de la recherche et développement de la culture de micro-algues à l'usine de Safi. HeidelbergCement AG s'engage à rembourser les coûts payés par la société Ciments du Maroc dans le cadre du projet avec une marge de gestion de 7%.

Montants comptabilisés

- Aucun montant n'a été comptabilisé en produit au cours de l'exercice 2023.
- Le montant encaissé en 2023 s'élève à KMAD 1 155.
- Le solde de la créance s'élève à KMAD 5 983 au 31 décembre 2023.

2.5. Convention de mise à disposition de personnel conclue avec Ciments Calcia

Entités et personnes concernées

- HeidelbergCement France, actionnaire indirect commun des deux sociétés.

Nature et objet de la convention

Convention écrite de mise à disposition de personnel détaché au profit de la société Ciments du Maroc.

Modalités essentielles

La convention couvre la période allant du 1^{er} septembre 2016 jusqu'au 31 août 2017 et Ciments du Maroc s'engage (à travers cette convention) à rembourser les coûts payés par la société Ciments Calcia aux salariés mis à disposition.

Montants comptabilisés

- Aucune charge n'a été comptabilisée en 2023.
- Aucun montant n'a été décaissé en 2023.
- Le solde de la dette s'élève à KMAD 921 au 31 décembre 2023.

2.6. Conventions conclues avec les sociétés civiles immobilières

2.6.1. Convention conclue avec la société civile immobilière « ASSIF » : avances sur acquisition de terrains

Entités et personnes concernées

- M. Mohamed Boujanoui, Directeur Général Délégué de Ciments du Maroc et associé de la SCI « Assif ».

Nature et objet de la convention

Convention d'avances pour l'acquisition de terrains.

Modalités essentielles

Avances faites à la Société Civile Immobilière « Assif », en vue de l'acquisition de terrains. Ces avances ne font pas l'objet de rémunération.

Montants comptabilisés

- Aucune avance n'a été accordée à la SCI « ASSIF » au titre de l'exercice 2023.
- Aucun remboursement n'a été effectué au titre de l'exercice 2023.
- Le solde des avances accordées par Ciments du Maroc à fin 2023 s'élève à KMAD 2 256.

2.6.2. Convention conclue avec la société civile immobilière « AL ABDIA » : avances sur acquisition de terrains

Entité et personnes concernées

- M. Mohamed Boujanoui, Directeur Général Délégué de Ciments du Maroc et associé de la SCI « El Abdia ».

Nature et objet de la convention

Convention d'avances pour l'acquisition de terrains.

Modalités essentielles

Avances accordées par Ciments du Maroc à la Société Civile Immobilière « Al Abdia » en vue de l'acquisition de terrains. Ces avances ne font pas l'objet de rémunération.

Montants comptabilisés

- Des avances de KMAD 10 050 ont été accordées à la SCI « Al Abdia » au cours de l'exercice 2023.
- Aucun remboursement n'a été effectué en 2023.
- Le solde des avances accordées par Ciments du Maroc s'élève à KMAD 55 120 au 31 décembre 2023.

2.6.3. Convention conclue avec la société civile immobilière « El Jadida Jorf » : avances sur acquisition de terrains

Entités et personnes concernées

- M. Mohamed Boujanoui, Directeur Général Délégué de Ciments du Maroc et associé de la SCI « El-Jadida Jorf ».

Nature et objet de la convention

Convention d'avances sur acquisitions de terrains.

Modalités essentielles

Avances accordées par Ciments du Maroc à la Société Civile Immobilière « El Jadida Jorf » en vue de l'acquisition de terrains. Ces avances ne font pas l'objet de rémunération.

Montants comptabilisés

- Aucune avance n'a été accordée à la SCI « El Jadida Jorf » au titre de l'exercice 2023.
- Aucun remboursement n'a été enregistré au cours de l'exercice 2023.
- Le solde des avances accordées par Ciments du Maroc au 31 décembre 2023 s'élève à KMAD 2 149.

2.6.4. Convention conclue avec la société civile immobilière « Terrains IMI » : avances sur acquisition de terrains

Entités et personnes concernées

- M. Mohamed Boujanoui, Directeur Général Délégué de Ciments du Maroc et associé de la SCI « IMI ».

Nature et objet de la convention

Convention d'avances sur acquisitions de terrains.

Modalités essentielles

Avances accordées par Ciments du Maroc à la Société Civile Immobilière « Terrains IMI » en vue de l'acquisition de terrains. Ces avances ne font pas l'objet de rémunération.

Montants comptabilisés

- Aucune avance n'a été accordée en 2023 au titre de cette convention.
- Aucun remboursement n'a été effectué au cours de l'exercice 2023.
- Le solde des avances accordées par Ciments du Maroc au 31 décembre 2023 s'élève à KMAD 11 865.

2.6.5. Convention conclue avec la société civile immobilière « Melk » : avances sur acquisition de terrains

Entités et personnes concernées

- M. Mohamed Boujanoui, Directeur Général Délégué de Ciments du Maroc et associé de la SCI « Melk ».

Nature et objet de la convention

Convention d'avances sur acquisitions de terrains.

Modalités essentielles

Avances accordées à la Société Civile Immobilière « Melk », en vue de l'acquisition de terrains. Ces avances ne font pas l'objet de rémunération.

Montants comptabilisés

- Aucune avance n'a été accordée à la SCI « Melk » au titre de l'exercice 2023.
- Aucun remboursement n'a été effectué au titre de l'exercice 2023.
- Le solde des avances accordées par Ciments du Maroc s'élève à KMAD 7 363 au 31 décembre 2023.

2.7. Convention de refacturation des honoraires, avocats et prestataires consultants conclue avec Africim

Entités et personnes concernées

- Ciments du Maroc, actionnaire majoritaire d'Africim.
- M. Matteo Rozzani et M. Hakan Gürdal, administrateurs communs des deux sociétés.

Nature et objet de la convention

Convention écrite de refacturation des honoraires, des salaires et des prestations consultants à Africim.

Modalités essentielles

Des frais ont été payés par Ciments du Maroc pour le compte d'Africim et refacturés à Africim au titre de l'exercice 2020.

Montants comptabilisés

- Aucun produit n'a été comptabilisé au titre de l'exercice 2023.
- Aucun montant n'a été encaissé au cours de l'exercice 2023.
- Le solde de la créance s'élève à KMAD 85 au 31 décembre 2023.

Casablanca, le 25 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit et Conseil

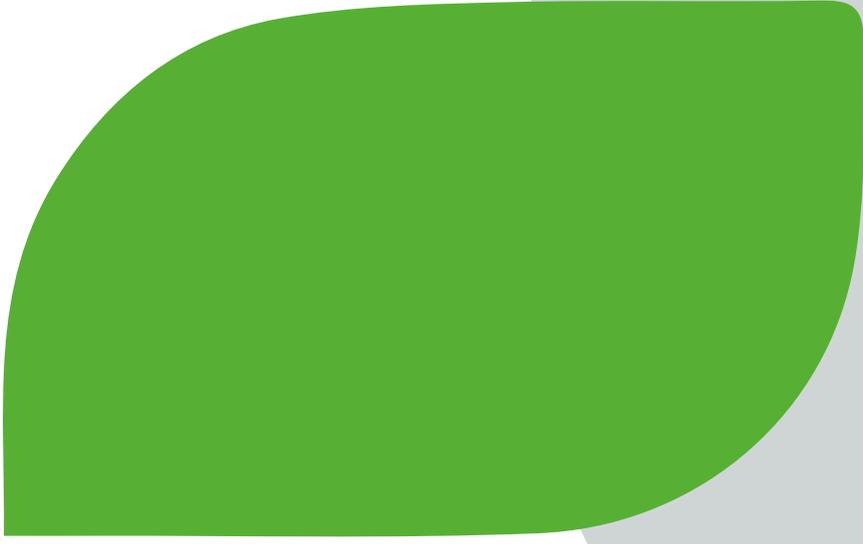
**MAZARS AUDIT ET CONSEIL**
76, Bd Abdoumouhmen
Résidence Koutoubia, 7^{ème} Etage
Casablanca - Maroc
Tél. : +212 522 423 423
www.mazars.ma

Abdou Diop
Associé

PwC Maroc

**PwC Maroc**
Lot 87, Tour CPC, 13ème étage, Case Anfa,
2025 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 (0) 5 22 36 00 00 F: +212 5 22 23 66 70
RC: 159897 - TP: 31969755
IF: 1136758 - CNSS: 7587045

Leila Sijelmassi
Associée



État des honoraires des commissaires aux comptes

	MAZARS					
	Montant/Année			Pourcentage/Année		
	2023	2022	2021	2023	2022	2021
Commissariat aux comptes, certifications, examen des comptes individuels et consolidés	499 000	464 000	443 000	100%	92%	100%
Emetteur						
Filiale						
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes	-	-	-	0%	0%	0%
Emetteur						
Filiale						
Sous total	499 000	464 000	443 000	100%	92%	100%
Autres prestations rendues		42 000	-	0%	8%	0%
Autres						
Sous total	-	42 000	-	0%	8%	0%
Total général	499 000	506 000	443 000	100%	100%	100%

PWC						Total
Montant/Année			Pourcentage/Année			
2023	2022	2021	2023	2022	2021	
1 257 465	1 099 350	1 050 000	100%	97%	100%	4 812 815
-	-	-	0%	0%	0%	-
1 257 465	1 099 350	1 050 000	100%	97%	100%	4 812 815
	31 868,00		0%	3%	0%	73 868
-	31 868	-	0%	3%	0%	73 868
1 257 465	1 131 218	1 050 000	100%	100%	100%	4 886 683

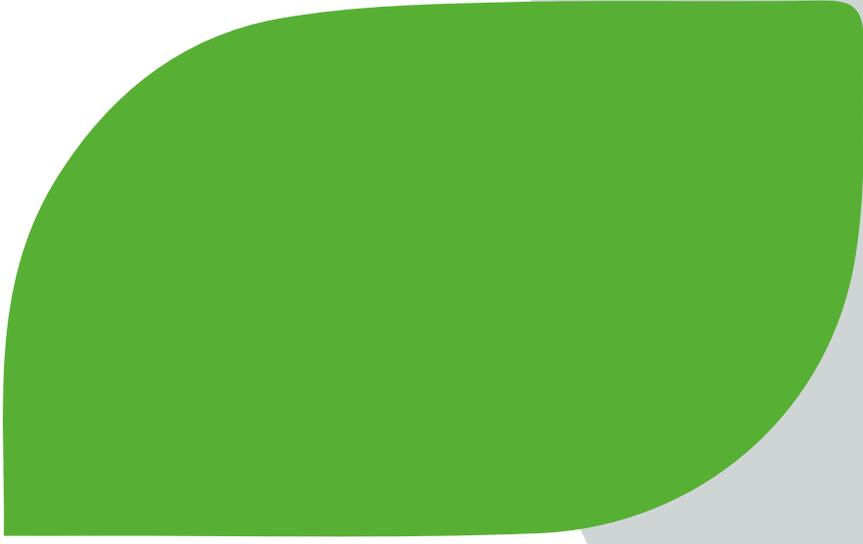
Liste des communiqués financiers

2024

Publication	Date de publication	Supports
Communication trimestrielle : T4 2023	27/02/2024	L'Economiste et Médias24
Communiqué post Conseil d'Administration du 12 mars 2024	13/03/2024	L'Economiste et Médias24
Avis de réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 2024	26/04/2024	L'Economiste et Médias24

2023

Publication	Date de publication	Supports
Communication trimestrielle : T4 2022	24/02/2023 28/02/2023	L'Economiste et Médias24
Communiqué post Conseil d'Administration du 22 mars 2023	24/03/2023	L'Economiste et Médias24
Avis de réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2023	28/04/2023	L'Economiste et Médias24
Comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2022 et commentaires sur la réalisation de l'exercice	28/04/2023	L'Economiste et Médias24
Communication trimestrielle : T1 2023	29/05/2023	L'Economiste et Médias24
Communiqué post Assemblée Générale Ordinaire et conseil d'Administration du 30 mai 2023	31/05/2023	L'Economiste et Médias24
Communication trimestrielle : T2 2023	30/08/2023	L'Economiste et Médias24
Communiqué post Conseil d'Administration du 25 septembre 2023	27/09/2022	L'Economiste et Médias24
Communication semestrielle : S1	27/09/2023	L'Economiste et Médias24
Rapport semestriel 2022	30/09/2023	Site Ciments du Maroc
Communication trimestrielle : T3 2023	29/11/2022	L'Economiste et Médias24



05

INFORMATIONS
JURIDIQUES



إسمنت المغرب

iments du Maroc

EIDELBERGCEMENTGroup



Informations juridiques

RAISON SOCIALE

CIMENTS DU MAROC

FORME

Société anonyme régie par la législation marocaine, et notamment la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par les lois n° 20-05 et n° 78-12 et par le Dahir portant loi n° 1-93 -212 du 21 septembre 1993 relatif à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC).

RC

Registre chronologique n° 2535.

Registre analytique n° 70617.

DATE DE CONSTITUTION

28 juin 1951.

OBJET

La société a pour objet:

à titre principal: la fondation, l'acquisition, l'exploitation d'usines à ciment, à chaux ou autres liants hydrauliques et matériaux de construction au Maroc ou en tout autre pays, et généralement tout ce qui a rapport à la fabrication, au commerce, à l'industrie, aux applications de tous liants hydrauliques et de tous matériaux de construction ainsi que de tous produits entrant dans cette fabrication ou de tous produits pouvant en dériver, à titre accessoire: toutes études, recherches, expériences et essais intéressant ces applications techniques et industrielles, d'une manière générale: toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant, directement ou indirectement, aux activités ci-dessus énoncées ou susceptibles de favoriser le développement de la société.

SIÈGE SOCIAL

621, boulevard Panoramique, 20150 Casablanca.

DURÉE

La durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf ans, à compter de sa constitution définitive.

CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de 1443600400 DH, divisé en 14436004 actions ayant une valeur nominale de 100 DH.

DOCUMENTS JURIDIQUES

Les statuts procès-verbaux d'assemblées, rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social, 621, boulevard Panoramique, 20150 Casablanca.

EXERCICE SOCIAL

Du 1^{er} janvier au 31 décembre.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES

Les produits de l'exercice, déduction faite des charges de période, de tous amortissements et de toutes provisions, généralement quelconques, constituent le résultat net de l'exercice. En cas de résultat positif, le bénéfice net ainsi dégagé, diminué le cas échéant des pertes nettes antérieures, fait l'objet d'un prélèvement de 5 % affecté à un fonds de réserve légale, ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale excède le dixième du capital social.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice, après dotation à la réserve légale et affectation des résultats nets reportés. Sur ce bénéfice, l'assemblée générale peut prélever toute somme qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tout fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Le solde, s'il en existe, est attribué aux actionnaires sous forme de dividendes.



إسمنت المغرب
Ciments du Maroc
HEIDELBERGCEMENT Group



RAPPORT ESG 2023

ENSEMBLE,
CONSTRUISONS
LE MAROC





Rapport extra-financier relatif
aux critères Environnementaux,
Sociaux et de Gouvernance (ESG)
publié par Ciments du Maroc
en avril 2024

RAPPORT ESG 2023



Sommaire

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

01

PROFIL DE CIMENTS DU MAROC

Présentation du Groupe	10
Implantation au Maroc	12
Production et durabilité du ciment	13
Métiers	14

02

STRATÉGIE ET MANAGEMENT

Vision et missions - Engagements	18
Responsabilité et organisation	22
Défis et stratégie	23
Engagement envers les parties prenantes	24
Étude de matérialité	25

03

NOTRE DÉMARCHE RSE

Engagements et ambitions	28
Axes de la RSE	29
Principales réalisations	30

04

RÉFÉRENTIEL ADOPTÉ

32

05

CHAMPS DU REPORTING 34

06

MÉTHODOLOGIE 36

07

ENVIRONNEMENT

Management environnemental	40
Efficacité énergétique	41
Combustibles alternatifs	42
Émissions de CO ₂	42
Exploitation des carrières et biodiversité	43
Intégration dans l'environnement	44

08

SOCIAL

Politique RH	48
Santé, sécurité & hygiène	51
Droits humains au travail	53

09

GOVERNANCE

Organes de gouvernance	56
Gestion et contrôle des risques	60
Gestion de la conformité	62
Éthique déontologique et prévention de la corruption	64
Relations avec les actionnaires	65

10

MAINTIEN DES BONNES RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES EXTERNES

À proximité de nos sites de production	68
Nos partenaires commerciaux	69
Mise en œuvre et surveillance	69

11

ANNEXES

Indicateurs environnementaux	72
Indicateurs RH	73
Indicateurs sécurité	74
Formations sécurité	75

12

INDEX

Message du Directeur Général



Ciments du Maroc s'est engagé, aux côtés de l'ensemble des filiales de Heidelberg Materials, à relever les défis mondiaux. En plus du changement climatique, la limitation des ressources et la détérioration de la biodiversité sont autant de problématiques auxquelles nous devons faire face.

Nous sommes conscients qu'en tant qu'acteur économique majeur, nous jouons un rôle important dans la voie vers la durabilité et nous assumons les responsabilités qui en découlent.

En plus de la durabilité environnementale, nous accordons une aussi grande importance à la santé et la sécurité au travail, à la diversité et l'inclusion, ainsi qu'à la responsabilité sociétale dans les zones où se trouvent nos usines. Nous impliquons également dans notre démarche nos parties prenantes, tenant ainsi compte de l'ensemble de notre chaîne de valeurs.

Nous nous sommes engagés en faveur de la décarbonation avec des mesures concrètes visant à limiter nos émissions de CO₂. Ainsi, de plus en plus, nous utilisons des combustibles alternatifs, nous avons optimisé nos procédés industriels et continuons à y opérer les améliorations nécessaires, nous priorisons aussi l'efficacité énergétique et nous comptons bientôt lancer au Maroc des solutions et produits à basse teneur en carbone capables de répondre aux enjeux du futur.

C'est le cas de notre nouvelle gamme evoBuild lancée par notre maison mère dans d'autres pays. Des produits auxquels des critères très rigoureux sont appliqués et harmonisés au niveau international pour les matériaux de construction durable.

Nous comptons également investir dans nos usines afin de renforcer nos efforts dans la poursuite de la réduction de notre empreinte carbone. Parmi ces investissements, notons l'installation d'un système de récupération de chaleur pour produire de l'électricité dans deux de nos usines et la mise en place d'une centrale photovoltaïque dans quelques-uns de nos sites. Nous poursuivons également l'activité du parc de microalgues à Safi qui reste un pilote et une référence pour les projets de capture et réutilisation du CO₂ (CCU- « Carbon Capture and Use »).

Nous jouons un rôle important dans la voie vers la durabilité et nous assumons les responsabilités qui en découlent.

Nous accordons la même importance à notre engagement en faveur de l'environnement qu'à notre démarche pour la responsabilité sociétale.

Nous veillons à offrir des conditions de travail optimales à l'ensemble de nos collaborateurs et sous-traitants. Nos sites sont également très actifs quant à la mise en place et la concrétisation d'initiatives sociales en concertation avec les communautés locales à proximité desquelles nous opérons. C'est dans ce sens que Ciments du Maroc a activement participé à l'effort national de soutien aux victimes du tremblement de terre qui a frappé la région d'Al Haouz, et que nous continuons à soutenir les initiatives et projets à

vocation sociale et en faveur du développement des régions.

Pour conclure, dans notre stratégie globale nous tenons compte de l'ensemble des éléments ESG (Environnement, Social et Gouvernance), nous intégrons également toute la chaîne de valeurs et continuons

à sensibiliser nos parties prenantes quant à l'importance de la durabilité.

Nos engagements en matière de développement durable

Ciments du Maroc s'est aligné aux engagements en matière de développement durable du groupe Heidelberg Materials que nous rappelons ci-après :

- **La neutralité carbone (Net Zero)** à travers la réduction des émissions de CO₂ et des autres émissions, le renforcement de l'utilisation des énergies renouvelables ainsi que la fabrication de produits à bas carbone ;
- **Un futur sûr et inclusif** en accordant la priorité à la santé et à la sécurité de nos employés, en favorisant la diversité et l'équité, mais également en engageant nos parties prenantes ainsi que nos fournisseurs dans la voie de la durabilité ;
- **Un impact positif sur la nature** en conduisant des programmes en faveur de la biodiversité et de la gestion durable de l'eau ;
- **Une économie circulaire et résiliente** à travers la réduction et la réutilisation des ressources et matériaux naturels.

01

PROFIL DE CIMENTES DU MAROC

■ Présentation du Groupe	10
■ Implantation à travers le Maroc	12
■ Production et durabilité du ciment	13
■ Métiers	14







Présentation du Groupe

À propos de nous

Filiale d'Heidelberg Materials, Ciments du Maroc est l'un des opérateurs cimentiers majeurs du pays et le premier opérateur dans le béton prêt à l'emploi et les granulats.

Employant plus de 700 salariés, Ciments du Maroc dispose d'un solide ancrage territorial qui s'appuie sur un dispositif industriel complet constitué aujourd'hui de 34 sites comprenant des cimenteries, des centres de broyage, des carrières et des centrales à béton. Ce sont, donc, 3 cimenteries intégrées à Aït Baha (Agadir), Had Hrara (Safi) et M'zoudia (Marrakech), 4 centres de broyage (2 à Laâyoune, 1 à Jorf Lasfar et 1 à Nador), 4 carrières de granulats et 23 centrales à béton qui constituent l'ensemble de notre implantation au Maroc.

Forme juridique

Société anonyme régie par la législation marocaine, et notamment la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par les lois n° 20-05 et n° 78-12 et par le Dahir portant loi n° 1-93- 212 du 21 septembre 1993 relatif à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) .

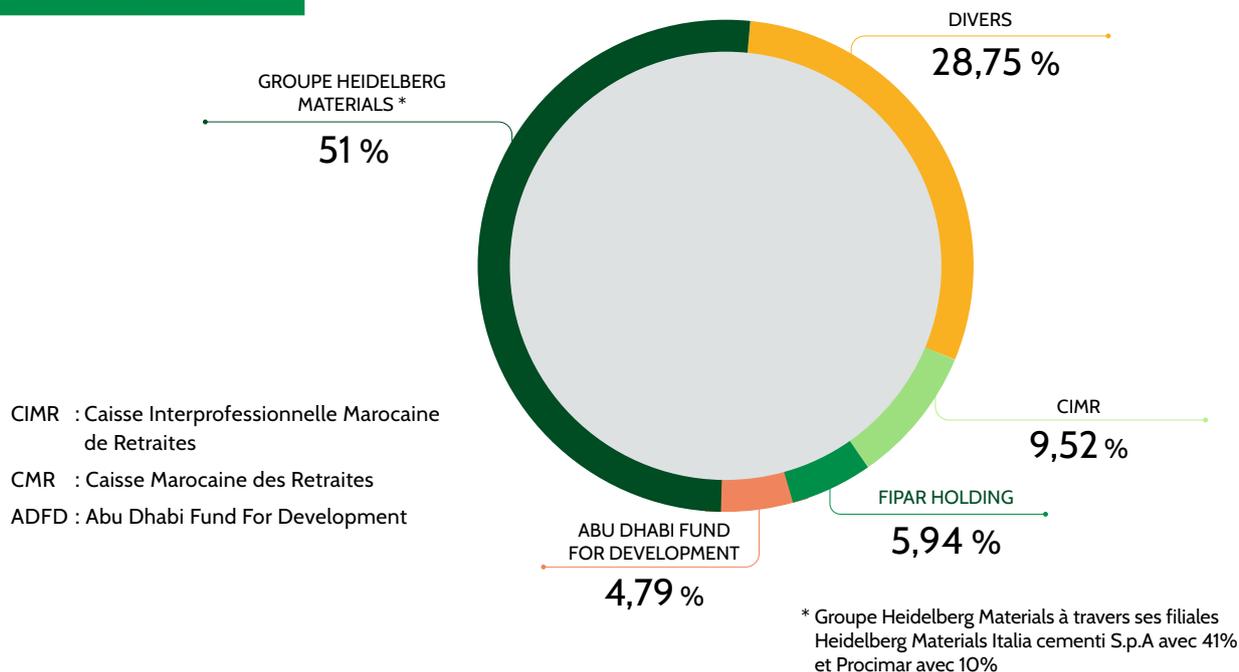
Capital

1 443 600 400 MAD

Répartition du Capital Social de Ciments du Maroc

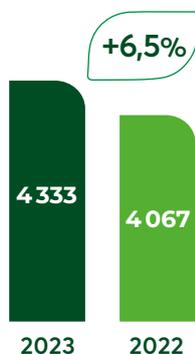
Au 31 décembre 2023

ACTIONNARIAT

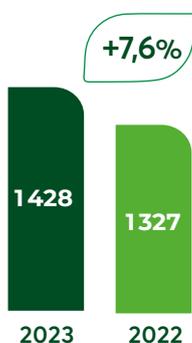


Comptes consolidés

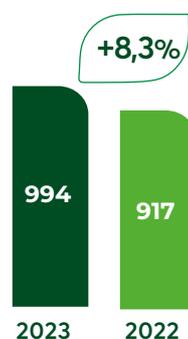
CHIFFRE D'AFFAIRES (MMAD)



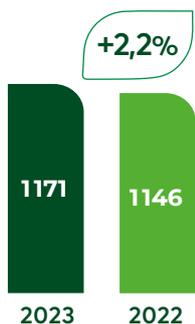
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (MMAD)



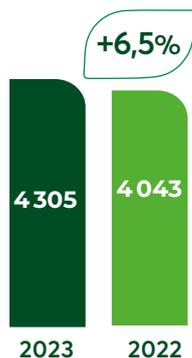
RÉSULTAT NET (MMAD)



CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (MMAD)



CHIFFRE D'AFFAIRES OPÉRATIONNEL (MMAD)



Implantation à travers le Maroc

Un réseau national

Villes	Dispositif	
Aït Baha	1 	1 
Marrakech	1 	1 
Safi	1 	
Berrechid	1 	
El Jadida	2 	
Benguerir	1 	
Benslimane	1 	
Khouribga	1 	
Rabat	4 	
Casablanca	5 	
Settat	1 	
Tanger	1 	
Oulad Abbou	1 	
Jorf Lasfar	1 	
Oued Souss	1 	
Agadir	2 	
Laâyoune	4 	1  2 
Nador	1 	



3 cimenteries



4 centres de broyage



23 centrales BPE



4 carrières granulats

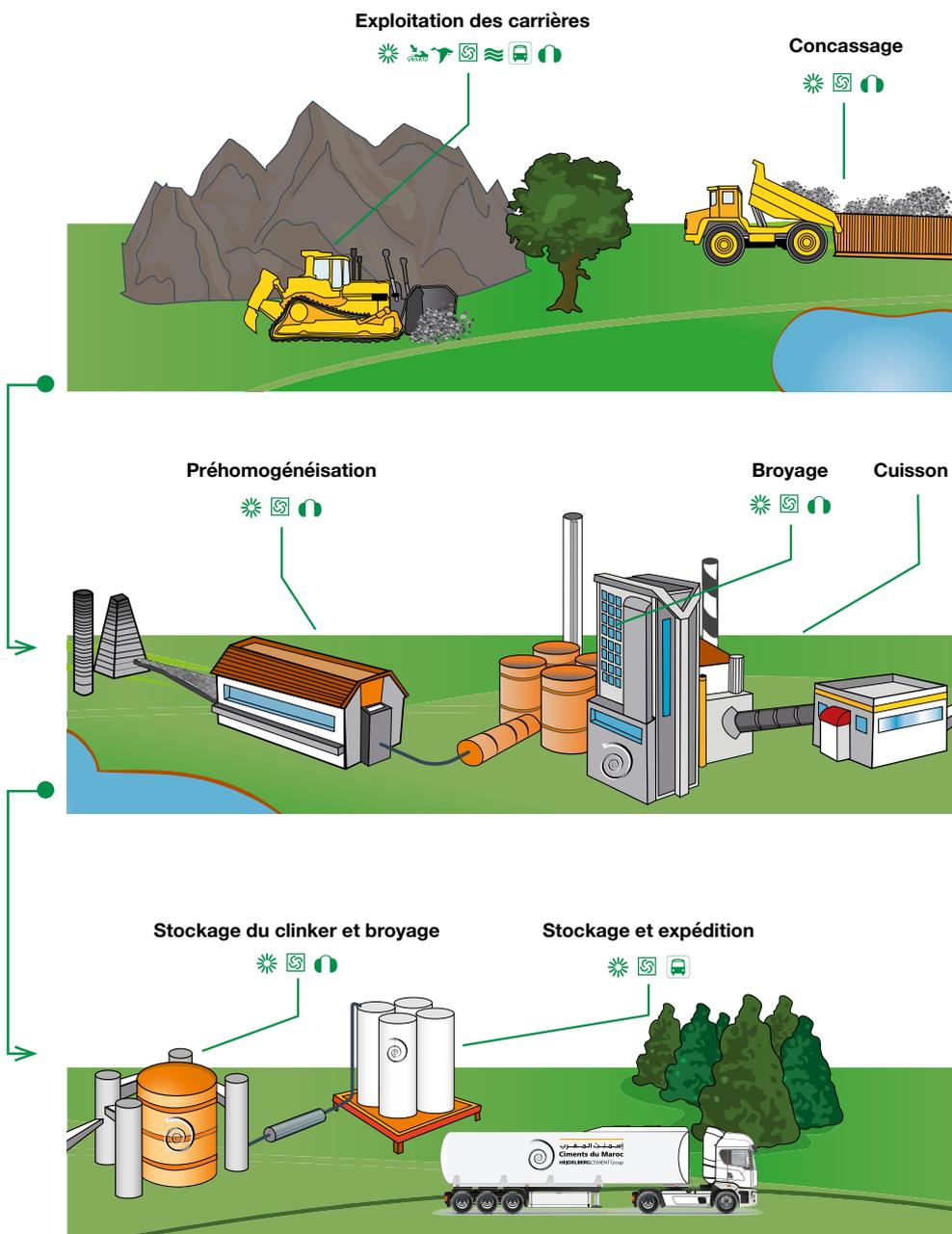


1 parc éolien



Siège social

Production et durabilité du ciment



ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

- Consommation d'énergie
- Émissions d'air
- Consommation de matières premières
- Utilisation d'eau
- Trafic
- Bruit
- Écosystème et protection du paysage
- Gaz à effet de serre

ASPECTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

Développement économique régional, modernisation des infrastructures, transfert de technologies, emploi, santé et sécurité des employés, santé et bien-être communautaire, soutien à la communauté.

Métiers

Engagé dans un projet ambitieux de réduction des émissions de CO₂, Ciments du Maroc œuvre en faveur de l'amélioration continue de ses matériaux et de leur innovation.

En tant qu'acteur majeur de l'industrie des matériaux de construction, nous proposons une gamme complète de produits qui respectent les exigences les plus strictes en matière de technicité, de durabilité et de préservation de l'environnement. De surcroît, nos produits sont adaptés à tous les usages de nos clients.

Le ciment

Le ciment est un produit dont la production nécessite des investissements lourds et des réserves en matières premières suffisantes et de bonne qualité. Les usines de Ciments du Maroc sont installées à proximité de carrières dont les réserves permettent de faire face à leurs besoins d'exploitation à long terme. Les matières premières prélevées dans les carrières (calcaire 80 % et argile 20 %) sont concassées, broyées finement puis séchées pour donner le « cru ».

Porté à une température avoisinant les 1 450 degrés Celsius dans un four rotatif, ce cru subit des réactions chimiques complexes qui le transforment en clinker. Enfin, ce dernier est finement broyé avec du gypse et divers ajouts qui déterminent les qualités escomptées du produit final, à savoir le ciment.

Le béton prêt à l'emploi (BPE)

Les bétons prêts à l'emploi répondent aux différents besoins des entrepreneurs du bâtiment, des travaux publics, de la voirie et du génie civil. Le BPE est un mélange de ciment, de granulats, d'eau et d'adjuvants, dont la composition répond à des exigences techniques très rigoureuses.

Il durcit pour former le matériau de construction le plus couramment utilisé dans le monde. Sa résistance à la traction et à la pression, sa durabilité, ses temps de prise, sa facilité de pose, son esthétique et sa maniabilité sous différentes conditions climatiques et de construction sont les principales caractéristiques que nos clients prennent en compte pour l'achat de ce produit. Il est livré par des camions toupies directement sur les chantiers aux entreprises de construction.

Les granulats

Les granulats servent de matière première pour le béton, la maçonnerie et l'asphalte. Ils sont également utilisés comme matériaux de base pour la construction de routes, de remblais et de bâtiments.

Les granulats sont des sables et des graviers naturels provenant de carrières de roches alluvionnaires ou massives.

Les granulats se différencient par leur composition physique et chimique, en particulier par leur granulométrie et leur dureté. La géologie locale détermine les types de granulats disponibles sur un marché donné et tous les granulats ne sont pas disponibles sur tous les marchés. Environ 70% des granulats sont utilisés dans l'industrie du bâtiment et constituent les composants essentiels des matériaux de construction : béton, béton prêt à l'emploi, préfabrication... Le reste de la production est destiné aux travaux routiers.

Ciment : les produits et services

Ciments du Maroc commercialise une gamme complète et diversifiée de produits ciments et liants routiers adaptés aux besoins de ses clients et à tous les usages. Ces produits sont fabriqués dans nos usines conformément aux normes marocaines.

Ces produits peuvent être conditionnés en sacs (avec ou sans palettes) ou bien, présentés en vrac. Ils peuvent être livrés en FOB (vente départ usine) ou en CFR (vente rendu).



- Cimartob®
- Lamaalem 35®
- CimarPro 45®
- Cimagglo 55® et Cimagglo 55 ultra® et Cimagglo optima®
- Cimagglo 65 ultra plus®
- Awrach 55®
- Almokaouem 45® et 55®
- Teknikima 55®
- Teknikima 65®
- LHR M3
- LHR M4

L'assistance technique

Ciments du Maroc offre à ses clients un service d'assistance technique reposant sur un laboratoire dédié à cet effet. Situé dans notre usine de Marrakech, ce laboratoire permet de réaliser une large palette de tests de pointe sur granulats, mortier, béton frais, béton durci, agglos et hourdis ainsi que des essais spéciaux : maturométrie, essais MBE (Mortier du Béton Équivalent), essais sur coulis de ciment ou identification rapide des ciments. Nos entreprises clientes des secteurs de la préfabrication, du béton prêt à l'emploi et de la route peuvent également compter sur les services de notre département Assistance Technique pour optimiser des études de formulation de béton, participer à la mise au point du processus industriel en préfabrication ou proposer des essais spécifiques liés au développement de nouvelles techniques.

Une large gamme de produits béton organisée autour du concept de la performance

Ciments du Maroc propose une nouvelle offre élargie et innovante de bétons prêts à l'emploi organisée autour du concept de la « Performance » pour toutes les applications constructives. Le nouveau portefeuille produits béton permet aux clients d'accéder à un éventail complet de solutions constructives par performance et/ou par domaine d'application.

Granulats

Il existe 5 classes granulaires :

- Les fillers (0/D avec $D < 0,08$ mm) ;
- Les sablons et sables (0/D avec $D \leq 4$ mm) ;
- Les gravillons et graviers (d/D avec $d \geq 3$ mm et $D \leq 40$ mm) ;
- Les graves (d/D avec $d \geq 0$ mm et $D \leq 80$ mm) ;
- Les enrochements.

02

STRATÉGIE ET MANAGEMENT

■ Vision et missions - Engagements	18
■ Responsabilité et organisation	22
■ Défis et stratégie	23
■ Engagement envers les parties prenantes	24
■ Étude de matérialité	25







Vision et missions

Vision et missions

Pour Ciments du Maroc, être un important opérateur cimentier signifie également accorder une place de choix à la préservation de l'environnement et privilégier l'humain, et c'est cette vision qui a façonné notre stratégie de développement durable.

Nous avons conscience qu'atteindre notre objectif de développement à long terme va de pair avec un apport bénéfique à la société dans laquelle nous opérons. Nous avons, donc, parfaitement intégré l'importance d'une utilisation responsable des ressources naturelles qui représentent la base de notre activité.

Pour ce faire, nous avons généralisé notre responsabilité sociétale à l'ensemble de nos sites et auprès de l'ensemble de nos employés. Pour ces derniers, nous nous sommes donné pour objectif de leur assurer un revenu stable et de hautes qualifications. Dans nos activités de production, nous avons à cœur de leur assurer les conditions de travail et les connaissances nécessaires pour garantir leur santé et leur sécurité au travail.

Ces valeurs se répercutent positivement sur les partenariats que nous scellons avec nos clients puisque, grâce à notre gestion « socialement » et « environnementalement » responsable, nous leur proposons des produits et des services de grande qualité. Une gestion que nous étendons à l'ensemble de nos fournisseurs avec lesquels nous entretenons de bonnes relations et desquels nous attendons le respect de nos standards de durabilité.

Nous nous imposons pour mission de respecter les bonnes pratiques commerciales, les lois et réglementations en vigueur. Nous encourageons la création d'une valeur ajoutée dans nos sites et participons au soutien des communautés locales voisines.

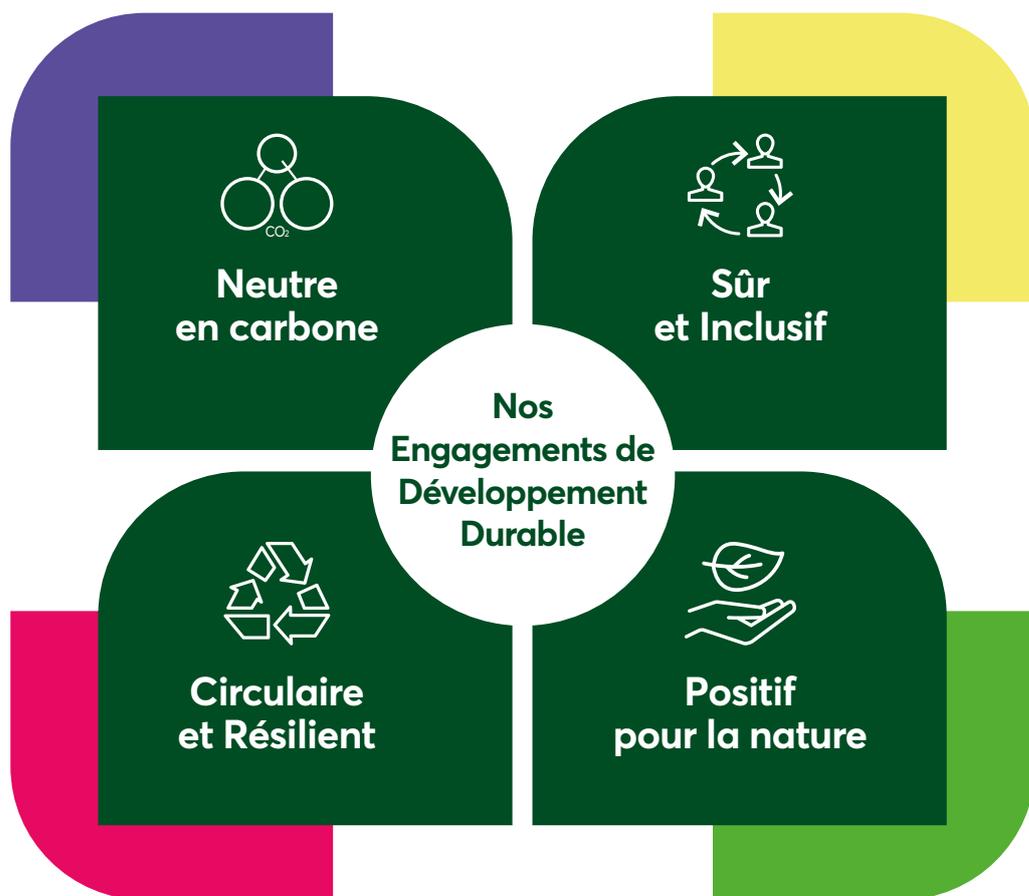
En somme, nous visons une croissance durable qui n'est pas antinomique avec la préservation de l'environnement et le développement sociétal, et c'est ce qui débouche sur des résultats satisfaisants pour nos actionnaires et encourage davantage d'investissements pour contribuer à protéger ce qui nous entoure.

Construire un avenir plus durable

Face au défi climatique et devant la nécessité de préserver les ressources naturelles, il est indispensable de faire évoluer les méthodes de production et d'utilisation des matériaux de construction. Chez Heidelberg Materials, nous nous transformons pour relever ces défis et plaçons la durabilité au cœur de nos activités.

Nos engagements de Développement Durable à l'horizon 2030

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies guident notre stratégie et nos engagements en la matière. Nos engagements pour 2030 soutiennent notre vision de construire un avenir plus durable qui sera neutre en carbone, sûr et inclusif, positif pour la nature, circulaire et résilient.



Vision et missions

Notre stratégie de développement durable 2030 et nos programmes sont axés sur quatre éléments clés :



Construire un Avenir Neutre en Carbone

Nous conduisons la décarbonation de notre secteur et fournissons des produits bas carbone.

CO₂ et Énergie

Réduire nos émissions de CO₂ du scope 1 à 400 kg/t de ciment
Réduire notre empreinte carbone totale conformément au SBTi 1,5°C (1)
Capturer 10 millions de tonnes de CO₂ grâce à nos projets CCUS



Autres émissions

Réduire les émissions de SO_x et NO_x de 40% par rapport à 2008



Revenus Durables

Réaliser 50 % de nos revenus grâce à des produits durables (bas carbone ou de recyclage).



(1) situées dans le doc de base

1 Ambitions SBTi pour 1,5°C ; Réductions de CO₂ sur baseline (2020) :

Scope 1 : -24 % par tonne de matériau cimentaire

Scope 2 : -65 % par tonne de matériau cimentaire

Scope 3 : -25 % en émissions absolues provenant du ciment et du clinker achetés



Construire un Avenir Circulaire et Résilient

Nous contribuons au développement d'une économie circulaire en réduisant et en réutilisant les ressources et matériaux naturels.

Économie circulaire

Proposer des matériaux recyclés pour 50% de nos produits en béton.



Revenus Durables

Réaliser 50 % de nos revenus grâce à des produits durables (bas carbone ou de recyclage).



Construire un Avenir Sûr et Inclusif

Nous plaçons la santé et le bien-être des employés, des communautés et des fournisseurs au cœur de nos opérations.

Diversité, Équité et Inclusion

S'assurer que 25% des postes de direction soient occupés par des femmes.



Santé et Sécurité

Atteindre le zéro accident fatal et réduire de 50% le taux de fréquence d'accidents avec arrêt (LTIFR) par rapport à 2020.



Engagement Communautaire

- 100% de nos sites ont des plans d'engagement communautaire.
- Tous les employés se voient offrir une journée de congé payé par an pour des actions de volontariat au profit de la communauté.



Fournisseurs Durables

80% de nos principaux fournisseurs doivent être certifiés par une notation ESG.



Construire un Avenir à Impact Positif sur la Nature

Nous contribuons à avoir un impact positif sur la nature à travers notre industrie en conduisant des programmes en faveur de la biodiversité et du management durable de l'eau.

Biodiversité

100% des carrières actives contribuent à l'objectif global d'un impact positif sur la nature, avec 15% d'espace réservé à la nature.



Eau

100% des sites situés dans des zones à risque hydrique mettent en oeuvre des plans de gestion de l'eau et des systèmes de recyclage de l'eau.



Responsabilité et organisation

L'efficacité de nos systèmes de gestion est garante du processus d'amélioration continue que nous impose notre stratégie de durabilité. Dans le cadre de ces systèmes, nous avons défini des domaines de responsabilité et créé des structures qui servent de support et de suivi aux mesures que nous avons établies pour atteindre nos objectifs de durabilité.

Ces objectifs sont axés sur la santé et la sécurité au travail, la protection de l'environnement et la conformité.

Santé et sécurité au travail

La santé et la sécurité au travail constituent l'une des valeurs fondamentales de notre entreprise. Il s'agit là d'une responsabilité qui incombe à tous les Directeurs. Notre organisation de la sécurité au travail relève de la compétence du Directeur Général auquel le Chef du Département Sécurité rend compte directement. Ce dernier est épaulé par des animateurs sécurité basés dans les sites de production ainsi qu'au siège.

Les mesures individuelles de santé et de sécurité au travail sont définies par le Groupe HeidelbergCement et, localement, par Ciments du Maroc en fonction de leur nature et de leur impact. Les mesures de sécurité au travail font partie de l'accord d'objectif personnel des membres du Comité de Direction, des Directeurs des sites et du middle management.

Depuis l'année 2020, la santé et la sécurité au travail font partie des objectifs de l'ensemble des cadres. Enfin, chaque employé, chaque sous-traitant et chaque visiteur se doit de respecter les règles de sécurité au travail.

Environnement

La protection de l'environnement fait partie intégrante de la stratégie définie par le Conseil d'Administration de Ciments du Maroc. L'organisation de Ciments du Maroc comporte un Département Environnement au sein de la Direction Technique, lequel département s'appuie sur des Responsables Environnement basés dans les sites de production.

Le Département Environnement soutient des activités prospectives de Heidelberg Materials dans le domaine de la durabilité environnementale à l'échelle locale. Concrètement, ce département procède à des évaluations comparatives internes et externes, et coordonne les plans d'actions après avoir identifié, au préalable, les mesures à appliquer pour atteindre les objectifs du Groupe en matière d'environnement. Enfin, le département Environnement veille à l'application des lignes directrices de Heidelberg Materials en la matière.

Conformité

L'organe de conformité est placé sous l'autorité du Directeur Général, auquel le « Compliance Officer » rend directement compte. Veiller à ce que les employés se comportent conformément aux lois et règlements en vigueur est une responsabilité qui incombe à tous les directeurs et aux employés eux-mêmes.

Défis et stratégie

Chez Ciments du Maroc, nous ne nous contentons pas de privilégier notre capital humain et de respecter l'environnement, nous déployons nos efforts pour faire rimer croissance économique de notre entreprise avec solutions sociales et environnementales. Un défi de taille que nous nous réjouissons de relever en nous concentrant sur les domaines suivants:

Santé et sécurité au travail

Conscients que nous opérons dans un secteur à risques, nous accordons la plus haute importance à la santé et à la sécurité au travail. C'est ainsi que nous usons d'outils précis mesurant et améliorant nos performances en termes de sécurité au travail et sensibilisant nos employés et nos sous-traitants au respect des consignes de sécurité.

Sécuriser l'approvisionnement en matières premières et préserver les ressources

Nos activités dépendent de l'accès à long terme aux matières premières se trouvant à proximité de nos usines. Ces ressources sont limitées et leur exploitation locale entraîne souvent des conflits. C'est pourquoi nous considérons la sécurité de l'approvisionnement en matières premières et la conservation des ressources comme des défis stratégiques essentiels. Notre stratégie de conservation des ressources dans la production de ciment inclut l'utilisation de matières premières et de combustibles alternatifs.

Protection de la biodiversité

La nature de notre activité nous contraint à empiéter temporairement sur les ressources hydriques, sur le sol, sur la flore et sur la faune afin de nous approvisionner en matières premières. D'un autre côté, notre utilisation des terres crée des refuges pour les espèces animales et végétales. Nous exploitons nos carrières conformément à la législation nationale et aux bonnes pratiques environnementales.

Nous avons pour objectif d'ici 2030 de gérer tous nos sites d'extraction sur la base de plans d'exploitation et de réhabilitation convenus avec les autorités locales et tenant compte des besoins de la communauté.

Nous nous efforçons d'intégrer les recommandations pour la promotion de la biodiversité dans chaque nouveau plan de réhabilitation.

Efficacité énergétique

La production du ciment est une opération énergivore. Par conséquent, nous devons améliorer en permanence notre efficacité énergétique. Un défi que nous nous devons de relever aussi bien pour l'environnement que pour nos intérêts économiques. Par ailleurs, la production du ciment occasionne également un niveau élevé d'émissions de CO₂. Le Groupe auquel nous appartenons, Heidelberg Materials, s'est engagé à assumer sa part de responsabilité dans la limitation de l'augmentation de la température mondiale à moins de 2 degrés Celsius. L'objectif déclaré par notre maison mère est de réduire, à l'échelle globale, les émissions spécifiques de CO₂ de 30 % d'ici 2030, par rapport au niveau de 1990, et de réaliser notre vision d'un béton neutre en CO₂ d'ici 2050. Nous prévoyons de contribuer à atteindre cet objectif en augmentant la proportion de matières premières et de combustibles alternatifs neutres en CO₂ dans notre production. Pour ce faire, nous comptons sur le développement de types de ciment innovants avec une empreinte carbone plus faible. Aussi, sur le long terme, nous avons prévu de développer des projets de capture et d'utilisation des émissions de CO₂ (CCU) à l'instar de la ferme de microalgues installée dans notre usine de Safi.

Engagements envers les parties prenantes

Compte tenu de la forte orientation locale de nos activités, notre réussite dans le long terme est étroitement liée aux relations que nous entretenons avec les différents acteurs de la société. C'est dans cette optique que nous établissons et maintenons un dialogue basé sur la confiance avec toutes nos parties prenantes. L'échange d'idées et d'opinions qui en résulte nous aide à identifier les problèmes critiques, à les résoudre à un stade précoce et, par conséquent, à exercer nos activités dans les meilleures conditions.

Au niveau local, le dialogue avec les parties prenantes est opéré et supervisé par nos directeurs d'usines. Ces derniers sont soutenus par les responsables administratifs locaux, les responsables Environnement et la Direction, communication, relations publiques et coordination ESG.

Nos carrières et nos usines sont majoritairement situées à proximité de communes locales. Il est, par conséquent, tout à fait logique que nous soyons à leur écoute, à l'écoute des autorités locales et des associations.

Parce que nous faisons partie de cet écosystème, notre objectif est de faire coïncider les intérêts de l'entreprise avec ceux de la communauté locale.

Les préoccupations de nos parties prenantes varient d'une région à une autre. Elles peuvent aller d'une simple demande de renseignement ou de visite, à du soutien pour la réalisation de projets locaux, en passant par des actions sportives, culturelles ou éducatives. Les parties prenantes peuvent également émettre des réserves quant aux mesures imminentes de modernisation et d'expansion. Elles peuvent aller jusqu'à se plaindre des nuisances sonores ou de la poussière occasionnée par nos usines et carrières. Nous répondons au mieux aux plaintes et fournissons des informations transparentes chaque fois que cela est possible.

Ciments du Maroc est membre de l'Association Professionnelle des Cimentiers qui est une association à but non-lucratif regroupant l'ensemble des producteurs de ciment et de clinker au Maroc. Ce type d'adhésion favorise l'échange avec d'autres entreprises du même secteur sur une détermination commune à atteindre une plus grande durabilité. Les thèmes abordés portent essentiellement sur la protection de l'environnement, les économies d'énergie, l'économie circulaire, la valorisation des déchets, la santé et la sécurité au travail, ainsi que les questions sociales et professionnelles. L'objectif commun est de promouvoir le développement durable et d'assumer collectivement la responsabilité sociale.



Étude de matérialité

Pour ce rapport, nous avons utilisé l'analyse de matérialité de l'édition précédente qui a examiné la pertinence de chaque thème de développement durable pour les différents groupes de parties prenantes et pour l'entreprise elle-même.

L'analyse de matérialité nous avait permis d'identifier et d'évaluer les enjeux les plus importants pour notre entreprise aujourd'hui ou ceux susceptibles de l'être à l'avenir.

Engagement des parties prenantes

Afin de déterminer les thèmes pertinents pour Ciments du Maroc, nous avons comparé les thèmes de durabilité identifiés dans le cadre des différents systèmes de management avec les listes de thèmes utilisées par la Global Reporting Initiative (GRI) ainsi que celles mentionnées dans le cadre d'autres exigences de l'industrie, et avons examiné leur pertinence pour l'entreprise.

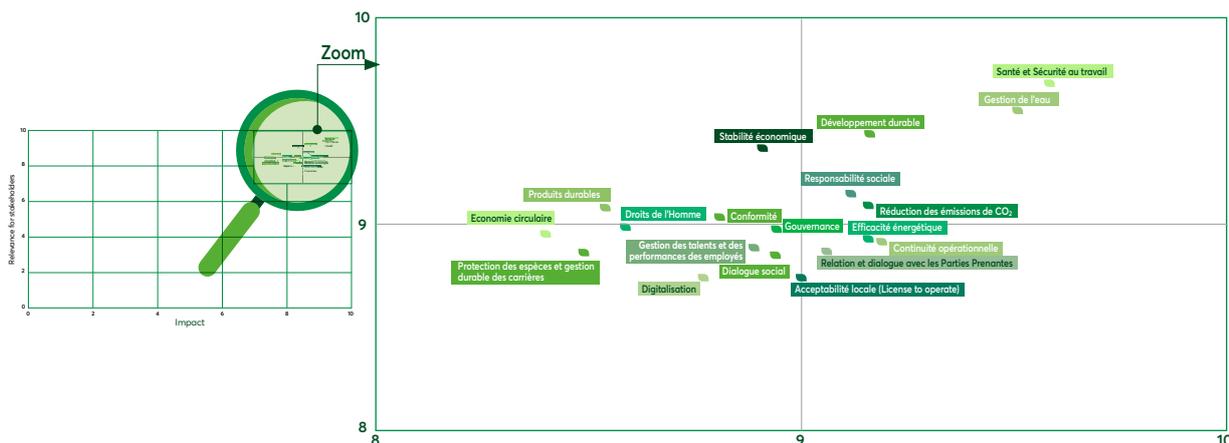
L'étape suivante a consisté à élaborer une analyse du point de vue des parties prenantes pour déterminer l'impact social, économique et environnemental de notre activité.

Nous avons ainsi mené une enquête en ligne auprès de plus de 300 personnes dont les employés, les actionnaires, des clients, des fournisseurs et des associations pour nous faire part de leur opinion sur les thèmes les plus importants en matière de développement durable.

Une priorisation et un reclassement des thématiques et enjeux ont été effectués. Ce processus a abouti à une sélection et à la mise en place d'une matrice de matérialité qui a été reconduite dans le présent rapport et qui nous a permis d'identifier les domaines d'actions-clés.

Sélection et classement des thématiques et enjeux suite à l'étude de matérialité :

- Santé et sécurité au travail
- Gestion de l'eau
- Développement durable
- Stabilité économique
- Responsabilité Sociétale
- Réduction des émissions de CO₂
- Produits durables
- Droits de l'Homme
- Economie circulaire
- Protection des espèces et gestion durable des carrières
- Gouvernance
- Conformité
- Efficacité énergétique
- Continuité opérationnelle
- Gestion des talents et des performances des employés
- Relation et dialogue avec les parties prenantes
- Dialogue social
- Digitalisation
- Acceptabilité locale (*license to operate*)



03

NOTRE DÉMARCHE RSE

- Engagements et ambitions 28
- Axes de la RSE 29
- Principales réalisations 30





Engagements et ambitions

L'intégration des enjeux de la durabilité dans la stratégie de Ciments du Maroc n'est pas une démarche récente. En effet, nous avons toujours été convaincus que le développement de nos activités ne peut se faire sans prendre en considération les dimensions environnementale et sociale. Plus nous opérons en harmonie avec la société et avec notre environnement, mieux nous nous développons.

L'ouverture et le dialogue, l'équité envers nos employés et envers nos partenaires commerciaux, un partenariat juste et honnête avec les représentants de nos employés, la préservation des ressources naturelles et la minimisation de notre impact sur l'environnement sont les principes directeurs des activités de Ciments du Maroc.

L'année 2023 a été l'occasion de renforcer notre engagement en recentrant davantage notre démarche sur nos parties prenantes. L'écoute de ces dernières nous a permis de mieux

suivre l'évolution de notre environnement et de mettre en place des plans d'actions adaptés. Notre objectif a été de poursuivre notre croissance tout en créant de la valeur ajoutée pour nos clients, nos employés, nos actionnaires et les communautés locales proches de nos sites de production.

La responsabilité sociétale, le maintien des bonnes relations avec nos parties prenantes et le bon voisinage incombent à notre Comité de Direction et à nos directeurs de sites. Ceci implique la compréhension des besoins ainsi que la sélection, la mise en place et le suivi des projets dédiés aux communautés locales. Nous sommes tous attentifs aux défis qu'impose notre position d'acteur majeur sur le marché et nous les relevons en préservant, chaque jour un peu plus, les intérêts de nos différentes parties prenantes et en participant activement au développement de notre pays.



Axes de la RSE



Infrastructures



Environnement



Éducation & support
aux communautés
locales

Fer de lance de la stratégie de Ciments du Maroc en matière de durabilité, la responsabilité sociétale s'articule autour des axes suivants :

- Infrastructures : nous apportons notre expertise, nos moyens financiers et nos produits à la construction de bâtiments et d'infrastructures ;
- Environnement : nous soutenons les initiatives pour la promotion de la protection de l'environnement et pour le renforcement de la diversité de la nature dans nos sites ;
- Education et support aux communautés locales : selon les besoins spécifiques de chaque région où sont implantés nos sites de production, nous soutenons les initiatives d'accès à la santé, à l'éducation et à la culture.

Par ailleurs, nous avons défini des critères d'évaluation pour assurer la transparence et l'efficacité de nos actions.

Enfin, nous soutenons les projets et les initiatives qui sont implémentées à proximité de nos sites de production et qui ont un impact sur les communautés avec lesquelles nous avons un lien direct.

Principales réalisations

Mobilisés auprès des communautés locales

La RSE est au cœur de la stratégie de Ciments du Maroc, qui fait évoluer son approche pour proposer à toutes ses parties prenantes des solutions et actions à la fois responsables et durables.

Ciments du Maroc s'est engagé à créer de la valeur en développant des programmes capables de faire face aux enjeux de la durabilité. La minimisation de notre empreinte écologique, la prise en compte des attentes de nos parties prenantes ainsi que notre contribution au développement de notre pays sont autant de comportements indispensables à la matérialisation de cette approche au quotidien.

En 2023, la société a poursuivi et a renforcé ses actions autour de trois axes majeurs en matière de RSE : l'éducation et le support des communautés locales, les infrastructures et l'environnement. C'est ainsi que pour faire face au drame occasionné par le séisme du 8 septembre 2023, Ciments du Maroc a activement participé au soutien des victimes à travers l'implication de ses équipes dans l'acheminement de matériel et de nourriture, mais aussi via un don au Fonds spécial de gestion des effets du tremblement de terre.

Promouvoir l'éducation et soutenir les communautés locales

Ciments du Maroc a poursuivi en 2023 sa stratégie sociétale en faveur des communautés avoisinant ses sites en contribuant à encourager le savoir et l'éducation dans toutes leurs formes.

- Mise à niveau et aménagement d'écoles proches de nos sites de production via des travaux de peinture, la construction de nouvelles classes et la création d'espaces verts ;
- Equipement en matériel informatique et audiovisuel d'écoles avoisinant nos sites de production ;
- Soutien à la scolarisation en facilitant l'accès au transport scolaire dans la région de Nador ;
- Distribution de fournitures scolaires à travers nos sites de production à l'occasion de la rentrée scolaire 2023 ;
- Soutien à l'association de l'école coranique Ida Oumanou pour l'amélioration de ses services dédiés aux étudiants et aux enseignants ;
- Soutien au club Jeunes Sans Frontières d'Anza à Agadir pour son action auprès des jeunes ;
- Soutien à la fondation Academia dont Ciments du Maroc est membre fondateur ;
- Soutien à l'association Cœur sain pour mener des opérations chirurgicales au profit d'enfants souffrant de maladies cardio-congénitales ;
- Organisation de visites pédagogiques dans nos sites de production en faveur d'élèves des écoles riveraines et des universités ;
- Prise en charge de sorties au zoo en faveur des enfants d'une association caritative ;
- Distribution de paniers alimentaires auprès des populations riveraines durant le mois de Ramadan et préparation de ftours dans la région de Casablanca ;
- Participation à une opération de don de sang organisée dans notre centre de broyage de Laâyoune.

Participer au développement d'infrastructures

L'engagement de Ciments du Maroc en faveur des communautés avoisinant ses sites s'est également matérialisé durant l'année écoulée par sa contribution au déploiement de meilleures infrastructures.

- Construction de puits et raccordement au réseau d'alimentation en eau, mise en place de chauffe-eaux solaires en faveur des riverains dans les régions de Marrakech et de Nador ;
- Soutien financier et matériel au projet de construction d'un édifice d'envergure abritant le complexe coranique et culturel Al Houda à Agadir ;
- Dons en ciment et matériaux pour la construction de routes, la réhabilitation de mosquées, la rénovation et l'aménagement d'écoles, les travaux de reconstruction de murs d'endiguement ou de clôtures de douars ;
- Soutien au fonctionnement du centre d'hémodialyse de Biougra.

Protéger l'environnement

Notre engagement en faveur de la minimisation de notre empreinte écologique s'est également traduit par notre implication, durant l'année 2023, dans le développement de notre pays et la sensibilisation à la préservation de notre environnement.

- Participation, depuis plus de 10 ans, au programme Plages propres de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, avec le parrainage de trois plages dans la région de Safi. En 2023, Ciments du Maroc a participé à l'aménagement de trois plages (Safi ville, Lalla Fatna et Kourram Daif) et a poursuivi son programme d'information, de sensibilisation et d'éducation à la protection de l'environnement par la mise en place de structures géantes pour alerter sur les dangers de la pollution du littoral par le plastique et sur le stress hydrique ;
- Organisation d'actions d'animation et de sensibilisation à la préservation de l'environnement en faveur d'écoles de la région de Safi.



04

RÉFÉRENTIEL ADOPTÉ

Ce rapport, qui présente notre démarche pour apporter notre contribution sociétale, répond aux exigences de l'AMMC en matière de reporting extra-financier selon la circulaire n° 03/19.

Cette circulaire s'applique aux entreprises cotées à la Bourse de Casablanca. Elle rend obligatoire la publication d'un rapport ESG (Environnement, Social et Gouvernance) chaque année, au plus tard 4 mois après la clôture de l'exercice. Ce rapport est donc publié dans le cadre de cette exigence.

Pour l'élaboration de ce rapport, nous nous sommes inspirés des lignes directrices de la « Global Reporting Initiative » suivant ainsi l'un des standards internationaux les plus connus. Par ailleurs, nous référons également dans ce rapport aux Objectifs de Développement Durables des Nations Unies (ODD).



05

CHAMPS DU REPORTING

Les informations contenues dans ce rapport concernent le périmètre de consolidation de Ciments du Maroc, incluant sa filiale Indusaha.

La période du reporting est basée sur l'année calendaire allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 pour assurer une cohérence avec les reportings déjà existants dans l'entreprise.

Dans le cas où certaines données concernent une période de reporting différente de l'année calendaire, cela sera précisé dans le rapport. C'est le cas des différents indicateurs 2023 comparés aux années 2022 et 2021, ou des actions menées lors des trois dernières années dans le cadre de la responsabilité sociétale de l'entreprise.





06

MÉTHODOLOGIE

L'élaboration du présent rapport s'est appuyée sur un ensemble d'informations et d'indicateurs recueillis auprès des différentes directions au sein de Ciments du Maroc.

Certains indicateurs proviennent d'informations déjà pilotées et consolidées en interne dans le cadre d'autres reportings.

Ce rapport n'a pas fait l'objet de vérification externe.

Ce rapport servira de base à une organisation et une amélioration des informations alignées avec les exigences réglementaires permettant ainsi, chaque année de mettre à jour les indicateurs de performance, les enrichir et à améliorer, par conséquent, notre reporting extra-financier.



07

ENVIRONNEMENT

■ Management environnemental	40
■ Efficacité énergétique	41
■ Combustibles alternatifs	42
■ Émissions CO ₂	42
■ Exploitation des carrières et biodiversité	43
■ Intégration dans l'environnement	44





Parc microalgues de Safi

Management environnemental

Cela fait plusieurs années que Ciments du Maroc s'est engagée sur la voie de la protection de l'environnement.

Conscients que nous opérons dans un secteur énergivore, nous avons fait de la réduction de notre empreinte sur la planète notre première préoccupation. La mise en place d'une démarche d'amélioration de nos performances environnementales a fait de nous un cimentier précurseur en la matière et une entreprise citoyenne en phase avec les ambitions de notre pays.

Cela s'est traduit, notamment, par le recours aux combustibles de substitution, l'intégration de leviers de réduction des émissions de gaz à effet de serre et par le développement de nouvelles sources d'énergie.

Cette volonté s'est également répercutée sur notre rapport aux ressources énergétiques non-renouvelables dont nous développons en permanence l'optimisation.

Concrètement, le recours à l'énergie éolienne a permis, grâce au parc éolien d'Indusaha à Laâyoune, d'épargner près de 5 858 tonnes de CO₂ par an et près de 187 414 tonnes en 2023 via des parcs éoliens tiers. Autre démarche innovante et non des moindres, la cogénération permet d'économiser 150 000 tonnes d'eau et d'épargner plus de 7 319 tonnes de CO₂ par an. Ce sont autant d'initiatives qui témoignent de l'engagement de Ciments du Maroc en faveur du climat.

Enfin, Ciments du Maroc a mis en place dans tous ses sites de production un système de management environnemental certifié ISO 14001 version 2015, actant ainsi son engagement dans ce cercle vertueux qu'est l'amélioration progressive de sa gestion en faveur de la limitation de son impact sur l'environnement. La première certification remonte à 2003.

Mesures prises et objectifs fixés en matière d'environnement

Ciments du Maroc a adopté une politique visant l'intégration des sites de production dans l'environnement.

Cette démarche est continuellement mise à jour en tenant compte des demandes des parties intéressées et des orientations de Heidelberg Materials en la matière.

Ainsi, tous les sites de Ciments du Maroc et sa filiale Indusaha, usines intégrées et centres de broyage, sont couverts par des systèmes de management de l'environnement certifiés selon le référentiel ISO 14001 version 2015 ayant les objectifs suivants :

- Assurer la conformité aux obligations en vigueur ;
- Impliquer les PIP, satisfaire et surveiller leurs attentes pertinentes ;
- Prendre en compte les aspects environnementaux dans les différends ;
- Maîtriser les émissions atmosphériques et les rejets ;
- Optimiser l'utilisation des ressources (eau, matières et énergie) et adopter la circularité ;
- Préserver et restaurer les écosystèmes ;
- Déployer les outils de management environnemental du groupe ;
- Améliorer en continu les performances environnementales ;
- Promouvoir l'innovation et opter pour des achats responsables ;

La carrière d'Ouled Abbou est également certifiée ISO 14001 version 2015.

Efficacité énergétique

Ciments du Maroc a mis en place une politique énergétique alignée sur les engagements du Maroc en la matière. En effet, nous avons misé sur la diversification de nos approvisionnements en énergie que nous produisons nous-mêmes et que nous achetons en partie à des tiers.

Ainsi, le parc éolien que nous avons construit au niveau du centre de broyage d'Indusaha à Laâyoune alimente ce dernier à hauteur de 58 % de ses besoins en énergie. En y additionnant l'électricité produite par les parcs éoliens tiers et le système de récupération de chaleur, nous avons réalisé plus de 83 % de substitution par de l'énergie d'origine propre consommée au niveau de nos sites de production. Le CO₂ équivalent épargné par l'usage de l'énergie éolienne des parcs tiers, du parc Indusaha et de l'installation du système de cogénération d'Aït Baha a été estimé à plus de 200 591 tonnes en 2023.

Certification ISO 50001

Afin de réduire leur facture énergétique et leurs émissions de CO₂, nos sites de production ont mis en place des plans d'actions constamment mis à jour et qui s'appuient sur :

- Des bilans et audits énergétiques pour identifier les potentiels d'optimisation ;
- Des investissements en équipements à haute efficacité énergétique (broyage vertical, variateurs de vitesse, etc.) ;
- L'optimisation de la conduite des installations de production.

C'est dans ce cadre que nous avons décidé de mettre en place un système de management de l'énergie à l'usine d'Aït Baha et de le certifier ISO 50001. Première cimenterie au Maroc à obtenir cette certification, ce site a, ainsi, été le premier à bénéficier d'un cadre d'exigences lui permettant d'élaborer une politique d'utilisation efficiente de l'énergie. En nous donnant, notamment, des données sur lesquelles nous pouvons nous appuyer pour mesurer les résultats de cette politique, la certification ISO 50001 nous permet de prendre des décisions éclairées et d'améliorer continuellement notre management de l'énergie.

Ciments du Maroc sensibilise également son personnel aux bonnes pratiques en matière d'efficacité énergétique.

Combustibles alternatifs

Optimisation de l'utilisation des combustibles de substitution et économie des matières non-renouvelables.

Les combustibles et matières de substitution (CMS) représentent un axe capital autour duquel Ciments du Maroc n'a de cesse de déployer ses efforts.

Grâce à un choix optimisé des sources d'énergie, nous évoluons vers une maximisation de la part des combustibles de substitution et des sous-produits, ce qui nous permet d'opérer une économie considérable concernant les matières premières non-renouvelables et leur utilisation de manière responsable.

Emissions de CO₂

Le processus de fabrication du ciment produit diverses émissions de CO₂ (dioxyde de carbone), qui est l'un des principaux gaz à effet de serre. C'est le cas lorsqu'on utilise de l'électricité, notamment dans les installations de broyage, ou que l'on utilise des combustibles fossiles et de substitution. Pour cause, la décarbonation du calcaire (principale matière première du ciment), réaction chimique déclenchée par la soumission du calcaire à des températures très élevées dans le four. Cette matière se décompose alors en chaux (CaO) et en CO₂ de procédé.

Pour réduire ces émissions de CO₂, nous avons mis en place des leviers qui s'appuient sur :

- La réduction de la part du clinker dans le ciment via l'amélioration de la réactivité du clinker et l'incorporation d'agents hydrauliquement réactifs ;
- L'investissement dans les meilleures technologies disponibles ;
- L'utilisation des combustibles de substitution en valorisation thermique (co-processing).

Une Roadmap a été mise en place en cohérence avec nos ambitions pour l'horizon 2030 et les objectifs de décarbonation du Groupe.

Au niveau des usines, les émissions de CO₂ subissent un contrôle drastique. Toutes les cheminées de nos fours sont équipées d'analyseurs qui permettent de mesurer, en continu et en temps réel, les émissions de gaz et de poussière issus de la cuisson. Ces contrôles se font en interne mais également par des organismes spécialisés.

Les résultats de ces mesures sont conformes aux seuils réglementaires et aux standards du Groupe.

Un parc de microalgues pour l'absorption du CO₂ à la cimenterie de Safi

Engagé depuis longtemps dans un vaste chantier d'économie des ressources naturelles et de préservation de l'environnement, Ciments du Maroc a investi dans un parc de microalgues qu'il a établi au sein de l'usine de Safi.

Une expérience-pilote fidèle à la vision globale du groupe Heidelberg Materials en faveur de la décarbonation est ainsi menée dans le cadre du programme Recherche & Développement pour l'absorption du CO₂ issu des flux gazeux du four de cette cimenterie. Grâce au processus de la captation et l'utilisation de carbone, des microalgues sont cultivées dans des photo-bioréacteurs. La croissance des microalgues s'opère grâce à la photosynthèse et à l'absorption du CO₂ émanant de l'usine ainsi que d'autres nutriments. Une façon de valoriser biologiquement le gaz carbonique qui est plus intéressante que le simple stockage dans le sol puisque, après la centrifugation et le séchage par atomisation, les micro-algues sont transformées en poudre fine qui peut servir notamment de biofertilisant ou pour l'alimentation animale.

Exploitation des carrières et biodiversité

Le réaménagement des carrières est l'un des pivots de la politique Environnement de Ciments du Maroc. Toutes les carrières alimentant nos sites en matières premières sont, en effet, sujettes à des plans de réaménagement approuvés par des bureaux d'études spécialisés.

Ainsi, pour une insertion paysagère optimale, Ciments du Maroc s'engage à la réhabilitation des sites exploités. Ce réaménagement se fait soit au fur et à mesure de l'extraction du gisement, soit en fin de processus d'exploitation.

Intégration dans l'environnement

Les activités de nos sites de production ayant un impact direct ou indirect sur l'environnement sont :

- L'exploitation des carrières et l'extraction des matières premières ;
- Le concassage des matières premières ;
- Le broyage cru et le stockage ;
- Le broyage des combustibles ;
- La cuisson et la production du clinker ;
- Le broyage, le stockage et l'expédition du ciment ;
- Les activités de maintenance.

Description de tout litige ou poursuite relatifs à des problématiques d'ordre environnemental, dont Ciments du Maroc, ou l'une de ses filiales, a fait l'objet en 2023. (1 litige ayant donné lieu à un jugement en faveur de Ciments du Maroc).

Les mesures prises pour évaluer et minimiser les impacts environnementaux de l'activité

Pour tout nouveau projet, Ciments du Maroc élabore une étude d'impact sur l'environnement (EIE) qu'elle soumet à l'approbation des parties concernées selon la loi en vigueur.

Une EIE permet de mettre en place, d'une manière proactive, les actions nécessaires pour la conformité et la prévention des risques environnementaux.

Dans nos sites de production et d'extraction des matières

premières, nous avons mis en place des plans de surveillance environnementale accompagnant ainsi toutes les phases d'exploitation.

Ces mesures comprennent l'ensemble des contrôles prévus par la réglementation et les études d'impact sur l'environnement. Des analyses sont également réalisées pour l'évaluation des impacts de l'activité opérée dans ces sites. Ces mesures sont elles-mêmes contrôlées par des plans de management environnemental que nous avons élaborés.

Enfin, nous établissons un reporting régulier sur la performance et l'application de tous ces processus que nous adressons au Groupe et au ministère concerné.

Pour mener à bien cette politique, nous avons alloué un budget important aux investissements majeurs relatifs aux actions de contrôles, d'entretien et d'amélioration de la surveillance environnementale.

Les mesures de gestion et d'élimination des déchets

De la collecte au traitement en passant par le stockage, la gestion de nos déchets obéit à la maîtrise de procédures d'atténuation des risques susceptibles d'en découler.

Concrètement, des parcs internes sont aménagés pour l'identification et le stockage des déchets générés par nos activités. S'en suivent la collecte et le tri, deux tâches qui sont confiées à des entreprises spécialisées avant leur évacuation conformément à un processus défini.

Le personnel interne ainsi que celui des entreprises engagées pour la sous-traitance sont sensibilisés aux risques et exigences liés à la gestion des déchets.

Consommations d'eau, d'énergie et de matières premières ainsi que les mesures mises en place pour l'optimisation de ces consommations

L'un des axes de notre politique Environnement est la valorisation des sous-produits pour réduire l'appel aux ressources naturelles et, en conséquence, notre empreinte carbone.

Pour la production du clinker et du ciment, des produits alternatifs sont recyclés et utilisés pour se substituer aux matières extractives. De même, Ciments du Maroc développe en continu l'usage des combustibles de substitution provenant généralement du recyclage des déchets banals en les valorisant énergétiquement pour assurer une partie du besoin en énergie thermique.

La consommation de l'énergie électrique est également continuellement optimisée grâce à l'amélioration des performances industrielles. Ciments du Maroc recourt dans la majorité de ses sites à l'utilisation des énergies propres en consommant l'électricité autoproduite par récupération de chaleur, par son propre parc éolien et par un parc éolien tiers dans le cadre d'un contrat de fourniture d'électricité.

Toutes les usines de Ciments du Maroc opèrent à voie sèche. La consommation d'eau a nettement été réduite par le biais d'actions opérationnelles dans ses sites.

L'utilisation de la technique de récupération des gaz dans la cimenterie d'Aït Baha a contribué à une nette amélioration de la consommation en eau.

Dans l'ensemble des sites, les circuits de refroidissement des machines sont fermés et permettent un recyclage d'eau en minimisant les apports.

Les quantités d'eau consommées et les ratios de consommation spécifiques sont suivis de très près et font l'objet de reporting vis-à-vis du Groupe dans le cadre des standards et procédures mis en place à cet effet.

Préservation de l'arganier

Les arganiers sont un véritable rempart contre la désertification, en plus de leur pouvoir de capture de carbone (6,7 tonnes de CO₂ absorbés par hectare par an). Dans le cadre de sa politique nationale en faveur du climat (programme du Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification visant la régénération des essences autochtones comme l'arganier), le Maroc a dédié l'une de ses mesures d'atténuation de l'impact sur le climat à la plantation d'arganiers.

C'est dans ce contexte que Ciments du Maroc a planté près de 66 600 arbustes *Argania Spinosa* à proximité de son usine d'Aït Baha depuis 2010. Le programme global, en partenariat avec la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification, la Fondation du Sud et l'Agence Nationale de Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier, vise la plantation de près de 403 800 plants, étalés sur une superficie globale estimée à 2 019 hectares. Le programme comprend :

- Le versement du montant équivalent au profit du Fonds National Forestier pour la compensation de près de 298 200 plants, sur une superficie estimée à 1 491 hectares ;
- Les travaux de regarnis de 84 600 plants, sur une superficie de 528 hectares.

D'autres programmes de reboisement sont prévus dans le cadre des études de réhabilitations des carrières anciennes et en cours d'exploitation.

08

SOCIAL

- Politique RH 48
- Santé, sécurité & hygiène 51
- Droits humains au travail 53





Politique RH

Privilégier l'humain est une valeur-phare de notre politique. Avec l'environnement, nos ressources humaines représentent le coeur de nos préoccupations. Nous n'avons de cesse d'œuvrer pour une gestion toujours en phase avec le bien-être et le développement professionnel de nos femmes et de nos hommes.

L'essor du groupe Ciments du Maroc repose sur les épaules de plus de 700 collaborateurs, femmes et hommes compétents et dévoués. Il est donc logique que notre politique de gestion des ressources humaines soit articulée autour du capital humain, notre atout le plus précieux. C'est pourquoi nous accompagnons nos collaborateurs via un plan de carrière adapté.

Hygiène & Santé de nos employés

En étroite collaboration avec la Direction Générale, nos médecins de travail et les Autorités Sanitaires du pays, La Direction des Ressources Humaines de Ciments du Maroc déploie les ressources financières et matérielles ainsi que les mesures nécessaires pour faire face à tout danger sanitaire susceptible de nuire à la santé de nos collaborateurs ou mettre leur vie en danger.

En période de pandémie ou de maladies à forte contagion et, conformément aux principes généraux de prévention en matière de protection de la santé sur les lieux de travail, Ciments du Maroc multiplie les efforts en mettant en place toutes les mesures nécessaires permettant la poursuite de l'activité dans les sites de production et au siège.

Compliance RH

La Direction des Ressources Humaines de Ciments du Maroc veille au strict respect des règles et mesures lui permettant d'être conforme en termes de compliance RH dans la gestion au quotidien de son capital humain.

En effet, nos actions sont orchestrées de manière à agir en permanence dans le strict respect des règles de conformité élaborées par les autorités locales et inspirées des règles internationales reconnues par le Maroc et ce, en matière de :

- Strict respect du Code du Travail ;
- Protection des données personnelles de nos employés et sous-traitants ;
- Respect des principes de base des Droits de l'homme ;
- Respect des normes environnementales ;
- Respect des règles de conformité et de bonne conduite en matière de gestion RH élaborées par le Groupe.

Recrutement et intégration

Des collaborateurs à forte technicité, responsables, engagés et ayant le sens de l'esprit d'équipe et de l'initiative, sont les profils recherchés par Ciments du Maroc.

Le processus de recrutement est structuré en plusieurs étapes, l'objectif étant de s'assurer de la bonne définition du poste, d'organiser des entretiens orientés avec les responsables, et mettre en place les cursus d'intégration et de formation appropriés.

Le dispositif de mobilité adopté au sein du Groupe, ouvre aux collaborateurs à haut potentiel de multiples opportunités d'évolution aussi bien au Maroc qu'au niveau des filiales de Heidelberg Materials.

Aussi, dans cette même perspective de fidélisation, de motivation et de soutien, des avantages sociaux sont octroyés aux employés qui bénéficient aussi d'une politique de rémunération équitable pour leur assurer de meilleures conditions de vie et de travail.

Nos valeurs nous imposent la totale objectivité durant le recrutement, les candidatures des personnes à besoins spécifiques passent par le même processus et seule la compétence distingue entre un candidat retenu à Ciments du Maroc et un autre. Enfin, nos locaux et usines sont aménagés afin de faciliter l'accès et accueillir les personnes ayant des besoins spécifiques.

Développement des Ressources Humaines

Le développement de notre Capital Humain repose sur un processus de gestion de la performance et des compétences. Conçu comme un instrument d'écoute interactive et de communication structurée, il constitue aussi l'occasion de définir des objectifs de performance et de comportement, d'identifier les opportunités professionnelles et de déterminer des axes de formation et de développement personnel.

Ciments du Maroc accompagne ses femmes et ses hommes dans leurs développements et dans leur gestion de carrières et garantit l'égalité des chances dans le recrutement, la promotion et l'accès aux postes de responsabilité et de prise de décision. Nous sommes fiers de compter des femmes et des hommes dévoués et engagés dans des postes de responsabilité.

La formation

La formation de nos employés est au cœur de la politique Ressources Humaines.

Le processus commence durant la période d'essai post-recrutement durant laquelle nos employés sont sensibilisés aux règles de bonne conduite appliquées au sein du Groupe, les principes et les bases de compliance et d'éthique, l'importance du partage de connaissances et des expériences. Cette dynamique reste véhiculée tout au long de la gestion des carrières de nos employés, et ce, quel que soit leur niveau hiérarchique.

Les formations proposées peuvent être :

- **Internes** : dans différents domaines animés par des employés ayant assez d'expérience et de connaissance dans le Groupe.

Des programmes de formations dans nos métiers sont organisés périodiquement par le Groupe via la plate-forme de formation en ligne E@Campus et lors des programmes techniques liés aux métiers techniques.

- **Externes** : délivrées par des organismes spécialisés dans les différents domaines et selon le besoin.

L'objectif est d'accompagner nos employés dans la gestion de leurs carrières, de renforcer leurs savoir-faire et savoir-être et de les armer de nouvelles méthodes et approches de travail afin de les accompagner et de les aider à atteindre leurs objectifs et, par là-même, de contribuer à atteindre l'objectif stratégique de Ciments du Maroc.

Représentativité du Personnel et Dialogue Social

Chaque usine ou site de Ciments du Maroc dispose d'un bureau de représentants des salariés ou délégués du personnel élus conformément aux dispositions légales du Code de Travail marocain relatives au respect de la représentativité des salariés au sein des entreprises. Des élections de délégués de personnel ont lieu périodiquement chaque fois que les autorités compétentes en la matière l'exigent.

D'un autre côté, la direction des Ressources Humaines de Ciments du Maroc ainsi que les directions de chaque site maintiennent en permanence un dialogue constructif, ouvert et continu avec les délégués du personnel tout en respectant le droit et la liberté de l'exercice d'affiliation syndicale au sein de ses sites.

Santé, sécurité & hygiène

Nous opérons dans un secteur industriel à haut potentiel de sinistralité. C'est pourquoi, à Ciments du Maroc, la santé et la sécurité de nos employés au travail constituent une priorité absolue doublée d'une de nos principales valeurs d'entreprise.

Notre objectif déclaré est de maintenir le « Zéro accident ». Grâce à un ensemble de leviers, nous avons mis en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels : l'information, la formation, l'évaluation des risques, la mise à disposition d'équipements adaptés...

Des systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail ont été mis en place dans l'ensemble de nos sites conformément à la politique générale du groupe. Ces systèmes exigent des responsables hiérarchiques locaux une approche structurée incluant une planification, un processus clair et sûr et des contrôles visant à assurer une amélioration continue.

C'est ainsi que depuis des années, nous conjugons technicité et organisation pour réduire le taux de fréquence des accidents.

Objectifs et engagements

Nous sommes convaincus que les accidents peuvent être évités. C'est pourquoi nous nous efforçons continuellement d'en minimiser les risques aussi bien pour nos employés que pour nos sous-traitants ou, enfin, pour les tiers.

Pour atteindre le niveau « Zéro accident », un ensemble de « Règles cardinales » a été défini. Celles-ci concernent en particulier les activités qui ont été identifiées comme principaux domaines à risques de survenance d'accidents et leur application est obligatoire pour nos employés et pour nos sous-traitants.

La formation que nous dispensons à ces derniers leur permet de rester informés de ces règles et des bonnes pratiques afin de contribuer à réduire le nombre d'incidents et d'éviter les accidents, en particulier, les accidents mortels.



La sécurité au travail dans la Gestion

Revêtant la même importance que les autres thèmes de formations, celles relatives à la sécurité sont obligatoires à Ciments du Maroc et ce, aussi bien pour notre personnel que pour nos sous-traitants.

Ainsi, en 2023, les thèmes liés à la sécurité au travail ont représenté environ 30 % des heures de formation, ce qui correspond à une moyenne d'environ 10 heures par employé.

Évolution des chiffres des accidents

Nous avons à cœur de veiller à ce qu'à la fin de leur journée de travail, nos employés rentrent chez eux sains et saufs et en bonne santé.

En 2023, nous avons enregistré 2 accidents avec arrêt de l'activité sur l'ensemble de nos sites, ce qui a ramené le taux de fréquence des accidents (LTIFR - Lost Time Injury Frequency Rate) à 0,6.

Nous analysons chaque accident, aussi bénin soit-il, et partageons les informations y afférentes à travers notre Groupe afin d'éviter des accidents similaires sur d'autres sites.

En 2023, une importance capitale a été accordée à l'accompagnement de nos partenaires de transport et de services. C'est ainsi que toutes les actions que nous avons lancées ont été conçues pour relever les trois défis suivants :

- Accompagner les sous-traitants et les transporteurs dans la mise en place de leur propre système de gestion de la sécurité et de maîtrise des activités opérationnelles ;
- Passer de la sensibilisation à la formation ;
- Assurer la maturité de notre système.



Droits humains au travail

Ciments du Maroc appartient au groupe Heidelberg Materials lequel est très attaché aux valeurs touchant aux droits humains au travail. C'est en ce sens que chez Ciments du Maroc, nous nous assurons en permanence de la stricte application des lois et règlements relatifs aux normes reconnues sur le plan international en la matière, et qui sont les suivantes:

- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ;
- Les huit normes fondamentales du travail établies par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ;
- Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;
- Les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux Droits de l'Homme (Cadre de référence « Protéger, respecter et réparer »).

Notre engagement en faveur du respect des droits humains au travail est tel que nous l'étendons à nos employés et à l'ensemble de nos partenaires. De ces deux derniers, nous attendons une totale conformité aux directives et recommandations-clés.

Nos collaborateurs

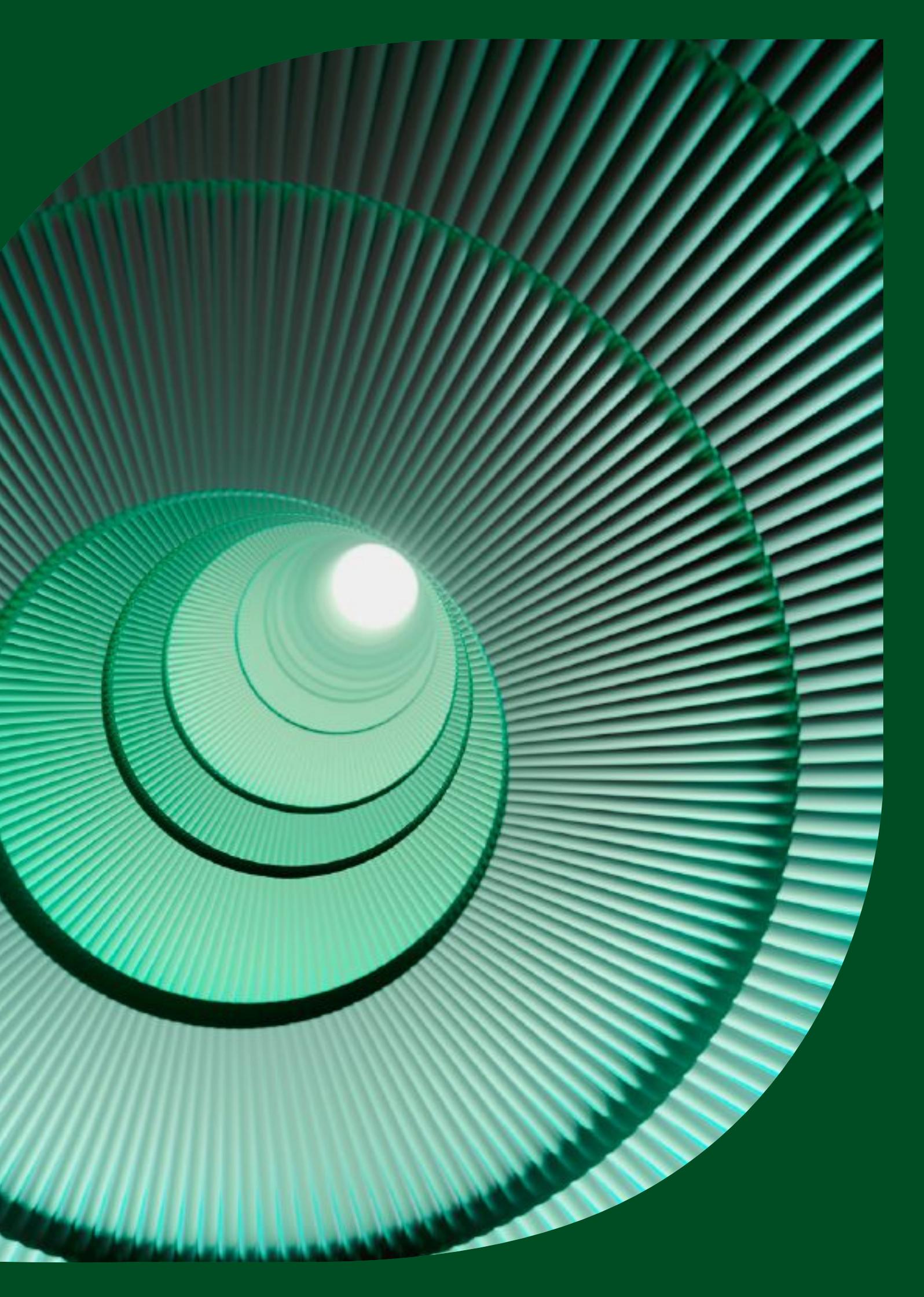
Notre ambition d'être parmi les leaders de notre secteur nous impose l'intégration d'une conduite juridiquement et éthiquement irréprochable. Pour ce faire, Ciments du Maroc a adopté le Code de Conduite Professionnelle mis en place par le Groupe Heidelberg Materials. Tout un arsenal qui nous conforte dans nos valeurs juridiques et éthiques élevées et que nous appliquons à l'ensemble de nos activités, de la planification stratégique aux affaires courantes.

Les conditions de travail de nos collaborateurs sont conformes aux normes de travail fondamentales ainsi qu'aux lois en vigueur dans notre pays. Cela inclut la prévention du travail des enfants et du travail forcé, le respect du principe de non-discrimination, le droit à la liberté d'association ainsi que la négociation collective.

09

GOUVERNANCE

■ Organes de gouvernance	56
■ Gestion et contrôle des risques	60
■ Gestion de la conformité	62
■ Éthique déontologique et prévention de la corruption	64
■ Relations avec les actionnaires	65



Organes de gouvernance

Composition de l'organe de gouvernance au 25 septembre 2023

Membres exécutifs et non-exécutifs

PRÉNOM ET NOM/DÉNOMINATION	QUALITÉ	EXÉCUTIF/NON-EXÉCUTIF
M. Mohamed CHAÏBI Président du Conseil d'Administration	Administrateur	Non-exécutif
M. Yassine HADDAOUI	Administrateur	Non-exécutif
M. Matteo ROZZANIGO* Directeur Général	Administrateur	Exécutif
M. Hakan GÜRDAL HEIDELBERG MATERIALS ITALIA CEMENTI SPA représentée par Mme Natalya SEYALOVA	Administrateur	Non-exécutif
COFIPAR représentée par M. Gennaro PUPPO	Administrateur	Non-exécutif
MENAF représentée par M. Francesco BRAMBILLA	Administrateur	Non-exécutif
PROCIMAR représentée par M. Abdellah HARMA	Administrateur	Non-exécutif
FIPAR HOLDING représentée par M. Khalid ZIANE	Administrateur	Non-exécutif
CIMR représentée par M. Mohamed ABOUMEJD	Administrateur	Non-exécutif
ABU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT représentée par SE Khalifa Abdulla AL QUBAISI	Administrateur	Non-exécutif

* M. Severin WEIG a succédé à M. Matteo ROZZANIGO à compter du 1^{er} février 2024.

Membres indépendants

Mme Amina FIGUIGUI	Administrateur Indépendant
M. Ahmed NAKKOUCH	Administrateur Indépendant

Critères retenus pour la qualification d'administrateurs indépendants

Garants d'une gouvernance équilibrée, les administrateurs indépendants sont appelés à contribuer, par leur compétence et leur liberté de jugement, à permettre au Conseil d'exercer au mieux sa mission. Ils sont également membres du Comité d'audit qui est présidé par l'un d'eux.

Les administrateurs doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieures en ingénierie, en finances, en juridique et/ou en fiscalité délivré par une école de renom. Ils doivent disposer d'un parcours professionnel de haut niveau en tant que dirigeants, chefs d'entreprise ou directeurs au sein d'une grande structure.

Par ailleurs, ils doivent nécessairement être libres de tout conflit d'intérêt et de tout lien avec la société, ses actionnaires et ses dirigeants et doivent remplir les critères suivants prévus par la loi :

- (i) ne doivent pas être actionnaires de CIMAR ;
- (ii) ne doivent pas exercer les fonctions de Président du Conseil d'Administration, de Directeur Général, de Directeur Général Délégué ou tout autre mandat exécutif (au sein de CIMAR) ;
- (iii) ne doivent pas avoir été, au cours des trois (3) années précédant leur nomination, salariés ou membres des organes d'administration ou de direction de CIMAR ;
- (iv) ne doivent pas avoir été, au cours des trois (3) dernières années, représentants permanents, salariés ou membres de l'organe d'administration, de surveillance ou de direction d'un actionnaire de CIMAR ou d'une société que CIMAR consolide ;
- (v) ne doivent pas avoir été, au cours des trois (3) dernières années, membres de l'organe d'administration ou de surveillance, ou de direction, d'une société dans laquelle CIMAR détient une participation quel que soit son pourcentage ;

- (vi) ne doivent pas être membres de l'organe d'administration, de surveillance ou de direction d'une société dans laquelle CIMAR dispose d'un mandat au sein de l'organe d'administration ou de surveillance ;
- (vii) ne doivent pas être membres de l'organe d'administration, de surveillance ou de direction d'une société dans laquelle un membre des organes d'administration ou de surveillance ou de direction de CIMAR, en exercice ou l'ayant été depuis moins de trois (3) ans, détient un mandat au sein de son organe d'administration, de surveillance ou de direction ;
- (viii) ne doivent pas avoir été ou avoir représenté, durant les trois (3) dernières années, un partenaire commercial ou financier ou exerçant une mission de conseil auprès de CIMAR ;
- (ix) ne doivent pas avoir un lien de parenté jusqu'au deuxième degré avec un actionnaire ou un membre du Conseil d'Administration de CIMAR ou avec le conjoint de l'actionnaire ou du membre du Conseil d'Administration ;
- (x) ne doivent pas avoir été Commissaires aux Comptes de CIMAR au cours des six (6) années précédant leur nomination.

Dates de nomination des membres de l'organe de gouvernance, et date d'expiration de leur mandat

PRÉNOM ET NOM/DÉNOMINATION	DATE DE NOMINATION	DATE D'EXPIRATION DU MANDAT
M. Mohamed CHAÏBI Président du Conseil d'Administration	AG 31.05.2022 CA 31.05.2022	AGOA 2024 statuant sur les comptes de l'exercice 2023
M. Yassine HADDAOUI	CA 29.09.2022	AGOA 2024 statuant sur les comptes de l'exercice 2023
M. Matteo ROZZANIGO* Directeur Général	AG 30.05.2023 CA 23.03.2023	AGOA 2025 statuant sur les comptes de l'exercice 2024
M. Hakan GÜRDAL	AG 30.05.2023	AGOA 2025 statuant sur les comptes de l'exercice 2024
Mme Amina FIGUIGUI	AG 31.05.2022	AGOA 2024 statuant sur les comptes de l'exercice 2023
M. Ahmed NAKKOUCH	AG 31.05.2022	AGOA 2024 statuant sur les comptes de l'exercice 2023
HEIDELBERG MATERIALS ITALIA CEMENTI SPA représentée par Mme Natalya SEYALOVA	CA 29.09.2022 avec effet au 30.11.2022	AGOA 2024 statuant sur les comptes de l'exercice 2023
COFIPAR représentée par M. Gennaro PUPPO	AG 30.05.2023	AGOA 2025 statuant sur les comptes de l'exercice 2024
MENAF représentée par M. Francesco BRAMBILLA	AG 30.05.2023	AGOA 2025 statuant sur les comptes de l'exercice 2024
PROCIMAR représentée par M. Abdellah HARMA	AG 30.05.2023	AGOA 2025 statuant sur les comptes de l'exercice 2024
FIPAR HOLDING représentée par M. Khalid ZIANE	AG 30.05.2023	AGOA 2025 statuant sur les comptes de l'exercice 2024
CIMR représentée par M. Mohamed ABOUMEJD	AG 30.05.2023	AGOA 2025 statuant sur les comptes de l'exercice 2024
ABU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT représentée par SE Khalifa Abdulla AL QUBAISI	AG 30.05.2023	AGOA 2025 statuant sur les comptes de l'exercice 2024

* M. Severin WEIG a succédé à M. Matteo ROZZANIGO à compter du 1^{er} février 2024.

Fonctions au sein de l'instance de gouvernance, représentation des parties prenantes

Mohamed CHAÏBI	Président du Conseil
M. Matteo ROZZANIGO*	Directeur Général
Hakan GÜRDAL	Membre du Directoire de Heidelberg Materials AG- CEO de la Région AMWA (Africa Middle East Western Asia)

Représentants légaux

M. Matteo ROZZANIGO*	Directeur Général
Mohamed BOUJANOUI	Directeur Général Délégué

* M. Severin WEIG a succédé à M. Matteo ROZZANIGO à compter du 1^{er} février 2024.

La parité et les règles suivies en la matière

2 administrateurs de sexe féminin parmi les 13 administrateurs composant le Conseil.

Le nombre de mandats par administrateur

IDENTITÉ DE L'ADMINISTRATEUR	NOMBRE DE MANDATS OCCUPÉS DANS D'AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION OU CONSEILS DE SURVEILLANCE
M. Mohamed CHAÏBI	6 mandats en sus de CIMAR
M. Matteo ROZZANIGO*	5 mandats en sus de CIMAR
M. Hakan GÜRDAL	25 mandats en sus de CIMAR
HEIDELBERG MATERIALS ITALIA CEMENTI SPA (Natalya SEYALOVA)	2 mandats en sus de CIMAR
COFIPAR (M. Gennaro PUPPO)	3 mandats en sus de CIMAR
MENAF (M. Francesco BRAMBILLA)	11 mandats en sus de CIMAR
FIPAR HOLDING (M. Khalid ZIANE)	9 mandats en sus de CIMAR
CIMR (M. Mohamed ABOUMEJD)	22 mandats en sus de CIMAR
ABU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT (S.E. Khalifa Abdulla AL QUBAISI)	2 mandats en sus de CIMAR
Mme Amina FIGUIGUI	6 mandats en sus de CIMAR
M. Ahmed NAKKOUCH	3 mandats en sus de CIMAR
M. Yassine HADDAOUI	9 mandats en sus de CIMAR
PROCIMAR (M. Abdellah HARMA)	2 mandats en sus de CIMAR

* M. Severin WEIG a succédé à M. Matteo ROZZANIGO à compter du 1^{er} février 2024.

Les comités spécialisés et leurs compositions respectives

COMITÉ D'AUDIT :

● Composition au Conseil d'Administration du 21 septembre 2021

- Mme Amina FIGUIGUI, Présidente
- M. Mohamed CHAÏBI
- M. Ahmed NAKKOUCH
- M. Khalid ZIANE
- M. Dominik MICHEL
- M. Mohamed ABOUMEJD

COMITÉ STRATÉGIQUE :

● Composition au Conseil d'Administration depuis le 29 septembre 2022

- M. Mohamed CHAÏBI, Président
- M. Matteo ROZZANIGO*
- M. Hakan GÜRDAL
- M. Khalid ZIANE
- M. Mohamed ABOUMEJD
- M. Francesco BRAMBILLA

* M. Severin WEIG a succédé à M. Matteo ROZZANIGO à compter du 1^{er} février 2024.

L'assiduité aux séances du Conseil (nombre de réunions du Conseil durant la période, taux de présence effective de chaque administrateur)

Au cours de l'exercice 2023, le Conseil d'Administration s'est réuni 2 fois. Les taux de présence effective des administrateurs pour cet exercice sont les suivants :

ADMINISTRATEUR	TAUX DE PRÉSENCE EFFECTIVE	TAUX DE PRÉSENCE (INCLUANT LA REPRÉSENTATION)
Matteo Rozzanigo*	100%	100%
Mohamed Chaïbi	100%	100%
Hakan Gürdal	100%	100%
Yassine Haddaoui	50%	100%
Amina Figuigui	100%	100%
Heidelberg Materials Italia Cementi S.p.A	100%	100%
Procimar	100%	100%
Cofipar	100%	100%
Menaf	100%	100%
Fipar Holding	100%	100%
CIMR	50%	100%
Abu Dhabi Fund for Development	100%	100%
Ahmed Nakkouch	100%	100%

* M. Severin WEIG a succédé à M. Matteo ROZZANIGO à compter du 1^{er} février 2024.

Gestion et contrôle des risques

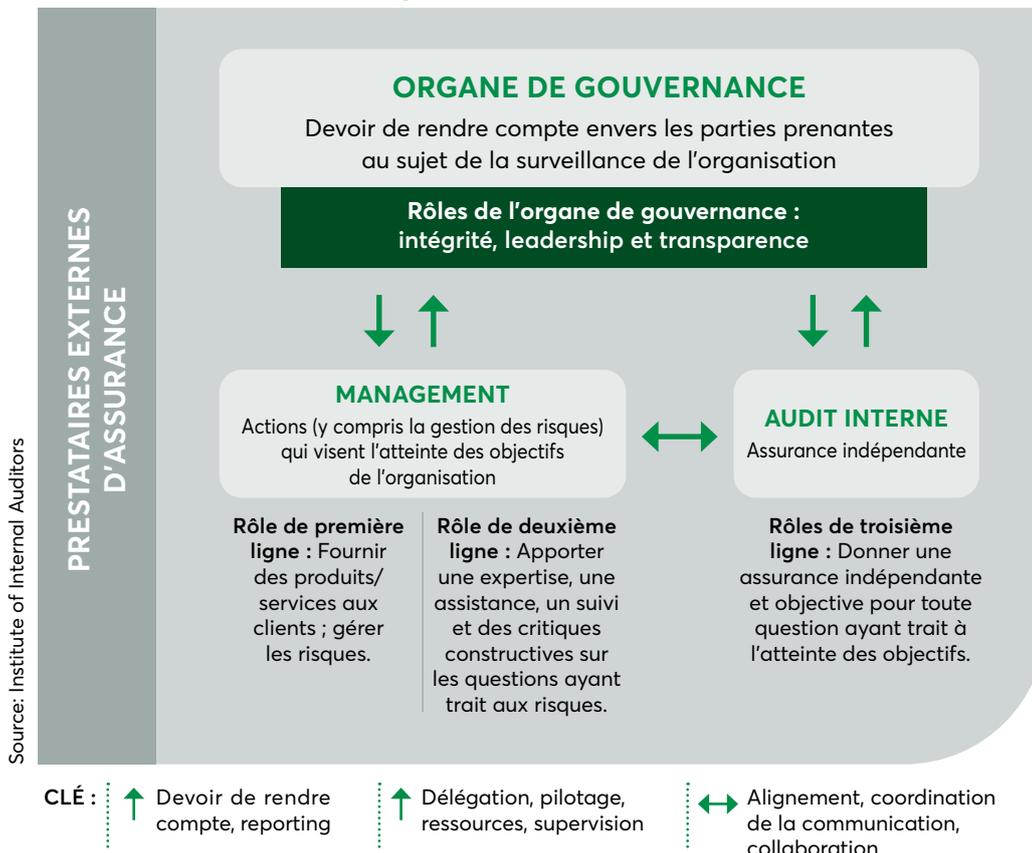
Notre activité est toujours tournée vers l'avenir et opère dans un environnement en constante évolution. Elle est par conséquent exposée à des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur la performance des activités de la société, sa situation financière, y compris ses résultats opérationnels et ses flux de trésorerie, sa réputation, sa continuité ou ses perspectives, si ces risques venaient à se matérialiser.

Les éléments constituant le processus de gestion des risques sont établis de manière à déceler en temps opportun les menaces pour les mitiger et les opportunités pour les saisir.

Par conséquent, la politique de gestion des risques au niveau de Ciments du Maroc est une composante essentielle de déploiement de sa stratégie et celle du Groupe Heidelberg Materials.

La société est dotée d'une organisation lui permettant d'assurer une gestion des risques efficace et un dispositif de contrôle interne solide et pertinent, en application du modèle des trois lignes de défense préconisé par l'IIA (Institute of Internal Auditors).

Le Modèle des Trois Lignes



- Le management assure le rôle de première ligne de défense et est ainsi responsable du déploiement du contrôle interne et la gestion des risques au niveau des processus opérationnels (y compris les standards du Groupe Heidelberg Materials) et veille au respect des exigences d'ordre juridique, réglementaire et éthique.
- La deuxième ligne de défense apporte une expertise complémentaire à la première ligne de défense, un support, un suivi et des critiques constructives en matière de conformité et éthique, contrôle interne et gestion des risques, sécurité informatique, santé et sécurité, développement durable... La deuxième ligne de défense aide également à l'élaboration de politiques, de processus et de contrôles pour atténuer les risques.

Le processus de gestion des risques au niveau de Ciments du Maroc s'inspire des référentiels internationaux comme ISO 31000 et il est structuré autour de 4 phases à savoir :

- L'identification et analyse des sources des risques et leur conséquence ;
- L'évaluation des risques en leur affectant une criticité basée sur la probabilité d'occurrence et l'impact quantitatif ou qualitatif ;
- Le traitement à travers 3 principaux scénari : l'atténuation, le transfert et l'acceptation des risques ;
- La surveillance et le reporting.

Une procédure locale de gestion des risques et les applications en local et au niveau Groupe permettant la documentation de ce processus sont en place.

Les résultats d'analyse sont répertoriés au niveau de matrices de risques opérationnels et au niveau d'une cartographie des risques approuvée par la Direction Générale et communiquée semestriellement au comité d'audit, et chaque trimestre au Groupe Heidelberg Materials.

La cartographie des risques constitue un élément-clé pour l'établissement des plans d'audit pertinents, fondés sur une approche basée sur les risques.

- La troisième ligne de défense est l'Audit Interne : En tant que fonction indépendante reportant au Comité d'Audit, le Département fournit une assurance raisonnable et des conseils indépendants et objectifs au management et à l'organe de gouvernance sur l'adéquation et l'efficacité des deux premières lignes de défense, ainsi que sur la gouvernance.

La fonction d'audit interne rend compte régulièrement au comité d'audit constitué d'administrateurs indépendants en plus des représentants des actionnaires les plus importants.

Une charte d'audit interne a été mise en place et permet de mener et cadrer l'ensemble des travaux, à savoir la mission de la fonction d'Audit Interne, ses rôles et responsabilités, ses habilitations et son scope d'intervention, ainsi que les droits et obligations des auditeurs et audités, afin de garantir le respect des règles éthiques, déontologiques et organisationnelles.

Gestion de la conformité

Nous avons mis en place un programme de conformité en ligne avec celui de notre Groupe. Ce programme est basé sur le code de conduite des affaires et de déontologie duquel découlent d'autres directives internes destinées à assurer la tenue d'une conduite conforme aussi bien aux lois et règlements en vigueur qu'aux règles les plus élevées d'éthique et de déontologie.

Les politiques et directives en matière de conformité exigent de tous les employés qu'ils adhèrent à nos principes de base de gouvernance d'entreprise responsable, que ces principes constituent ou pas une obligation légale.

Le programme de conformité est amélioré et mis à jour en permanence afin que puissent y être apportés les ajustements nécessaires en fonction des évolutions juridiques et sociales.

Un élément central de ce programme est l'engagement pris par la Direction de la société de ne tolérer aucune violation des lois applicables et d'imposer des sanctions le cas échéant. Ce programme comprend également des lignes directrices et des mesures internes qui reprennent et expliquent concrètement les dispositions légales et les valeurs du Groupe. En plus de la communication régulière de ces directives, la Direction diffuse annuellement des lettres de conformité pour sensibiliser et rappeler l'importance du respect des lois et des règlements.

D'autres outils ont également été mis en place et notamment le système de déclaration d'incidents via Internet et par téléphone, les formations des employés par des modules d'apprentissage en ligne ou en présentiel. L'éventail des formations dispensées couvre des sujets tels que la discrimination et le harcèlement sur le lieu de travail, le droit de la concurrence et la prévention de la corruption.

La mise en œuvre du programme de conformité est contrôlée par des audits internes réguliers et fait l'objet de rapports semestriels spéciaux sur la conformité, établis par le Directeur de la conformité Groupe à l'intention du Directoire, du Comité d'audit et du Conseil de Surveillance de Heidelberg Materials. Ce dernier contrôle l'efficacité du programme de conformité et vérifie en particulier s'il satisfait de manière adéquate aux normes de conformité du Groupe. Des rapports trimestriels supplémentaires informent régulièrement les membres du Directoire du Groupe ayant une responsabilité régionale, des incidents de conformité s'ils existent, dans leur domaine de compétence.



Éthique, déontologie et prévention de la corruption

Ciments du Maroc accorde une importance particulière à la prévention des conflits d'intérêts et de la corruption.

L'un des objectifs du programme de Conformité à l'échelle du Groupe est de prévenir les comportements de corruption. En effet, en plus du code de bonne conduite, il existe une directive spécifique ayant pour objectif de prévenir les conflits d'intérêts et la corruption. La politique anticorruption définit des principes tels que le comportement avec intégrité envers les partenaires commerciaux ou les conflits d'intérêts.

Plusieurs actions de formation et de sensibilisation sur la conformité et la déontologie ont été mises en place en tenant compte des exigences locales et de celles du Groupe. En plus, des outils spécifiques ont été mis en place pour permettre aux employés d'alerter le Directeur de la conformité sur les comportements non éthiques.

Tous les employés dont le travail implique un comportement potentiel de corruption doivent recevoir une formation anticorruption au moins une fois tous les deux ans. Dans ce sens, l'une des mesures prises pour la lutte contre la corruption est l'adoption et l'application des principes du « double regard », de la rotation du personnel et du renforcement de la documentation.



Relations avec les actionnaires

Informations communiquées aux actionnaires

Les statuts de Ciments du Maroc prévoient la possibilité pour les actionnaires de participer aux réunions des Assemblées Générales par visioconférence ou de voter par correspondance.

Les actionnaires jouissent des droits d'information qui leur sont conférés par la loi et les statuts de la société. Ainsi et à titre indicatif, tout actionnaire a le droit de prendre connaissance au siège social dans les délais impartis par la loi :

- 1) de l'ordre du jour de l'assemblée ;
- 2) du texte et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés par le Conseil d'administration ou le Directoire et, le cas échéant, par les actionnaires ;
- 3) de la liste des administrateurs au Conseil d'Administration, ainsi que, le cas échéant, des renseignements concernant les candidats à ces organes ;
- 4) de l'inventaire, des états de synthèse de l'exercice écoulé, arrêtés par le Conseil d'Administration ;
- 5) du rapport de gestion du Conseil d'Administration soumis à l'assemblée ;
- 6) du rapport des Commissaires aux Comptes soumis à l'assemblée et du rapport spécial sur les conventions réglementées ;
- 7) du projet d'affectation des résultats ;
- 8) de la liste prévue, selon le cas, au deuxième alinéa de l'article 57 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée ;
- 9) et enfin, de la liste des conventions réglementées.

Par ailleurs, tout actionnaire peut obtenir à ses frais une copie desdites conventions.

À compter de la convocation de toutes autres assemblées, ordinaires ou extraordinaires, générales ou spéciales, tout actionnaire a également le droit, au moins pendant le délai de quinze jours qui précèdent la date de la réunion, de prendre, au même lieu, connaissance du texte des projets de résolutions, du rapport du Conseil d'administration et le cas échéant, du rapport des Commissaires aux Comptes.

Pendant le délai de quinze jours avant la réunion de toute assemblée générale, tout actionnaire a le droit d'obtenir la liste des actionnaires avec l'indication du nombre et de la catégorie d'actions dont chaque actionnaire est titulaire.

La société dispose également d'un site internet lui permettant de remplir les obligations d'information qui lui incombent à l'égard des actionnaires.

Tout actionnaire a droit, à tout moment, d'obtenir communication des documents sociaux visés à l'article 141 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes et concernant les trois derniers exercices ainsi que des procès-verbaux et feuilles de présence des assemblées générales tenues au cours de ces exercices.

Par ailleurs, la société publie dans un journal d'annonces légales, en même temps que l'avis de convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle, les états de synthèse relatifs à l'exercice écoulé, établis conformément à la législation en vigueur en faisant apparaître clairement s'il s'agit d'états vérifiés ou non par le ou les commissaires aux comptes.

10

MAINTIEN DES BONNES RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES EXTERNNES

- À proximité de nos sites de production 68
- Nos partenaires commerciaux 69
- Mise en œuvre et surveillance 69





À proximité de nos sites de production

Être un bon voisin

Nous ambitionnons de nous positionner en employeur attrayant, en partenaire fiable et en bon voisin. C'est pourquoi nous participons à divers projets à vocation sociétale autour de nos sites. Notre engagement est axé sur des domaines dans lesquels nous avons une expertise spécifique et pouvons obtenir les meilleurs résultats pour les communautés locales :

- Infrastructures ;
- Environnement ;
- Éducation et soutien aux communautés locales.

À travers notre engagement, nous aimerions être un acteur de choix dans l'évolution sociale et la promotion des droits humains de notre entourage.

Faune observée à la carrière d'Aït Baha dans le cadre du QLA



Nos partenaires commerciaux

Nos clients

Nos produits sont fabriqués dans nos usines et centres conformément aux normes en vigueur. Grâce à un contrôle continu et une gestion rigoureuse, nous en garantissons une qualité élevée et veillons à ce qu'ils ne constituent aucun risque pour les humains et pour l'environnement. Nous fournissons à nos clients des fiches techniques sur tous nos produits et les assistons pour leur manipulation en toute sécurité.

Gestion des relations avec les fournisseurs

Ciments du Maroc accorde une grande importance au respect des normes de durabilité dans la chaîne d'approvisionnement. Les directives d'achat à l'échelle du groupe fournissent des instructions claires concernant nos relations avec les fournisseurs et nos activités d'achat. L'outil le plus important utilisé à cette fin est notre Code de Conduite des fournisseurs que nous communiquons systématiquement à ces derniers. Le code intègre les éléments-clés de la norme internationale de

responsabilité sociale SA 8000, la norme environnementale internationale ISO 14001 et les principes de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Si un fournisseur n'est pas conforme à ce code et ne corrige pas une faiblesse ou une déficience identifiées, cela peut entraîner la résiliation de la relation contractuelle.

Aussi, nous ne nous contentons pas des critères commerciaux dans la sélection de nos fournisseurs. La protection de l'environnement, la santé et la sécurité au travail, les normes sociales ainsi que la conformité sont également des critères d'évaluation, et non des moindres, des relations d'approvisionnement nouvelles et existantes et sont intégrés dans le Code de Conduite Professionnelle de Heidelberg Materials. Nous avons également une plateforme centrale en ligne Ariba pour la gestion des fournisseurs. Elle a pour rôle de simplifier l'enregistrement et la consolidation systématique des données des fournisseurs ainsi que leur évaluation conformément aux aspects de la durabilité abordés dans notre code de conduite des fournisseurs.

Mise en œuvre et surveillance

La transparence est l'une de nos valeurs fondamentales. À cet effet, nous publions le rapport annuel de Ciments du Maroc, qui présente nos réalisations économiques, environnementales et sociales. De plus, depuis 2020,

nous publions un rapport distinct sur notre engagement en matière de RSE, qui met en exergue les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance.

11

ANNEXES

■ Indicateurs environnementaux	72
■ Indicateurs RH	73
■ Santé et sécurité au travail	74
■ Formations sécurité	75



Indicateurs

Indicateurs environnementaux

SOUS-INDICATEURS	UNITÉ	TOTAL		
		2021	2022	2023
Volumes des matières premières	Tonne	6 028 112	6 087 802	5 829 124
Évolution 2022/2021			0,99%	-4,25%
Volumes des combustibles solides	Tonne	390 744	364 112	294 181
Évolution 2022/2021			-6,82%	-19,21%
Part des matières recyclées (MP+Combustibles)	% T/T	6,62%	6,31%	6,21%
Évolution 2022/2021			-0,31%	-0,10%
Consommation spécifique en eau par tonne de ciment équivalent	Litre/T	79,16	76,53	66,78
Évolution 2022/2021			-3,33%	-12,73%
Taux de consommation de l'énergie électrique propre	%	76,59%	80,58%	83,57%
Évolution 2022/2021			3,99%	2,99%

Tableau de bord RH Ciments du Maroc

INDICATEURS	UNITÉ	2021	2022	2023
Effectif	Nombre	708	736	760
	dont femmes	%	9,2%	9,8%
	dont hommes	%	90,8%	89,7%
Nombre de stagiaires	Nombre	70	75	97
Nombre CDI	Nombre	99,0%	99,7%	99,5%
Nombre CDD	%	1,0%	0,3%	0,5%
Recrutements	Nombre	38	58	48
	dont femmes	%	5,3%	13,8%
	dont hommes	%	94,7%	86,2%
Nombre de licenciements	Nombre	0	1	0
Nombre de démissions	Nombre	6	6	13
Taux de démissions	%	0,8%	0,8%	1,7%
	dont femmes	%	16,7%	0,0%
	dont hommes	%	83,3%	100,0%
Age > à 50 ans	%	25,4%	22,6%	21,7%
Age entre 40 et 50 ans	%	29,9%	30,4%	30,3%
Age entre 30 et 40 ans	%	37,0%	36,8%	35,7%
Age moins de 30 ans	%	7,6%	10,2%	12,4%
Ancienneté plus de 20 ans	%	24,7%	17,8%	18,9%
Ancienneté entre 10 ans et 20 ans	%	39,9%	43,2%	42,6%
Ancienneté entre 5 ans et 10 ans	%	24,2%	15,4%	16,3%
Ancienneté moins de 5 ans	%	11,2%	23,6%	22,1%
Top Management	Nombre F	1	2	2
	Nombre H	14	14	16
Managers	Nombre F	3	2	5
	Nombre H	31	30	36
Cadres	Nombre F	19	20	17
	Nombre H	82	84	84
Non-cadres	Nombre F	43	48	54
	Nombre H	515	536	546
Congé maternité	Nombre	1	4	2
Effectif en situation de handicap	Nombre	2	2	2
Absentéisme	%	0%	0%	0%
Visites médicales	Nombre	650	645	530
Bilan de santé	Nombre	3	6	2
Budget de Formation	KMAD	2005	1920	2698
Jours de formation / Salariés	Nombre	2,0	1,0	1,0
Actions de formations pour Cadres	%	20%	40%	45%
Actions de formations pour Non-cadres	%	68%	50%	50%
Taux des employés ayant bénéficié d'au moins 1 formation	%	84,9%	58,0%	71,3%
Promotion interne	%	1,1%	1,1%	1,1%
Salariés bénéficiant d'entretiens périodiques	%	21,2%	21,2%	21,1%
Salariés couverts par les conventions collectives	%	100,0%	100,0%	100,0%
Accords signés	Nombre	3	3	5
Représentants du personnel	Nombre	26	26	26
Réunions avec les représentants du personnel	Nombre	13	8	12
Jours de grève	Nombre	0	0	0
Litiges sociaux	Nombre	0	2	0

Indicateurs sécurité

INDICATEURS DE PERFORMANCE RÉALISÉE	Unité	2021	2022	2023
Taux de fréquence des accidents	%	1,9	0	0,6
Taux de gravité des accidents	%	40,7	100,5	43
Taux de fatalité %	%	0	0	0
Nombres de presque-accident (AID)	Nombre	11 065	10 565	13 433
Conversations Sécurité (AID)	Nombre	42 685	43 037	10 155

INDICATEURS		Unité	2019	2020	2021	2022	2023
Fatalités	Employés	Nombre	0	0	0	0	0
	Sous-traitants	Nombre	0	1	0	0	0
Accidents avec arrêt	Employés	Nombre	1	0	3	0	1
	Sous-traitants	Nombre	3	1	1	3	1
Jours non-travaillés	Employés	Nombre	269	0	64	0	71
MTI (*)	Employés	Nombre	1	3	0	0	1

(*) MTI : Medical Treatment Injury

Formations sécurité

INDICATEURS	UNITÉ	2021	2022	2023
Actions de formation sécurité en faveur du personnel	Nombre	64	35	32
Actions de formation sécurité en faveur des sous-traitants	Nombre	36	29	21
Cadres bénéficiaires des formations sécurité	%	26%	32%	27%
Mensuels bénéficiaires des formations sécurité	%	74%	68%	73%
Heures de formation sécurité /employé	Nombre	9,0	6,2	11,1
Heures de formation sécurité /Total des heures de formations	%	38%	19%	41%

12

INDEX





CODE GRI	INDICATEUR	PAGE	COMMENTAIRE
Déclarations Générales			
Profil de l'organisation			
102.1	Nom de l'organisation	10	
102.2	Activités, marques produits et services	12, 13, 14, 15	
102.3	Lieu où se trouve le siège de l'organisation	80	
102.4	Lieux où se trouvent les activités	12	
102.5	Capital et forme juridique	10	
102.6	Marchés desservis (répartition géographique, secteurs desservis et types de clients et de bénéficiaires)	12,13, 14, 15	
102.7	Taille de l'organisation	10	
102.8	Informations sur les collaborateurs et les autres travailleurs	73	
102.9	Informations sur la chaîne d'approvisionnement	13, 23	
102.10	Changements substantiels de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	-	Au cours de l'année de référence, il n'y a pas eu de changements significatifs
102.11	Application des principes de précaution ou approche préventive	60, 61	
102.12	Adhésion à des initiatives externes	24, 28, 29, 30, 31	
102.13	Adhésion à des associations	24	
Stratégie			
102.14	Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation sur la pertinence du développement durable pour l'organisation et sur sa stratégie pour y contribuer	7	
102.15	Description des principaux impacts, risques et opportunités	23, 24, 25	

CODE GRI	INDICATEUR	PAGE	COMMENTAIRE
Déclarations Générales			
Éthique et Intégrité			
102.16	Valeurs, principes, normes et règles de conduite de l'organisation	20, 21, 24	
102.17	Mécanismes de conseil et de gestion des préoccupations concernant les questions éthiques	22, 60, 61, 62	
Gouvernance			
102.18	Structure de la gouvernance de l'organisation, y compris les comités de l'instance supérieure de gouvernance	56 à 63	
102.21	Consultation des parties prenantes au sujet des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	24, 25	
102.22	Composition de l'instance supérieure de gouvernance et de ses comités	56 à 59	
102.23	Préciser si le Président de l'instance supérieure de gouvernance est également membre de la direction	56	
102.24	Nomination et sélection de l'instance supérieure de gouvernance	57	
102.25	Prévention des conflits d'intérêt au niveau de l'instance supérieure de gouvernance	57	
102.26	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans l'établissement des objectifs, des valeurs et de la stratégie	7, 23	
102.29	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans l'identification et la gestion des impacts économiques, environnementaux et sociaux	7, 23	
102.30	Efficacité des procédures de gestion des risques	60, 61	
102.31	Examen des enjeux économiques, environnementaux et sociaux par l'instance supérieure de gouvernance	22	



إسمنت المغرب
Ciments du Maroc
HEIDELBERGCEMENT Group

Ciments du Maroc

621, boulevard Panoramique, 20150 Casablanca - Maroc
Téléphone +212522 85 94 50 à 59 - Fax +212522 50 45 80
www.cimentsdumaroc.com